POÈTES

ET

ROMANCIERS MODERNES

DE LA FRANCE.

XXXVIII.

GEORGE DE GUÉRIN (1).

« George-Maurice Guérin Du Cayla naquit au château du Cayla, département du Tarn, vers 1810 ou 1811. Sa famille était d'une des plus anciennes du Languedoc. Il commença ses études à Toulouse et les acheva au collége Stanislas, à Paris, sortit du collége de 1829 à 1830, passa près d'une année en Bretagne (2), revint à Paris, y déve-

(1) Nous n'hésitons pas à ranger dans notre série le poète inconnu, auteur, comme on va le voir, d'une si magnifique ébauche. Il aurait mérité d'y figurer à coup sûr, s'il avait vécu. Il y représentera tant d'autres jeunes et nobles cœurs qui s'éteignent sans avoir brillé.

(2) Chez M. de La Mennais, qui s'occupait alors de l'éducation de plusieurs jeunes gens. George Guérin fut confié à ses soins, et perfectionna chez lui ses études. M. de

loppa ses facultés, mais par un travail sans suite, abandonné et repris souvent. Sa vie jusqu'à son mariage, qui eut lieu en 1838, fut très simple, nullement littéraire dans le sens extérieur que l'on donne à ce mot. Il n'aborda jamais aucun journal, ne publia rien, et partagea son temps entre ses lectures, ses secrètes études poétiques, et le monde qu'il aimait beaucoup. Il mourut l'année dernière, au château du Cayla, chez son père, ne laissant que des fragmens, et en très petit nombre. »

Telle est la courte notice biographique qui nous a été transmise sur un beau talent ignoré de lui-même et révélé seulement à quelques amis, aujourd'hui désireux de rendre hommage à sa mémoire par la publication d'un ou deux fragmens de poésie, seul héritage qu'il ait laissé, comme malgré lui, à la postérité. Après avoir lu ces fragmens, nous nous sommes engagé à cette publication avec ce sentiment de profonde sympathie que chacun éprouve pour le génie moissonné dans sa fleur, et croyant fermement accomplir un devoir envers le poète comme envers le public. Après l'intéressant travail publié dernièrement dans la *Revue* sur Hégésippe Moreau, cette notice et ces citations doivent trouver place et mériter quelque attention. S'il y a une certaine similitude dans ces mélancoliques destinées, dans ces gloires méritées, mais non couronnées, dans ces morts prématurées et obscures, il y a contraste dans la nature du talent, dans le caractère de l'individu, dans les causes du dégoût de la vie (car il y a spleen chez l'un et chez l'autre), il y a surtout matière à des réflexions différentes. Les nôtres seront courtes et respectueuses, car la douleur de George Guérin fut silencieuse et noblement portée jusqu'à la tombe.

Sur tant d'exemples de poésies et de morts *spleeniques* que notre siècle voit éclore et inhumer, le biographe d'Hégésippe Moreau a dit d'excellentes choses; et, loin de les contredire, nous les confirmerons par rapport aux martyrs de l'ambition littéraire. Le désir inquiet des jouissances matérielles de la vie et le besoin des vulgaires satisfactions de la vanité, devenus des causes d'amertume, de colère et de suicide, ne sauraient être réprimés par de trop sévères arrêts, et la pitié sympathique qu'inspirent de telles catastrophes doit trouver son correctif dans une critique austère et moralisante. L'auteur du poé-

La Mennais a conservé de cet élève un souvenir affectueux et bienveillant. « C'était, nous a-t-il dit, un jeune homme timide, d'une piété douce et timorée, d'une organisation si frêle, qu'on l'eût crue près de se briser à chaque instant, et ne montrant point encore les facultés d'une intelligence remarquable. »

tique drame de *Chatterton* l'a bien senti, car il a placé auprès du martyr de l'ambition littéraire un quaker rigide dans ses mœurs et tendre dans ses sentimens, qui s'efforce de relever tantôt par la sagesse, tantôt par l'amour, ce cœur amer et brisé. Mais en face d'une douleur muette, comprimée, sans orgueil et sans fiel, au spectacle d'une vie qui se consume faute d'alimens nobles et qui s'éteint sans lâche blasphème, il y a des enseignemens profonds que chacun de nous peut appliquer à soi-même dans l'état social où nous vivons aujourd'hui. Le simple bon sens humain peut alors remonter aux causes et prononcer entre le poète qui s'en va et la société qui demeure, lequel fut ingrat, oublieux, insensible.

George Guérin ne fut ni ambitieux, ni cupide, ni vain. Ses lettres confidentielles, intimes et sublimes révélations à son ami le plus cher, montrent une résignation portée jusqu'à l'indifférence, en tout ce qui touche à la gloire éphémère des lettres. « Il portait dans le monde (c'est ce même ami qui parle) une élégance parfaite, des manières pleines de noblesse et un langage exquis, ne jetait pas d'éclat, n'avait pas de trait, mais quelque chose de doux, de fin et de charmant que je n'ai vu qu'à lui, et dont l'effet était irrésistible. Il aimait extrêmement la conversation, et quand il rencontrait par hasard des gens qui savaient causer, il s'animait et jouissait de ce qu'ils disaient comme il jouissait de la musique, des parfums et de la lumière. » Il était malade, et sa paresse à produire, sa paresse à vivre, s'il est permis de dire ainsi, sans hâter sa mort, empêchèrent peut-être l'effort intérieur qui pouvait en conjurer l'arrêt. Ce n'est donc pas directement à la société qu'on peut imputer cette fin prématurée, mais c'est bien à elle qu'on doit reprocher hautement et fortement cette langueur profonde, cet abattement douloureux où ses forces se consumèrent, sans qu'aucune révélation de l'idéal qu'il cherchait ardemment vînt à son secours, sans qu'aucun enseignement solide et vivifiant pénétrât de force dans sa solitude intellectuelle. Mais avant de signaler l'horrible insensibilité, ou, pour mieux dire, la déplorable nullité du rôle maternel de cette société à l'égard de ses plus nobles enfans, nous peindrons davantage le caractère de celui-ci, et l'on comprendra dès-lors ce qui lui a manqué pour réchauffer dans ses veines l'amour de la vie.

C'était une de ces ames froissées par la réalité commune, tendrement éprises du beau et du vrai, douloureusement indignées contre leur propre insuffisance à le découvrir, vouées en un mot à ces mystérieuses souffrances dont René, Obermann et Werther offrent sous

des faces différentes le résumé poétique. Les quinze lettres de George Guérin que nous avons entre les mains sont une monodie non moins touchante et non moins belle que les plus beaux poèmes psychologiques destinés et livrés à la publicité. Pour nous, elles ont un caractère plus sacré encore, car c'est le secret d'une tristesse naïve, sans draperies, sans spectateurs et sans art; et il y a là une poésie naturelle, une grandeur instinctive, une élévation de style et d'idées, auxquelles n'arrivent pas les œuvres écrites en vue du public et retouchées sur les épreuves d'imprimerie. Nous en citerons plusieurs fragmens, regrettant beaucoup que leur caractère confidentiel ne nous permette pas de les transcrire en entier. On n'y trouverait pas un détail de l'intimité la plus délicate à révéler, qui ne fût senti et présenté avec grandeur et poésie. Ce sont peut-être ces détails que, comme artiste, nous regrettons le plus de passer sous silence. . .

. . . .

« Je vous dirais bien des choses, du fond de l'ennui où je suis plongé, *de profundis clamarem ad te;* mais il faut que je m'interdise ces folies. Elles n'ôtent rien au mal, et l'on prend la ridicule habitude de se plaindre. Nous avons tant de ridicules que nous ne connaissons pas, qu'il faut, du moins autant que nous le pouvons, nous garder de ceux qui sont manifestes. Vous m'avez dit un jour qu'en sortant du collège, je devais être exagéré et en proie aux sottes manies qui ont travaillé toute cette jeunesse d'alors, mais qu'aujourd'hui, sans doute, j'étais *vrai*, et ne jouais pas à l'ennui et au dégoût. Ah, n'en doutez pas; si je n'ai pas de bon sens, j'ai du moins un peu de ce goût qui est le bon sens de l'esprit, et rien, à mon jugement, n'est plus choquant, surtout à notre âge, que ces affectations de collége. Dieu merci, je ressemble assez peu à ce que j'étais dans ce temps-là; et si j'affectais quelque chose, ce serait de faire oublier ma personne d'alors. J'ai le malheur de m'ennuyer aujourd'hui comme je faisais sous la grille de Stanislas, *voilà la ressemblance*. A cette époque de mon ennui, j'en disais plus qu'il n'y en avait; aujourd'hui j'en dis moins qu'il n'y en a, *voilà la différence*. . . . .

. . . .

« Le jour est triste, et je suis comme le jour; ah (1), mon ami, que

(1) Nous avons conservé scrupuleusement la ponctuation de l'original. Une particularité digne de remarque dans un texte rempli de si douloureuses exclamations, c'est l'absence de *points d'exclamation*. Il nous semble que la ponctuation d'un manuscrit est comme l'allure de l'homme, l'inflexion de la voix, le geste, la prononciation, une manière d'être par laquelle le caractère se révèle, et que l'obser-

sommes-nous, ou plutôt que suis-je, pour souffrir ainsi sans relâche de toutes choses autour de moi, et voir mon humeur suivre les variations de la lumière? J'ai pensé quelque temps que cette sensibilité bizarre était un travers de ma jeunesse qui disparaîtrait avec elle. Mais le progrès des ans, en quoi j'espérais, me fait voir que j'ai un mal incurable et qui va s'aigrissant. Les journées les plus unies, les plus paisibles, sont encore pour moi traversées de mille accidens imperceptibles qui n'atteignent que moi. Cela s'élève à des degrés que vous ne pourriez croire. Aussi qu'y a-t-il de plus rompu que ma vie, et quel fil si léger qui soit plus mobile que mon ame? J'ai à peine écrit quelques pages de ce travail qui avait d'abord tant d'attraits; qui sait quand je le terminerai? Mais j'y mettrai le dernier mot assurément; je ne veux pas accepter le dédit cent fois offert par ce mien esprit, le plus inconstant et le plus prompt au dégoût qui fut jamais. Vaille que vaille, vous aurez cette pièce, pièce en effet, et des plus pesantes.

«..... Si j'en croyais mes lueurs de bon sens, je renoncerais pour toute la vie à écrire un seul mot de composition. Plus j'avance, plus le fantôme (l'idéal) s'élève et devient insaisissable. Ce mot propre, cette expression, la *seule* qui *convient*, dont parle La Bruyère, je n'ai jamais reconnu, au contentement de mon esprit, que je l'eusse trouvé : et, l'eussé-je attrapé, reste l'arrangement et les combinaisons infinies, et la variété, et le piquant, et le solide, et la nouveauté dans les termes usés; l'imprévu, l'image dans le mot, et le contour, la justesse des proportions, enfin tout, le don d'écrire, le talent; et de tout cela, je n'ai guère que la bonne volonté. — Pardonnez-moi ce cours de rhétorique. Il faut garder et couvrir ces choses. Fi donc, le pédant. »

Pour qui aura lu attentivement *le Centaure*, cette recherche scrupuleuse et hardie dont la prétendue insuffisance est confessée ici avec trop de modestie, est clairement révélée. Mais, au risque de passer pour pédant nous-même, nous n'hésiterons pas à dire qu'il faut lire deux et même trois fois *le Centaure* pour en apprécier les beautés, la nouveauté de la forme, l'originalité non abrupte et sau-

vation psychologique ne devrait point négliger. Dans les premiers jours de notre *invasion* romantique, des critiques malins remarquèrent l'abus des signes apostrophiques. C'est peut-être la crainte et l'horreur de cette sorte d'emphase qui suggéra à George Guérin le besoin de supprimer entièrement le *point admiratif*, même dans les endroits où la règle grammaticale l'exige.

vage, mais raisonnée et voulue, de la phrase, de l'image, de l'expression et du contour. On y verra une persistance laborieuse pour resserrer dans les termes poétiques les plus élevés et les plus concis une idée vaste, profonde et mystérieuse comme ce monde primitif à demi épanoui dans sa fraîcheur matinale, à demi assoupi encore dans le placenta divin. C'est en cela que la nature de ce petit chef-d'œuvre nous semble différer essentiellement de la manière de M. Ballanche, qui, à défaut des termes poétiques, n'hésite pas à employer les termes philosophiques modernes, et aussi de Chénier, qui ne songe qu'à reproduire l'élégance, la pureté et comme la beauté sculpturale des Grecs (1). Nul n'admire Ballanche plus que nous. Cependant nous ne pouvons nous défendre de considérer comme un notable défaut cette ressource technique qui l'a affranchi parfois du travail de l'artiste, et qui détruit l'harmonie et la plastique de son style, d'ail-

(1) Un vieux ami de province, que j'ai consulté avant de me déterminer à publier *le Centaure*, m'a écrit à ce sujet une lettre trop remarquable pour que je ne me fasse pas un devoir de la citer en entier. C'est un renseignement que je lui demandais, et qu'il a eu la bonté de me donner pour moi seul. Je ne crois pas lui déplaire en insérant ici cet examen rapide, mais exact et important, des tentatives d'imitation grecque qui ont enrichi notre littérature. Ce petit travail pourrait servir de canevas aux critiques qui voudraient le développer. Il servira aussi d'excellente préface aux fragmens de M. de Guérin, et l'approbation d'un juge aussi érudit aurait, au besoin, plus de poids que la mienne :

« Cette ébauche du *Centaure* me frappe surtout comme exprimant le sentiment grec grandiose, primitif, retrouvé et un peu *refait* à distance par une sorte de réflexion poétique et philosophique. Ce sentiment-là, par rapport à la Grèce, ne se retrouve dans la littérature française que depuis l'école moderne. Avant l'*Homère* d'André Chénier, les *Martyrs* de Châteaubriand, l'*Orphée* et l'*Antigone* de Ballanche, quelques pages de Quinet (*Voyage en Grèce* et *Prométhée*), on en chercherait les traces et l'on n'en trouverait qu'à peine dans notre littérature classique.

« 1° Il n'y a eu de contact direct entre l'ancienne Gaule et la Grèce que par la colonie grecque de Marseille. Ces influences grecques dans le midi de la Gaule n'ont pas été vaines. Il y eut toute une culture, et dans le chap. v de son *Histoire littéraire*, M. Ampère a très bien suivi cette veine grecque légère, comme une petite veine d'argent, dans notre littérature. Encore aujourd'hui, il y a quelques mots grecs restés dans le provençal actuel, il y a des tours grammaticaux qui ont pu venir de là; mais ce sont de minces détails. Au moyen-âge, toute trace fut interrompue. A la renaissance du XVIe siècle, la langue et la littérature grecques rentrèrent presque violemment et à torrent dans la littérature française : il y eut comme engorgement au confluent. L'école de Ronsard et de Baïf se fit grecque en français par le calque des compositions et même la fabrique des mots; il y eut excès. Pourtant des parties belles, délicates ou grandes, furent senties par eux et reproduites. Henri Estienne, l'un des meilleurs prosateurs du XVIe siècle et des plus grands érudits, a fait un petit traité de la *conformité* de la langue française et de la langue grecque :

leurs si beau, si large et si coloré d'originalité *primitive*. La pièce de vers, malheureusement inachevée, qui est placée à la suite du *Centaure*, ne me paraît pas non plus, comme il pourra sembler à quelques-uns au premier abord, une imitation de la manière de Chénier. Ces deux essais de M. de Guérin ne sont point des pastiches de Ballanche et de Chénier, mais bien des développemens et des perfectionnemens tentés dans la voie suivie par eux. Il ne semble même pas s'être préoccupé de l'un ou de l'autre, car nulle part dans ses lettres, qui sont pleines de ses citations et de ses lectures, il n'a placé leur nom. Sans doute il les a admirés et sentis, mais il a dû, avant tout, obéir à son sentiment personnel, à son entraînement prononcé et l'on peut dire passionné vers les secrets de la nature. Il ne l'a point aimée en poète seulement, il l'a idolâtrée. Il a été panthéiste à la manière de Gœthe sans le savoir, et peut-être s'est-il assez peu soucié des Grecs, peut-être n'a-t-il vu en

il a relevé une grande quantité de locutions, de tours de phrase, d'idiotismes, communs aux deux langues, et qui semblent indiquer bien moins une communication directe qu'une certaine ressemblance de génie. M. de Maistre, dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, est de l'avis de Henri Estienne, et croit à la ressemblance du génie des deux langues. Pourtant, il faut le dire, toute cette renaissance grecque du XVIe siècle, en France, fut érudite, pédantesque, pénible; le seul Amyot, par l'élégance facile de sa traduction de Plutarque, semble préluder à La Fontaine et à Fénelon.

« 2° Avec l'école de Malherbe et de ses successeurs classiques, la littérature française se rapprocha davantage du caractère latin, quelque chose de clair, de précis, de concis, une langue d'affaires, de politique, de prose; Corneille, Malherbe, Boileau, n'avaient que très peu ou pas du tout le sentiment *grec*. Corneille adorait Lucain et ce genre latin, Boileau s'attache à Juvénal. Racine sent bien plus les Grecs; mais, en bel-esprit tendre, il sent et suit surtout ceux du second et du troisième âge, non pas Eschyle, non pas même Sophocle, mais plutôt Euripide; ses Grecs, à lui, ont monté l'escalier de Versailles et ont fait antichambre à l'OEil-de-Bœuf. On voit dans la querelle des anciens et des modernes, où Racine et Boileau défendent Homère contre Perrault, combien il y avait peu, de part et d'autre, de sentiment vrai de l'antique. Mais La Fontaine, sans y songer, était alors bien plus grec que tous de sentiment et de génie; dans *Philémon et Baucis*, par exemple, dans certains passages de la *Mort d'Adonis* ou de *Psyché*. Surtout Fénelon l'est par le goût, le délicat, le fin, le négligent d'un tour simple et divin; il l'est dans son *Télémaque*, dans ses essais de traduction d'Homère, ses *Aventures d'Aristonoüs;* il l'est partout par une sorte de subtilité facile et insinuante qui pénètre et charme : c'est comme une brise de ces belles contrées qui court sur ses pages. Massillon aussi, né à Hières, a reçu un souffle de l'antique Massilie, et sa phrase abondante et fleurie rappelle Isocrate.

« 3° Au XVIIIe siècle, en France, on est moins près du sentiment grec que jamais. Les littérateurs ne savent plus même le grec pour la plupart. Quelques critiques, comme l'abbé Arnaud, qui semblent se vouer à ce genre d'érudition avec enthou-

eux que les dépositaires des mythes sacrés de Cybèle, sans trop se demander si leurs poètes avaient le don de la chanter mieux que lui. Son ambition n'est pas tant de la décrire que de la comprendre, et les derniers versets du *Centaure* révèlent assez le tourment d'une ardente imagination qui ne se contente pas des mots et des images, mais qui interroge avec ferveur les mystères de la création. Il ne lui faut rien moins pour apaiser l'ambition de son intelligence perdue dans la sphère des abstractions. Il ne se contenterait pas de peindre et de chanter comme Chénier, il ne se contenterait pas d'interpréter systématiquement comme Ballanche. Il veut savoir, il veut surprendre et saisir le sens caché des signes divins imprimés sur la face de la terre; mais il n'a embrassé que des nuages, et son ame s'est brisée dans cette étreinte au-dessus des forces humaines. C'est être déjà bien grand que d'avoir entrepris comme un vrai Titan d'escalader l'Olympe

siasme, donnent plutôt une idée fausse. Bernardin de Saint-Pierre, sans tant d'étude, y atteint mieux par simple génie; héritier en partie de Fénelon, il a, dans *Paul et Virginie*, dans bien des pages de ses *Études*, dans cette page (par exemple) où il fait gémir Ariane abandonnée à Naxos et consolée par Bacchus, des retours de l'inspiration grecque et de cette muse heureuse; mais c'est le doux et le délicat plutôt que le grand, qu'il en retrouve et en exprime. L'abbé Barthélemy, dans le *Voyage d'Anacharsis* (si agréable et si utile d'ailleurs), accrédita un sentiment grec un peu maniéré et très parisien, qui ne remontait pas au grand et ne rendait pas même le simple et le pur. Heureusement André Chénier était né, et par lui la veine grecque est retrouvée.

« 4° Au moment où l'école de David essaie, un peu en tâtonnant et en se guindant, de revenir à l'art grec, André Chénier y atteint en poésie. Dans son *Homère*, l'idée du grand et du primitif se retrouve et se découvre même pour la première fois. Dans l'étude de la statuaire grecque, on en resta ainsi long-temps au pur gracieux, à l'art joli et léché des derniers âges : ce n'est que tard qu'on a découvert la majesté reculée des marbres d'Égine, les bas-reliefs de Phidias, la Vénus de Milo.

« Peu après André Chénier, et avant qu'on eût publié ses poèmes, M. de Châteaubriand, dans les *Martyrs*, retrouvait de grands traits de la beauté grecque antique; dans son *Itinéraire*, il a surtout peint admirablement le rivage de l'Attique. Il sent à merveille le Sophocle et le Périclès.

« Un homme qui ne sentait pas moins la Grèce dès la fin du XVIIIe siècle, est M. Joubert, sur lequel M. Sainte-Beuve a donné un article dans votre *Revue des Deux Mondes :* quelques pensées de lui sont ce qu'on a écrit de mieux en fait de critique littéraire des Grecs. Il aurait aimé *le Centaure.*

« Vous connaissez l'*Orphée*, et je n'ai point à vous en parler; mais à Ballanche, à Quinet (dans son *Voyage en Grèce*), il manque un peu trop pour correctif de leur philosophie concevant et refaisant la Grèce, quelque chose de cette qualité grecque fine, simple et subtile, négligée et élégante, railleuse et réelle, de Paul-Louis Courier, ce vrai Grec, dont la figure, la bouche surtout, fendue jusqu'aux oreilles, ressemblait un peu à celle d'un faune. »

et de détrôner Jupiter. Un autre fragment de ses lettres exprimera avec grandeur et simplicité cet amour à la fois instinctif et abstrait de la nature.

« 11 *avril* 1838. — Hier, accès de fièvre dans les formes; aujourd'hui, faiblesse, atonie, épuisement. On vient d'ouvrir les fenêtres; le ciel est pur et le soleil magnifique.

Ah! que ne suis-je assis à l'ombre des forêts!

« Vous rirez de cette exclamation, puisqu'on ne voit pas encore aux arbres les plus précoces ces premiers boutons que Bernardin de Saint-Pierre appelle des gouttes de verdure. Mais peut-être qu'au sein des forêts, dans la saison où la vie remonte jusqu'à l'extrémité des rameaux, je recevrai quelque bienfait, et que j'aurai ma part dans l'abondance de la fécondité et de la chaleur. Je reviens, comme vous voyez, à mes anciennes imaginations sur les choses naturelles, invincible tendance de ma pensée, sorte de passion qui me donne des enthousiasmes, des pleurs, des éclats de joie, et un éternel aliment de songerie. Et pourtant, je ne suis ni physicien, ni naturaliste, ni rien de savant. Il y a un mot qui est le dieu de mon imagination, le tyran, devrais-je dire, qui la fascine, l'attire, lui donne un travail sans relâche et l'entraînera, je ne sais où : c'est le mot de *vie*. Mon amour des choses naturelles ne va pas au détail ni aux recherches analytiques et opiniâtres de la science, mais à l'universalité de ce qui est, à la manière orientale. Si je ne craignais de sortir de ma paresse et de passer pour fou, j'écrirais des rêveries à tenir en admiration toute l'Allemagne, et la France en assoupissement. »

Dans une autre lettre, il exprime l'identification de son être avec la nature d'une manière encore plus vive et plus matériellement sympathique.

« J'ai le cœur si plein, l'imagination si inquiète, qu'il faut que je cherche quelque consolation à tout cela en m'abandonnant avec vous. Je déborde de larmes, moi qui souffre si singulièrement des larmes des autres. Un trouble mêlé de douleurs et de charmes s'est emparé de toute mon ame. L'avenir plein de ténèbres où je vais entrer, le présent qui me comble de biens et de maux, mon étrange cœur, d'incroyables combats, des épanchemens d'affection à entraîner avec soi l'ame et la vie et tout ce que je puis être; la beauté du jour, la puissance de l'air et du soleil, *all*, tout ce qui peut rendre éperdue une faible créature me remplit et m'environne. Vraiment je ne sais pas en quoi j'éclaterais s'il survenait en ce moment une musique comme

celle de la *Pastorale*. Dieu me ferait peut-être la grace de laisser s'en aller de toutes parts tout ce qui compose ma vie. Il y a pour moi tel moment où il me semble qu'il ne faudrait que la toucher du doigt le plus léger pour que mon existence se dissipât. La présence du bonheur me trouble, et je souffre même d'un certain froid que je ressens; mais je n'ai pas fait deux pas au dehors que l'agitation me prend, un regret infini, une ivresse de souvenir, des récapitulations qui exaltent tout le passé et qui sont plus riches que la présence même du bonheur; enfin ce qui est, à ce qu'il semble, une loi de ma nature, toutes choses mieux ressenties que senties. — Demain, vous verrez chez vous quelqu'un de fort maussade, et en proie au froid le plus cruel. Ce sera le fol de ce soir.

Caddi come corpo morto cade.

Adieu; la soirée est admirable; que la nuit qui s'apprête vous comble de sa beauté. »

Est-il beaucoup de pages de Werther qui soient supérieures à cette lettre écrite rapidement, non relue, car elle est à peine ponctuée, et jetée à la poste, dont elle porte le timbre comme toutes les autres?

Je ne puis résister au plaisir de transcrire mot à mot tout ce qu'il m'est permis de publier.

« Le ciel de ce soir est digne de la Grèce. Que faisons-nous pendant ces belles fêtes de l'air et de la lumière? Je suis inquiet et ne sais trop à quoi me dévouer; ces longs jours paisibles ne me communiquent pas le calme. Le soleil et la pureté de l'étendue me font venir toutes sortes d'étranges pensées dont mon esprit s'irrite. L'infini se découvre davantage et les limites sont plus cruelles; que sais-je enfin? je ne vous répéterai pas mes ennuis; c'est une vieille ballade dont je vous ai bercé jusqu'au sommeil. — J'ai songé aujourd'hui au petit usage que nous faisions de nos jours; je ne parle pas de l'ambition, c'est dans ce temps chose si vulgaire, et les gens sont travaillés de rêves si ridicules, qu'il faut se glorifier dans sa paresse et se faire, au milieu de tant d'esprits éclatans, une auréole d'obscurité: je veux dire que nous vivons plus tourmentés par notre imagination que ne l'était Tantale par la fraîcheur de l'eau qui irritait ses lèvres et le charmant coloris des fruits qui fuyaient sa faim. J'ai tout l'air de mettre ici la vie dans les jouissances, et je ne m'en défendrai pas trop, le tout bien entendu dans les intérêts de notre immortel esprit et pour son service bien compris; car, disait Sheridan, si la pensee

est lente à venir, un verre de bon vin la stimule, et, quand elle est venue, un bon verre de vin la récompense. Ah oui! n'en déplaise aux spiritualistes et partant à moi-même, un verre de bon vin est l'ame de notre ame, et vaut mieux pour le profit intérieur que toutes les chansons dont on nous repaît. Mais je parle comme un hôte du Caveau, moi qui voulais dire simplement que la vie ne vaut pas une libation. . . . .
Débrouillez tout cela si vous pouvez. Pour moi, grace à Dieu, je commence à me soucier assez peu de ce qui peut se passer en moi, et veux enfin me démêler de moi-même en plantant là cette psychologie qui est un mot disgracieux et une manie de notre siècle. »

. . . .

Il avait pourtant la conscience de son génie, car il dit quelque part:

. . . .

« Je ne tirerai jamais rien de bon de ce maudit cerveau où cependant, j'en suis sûr, loge quelque chose qui n'est pas sans prix; c'est la destinée de la perle dans l'huître au fond de l'Océan. Combien, et de la plus belle eau, qui ne seront jamais tirées à la lumière! »

Ailleurs, il se raille lui-même et sans amertume, sans dépit contre la gloire qui ne vient pas à lui, et qu'il ne veut pas chercher.

« Vous voulez donc que j'écrive quelque folie sur ce fol de Benvenuto? Ce ne sera que vision d'un bout à l'autre. Ni l'art, ni l'histoire ne s'en trouveront bien. Je n'ai pas l'ombre d'une idée sur l'idéal, et l'histoire ne connaît point de galant homme plus ignorant que moi à son endroit. N'importe, je vous obéirai. N'êtes-vous pas pour moi tout le public et la *postérité?* Mais ne me trouvez-vous pas plaisant avec ce mot où sont renfermés tous les hommes à venir qui se transmettront fidèlement de l'un à l'autre la plus complète ignorance du nom de votre pauvre serviteur? Je veux dire que je n'aspire qu'à vous, à votre suffrage, et que je fais bon marché de tout le reste, la postérité comprise, pour être aussi sage que le renard gascon. »

Une seule fois il exprime la fantaisie de se faire imprimer dans une *Revue* « pour battre un peu monnaie, » et presque aussitôt il abandonne ce projet en disant: « Mais je n'ai dans la tête que des sujets insensés !..... Hélas, rien n'est beau comme l'idéal; mais aussi quoi de plus délicat et de plus dangereux à toucher! Ce rêve si léger se change en plomb souvente fois dont on est rudement froissé. Je finirai ma complainte aujourd'hui par un vers de celle du juif errant.

Hélas! mon Dieu! »

. . . .

Il a des mots admirables jetés çà et là dans ses lettres, de ceux que les écrivains de profession mettent en réserve pour les enchâsser au bout de leurs périodes comme le gros diamant au faîte du diadème. Il dit quelque part :

« Quand je goûte cette sorte de bien-être dans l'irritation, je ne puis comparer ma pensée (c'est presque fou) qu'à un feu du ciel qui frémit à l'horizon entre deux mondes. »

Et, vers la fin de la même lettre, il raconte que ses parentes s'inquiètent de l'altération de ses traits ; cependant il leur cache le ravage intérieur de la maladie.

« Ah! disent-elles en se ravisant, c'est le retranchement de vos cheveux qui vous rend d'une mine si austère. — Les cheveux repousseront, et il n'y aura que plus d'ombre. »

J'ai cité autant que possible, mais j'ai dû taire tout ce qui tient à la vie intérieure. C'est pourtant là que se révèle le cœur du poète. Ce cœur, je puis l'attester, quoi qu'en dise le noble rêveur qui s'accuse et se tourmente sans cesse comme à plaisir, est aussi délicat, aussi affectueux, aussi large que son intelligence. L'amitié est sentie et exprimée par lui de la façon la plus exquise et la plus profonde. L'amour aussi est placé là comme une religion ; mais peut-être cet amour de poète ne se contente-t-il absolument que dans les choses increées. Quoi qu'il en soit, et bien qu'à toute page un gémissement lui échappe à cet homme qui, dans son culte de l'idéal, voudrait s'idéaliser lui-même et ne sait pas s'habituer à l'infirmité de sa propre nature, cet homme est indulgent aux autres, fraternel, dévoué avec une sorte de stoïcisme, esclave de sa parole, simple dans ses goûts, charmé de la vue d'un camélia, résigné à la maladie, heureux d'être couché, tranquille derrière ses rideaux, « et plus près naturellement du pays des songes. » Il n'a d'amertume que contre la mobilité de son humeur et la susceptibilité excessive d'une organisation sans doute trop exquise pour supporter la vie telle qu'elle est arrangée en ce triste monde. Qu'a-t-il donc manqué à cet enfant privilégié du ciel? Qu'eût-il donc fallu pour que cette sensitive, si souvent froissée et repliée sur elle-même, s'ouvrît aux rayons d'un soleil bienfaisant? C'est précisément le soleil de l'intelligence, c'est la foi ; c'est une religion, une notion nette et grande de sa mission en ce monde, des causes et des fins de l'humanité, des devoirs de l'homme par rapport à ses semblables et des droits de ce même homme envers la société universelle. C'est là ce secret terrible que le Centaure cherchait sur les lèvres de Cybèle endor-

mie, ce son mystérieux qu'il eût voulu recueillir sur la pierre magique où Apollon avait posé sa lyre. Il sentait l'infini dans l'univers, mais il ne le sentait pas en lui-même. Effrayé de ce néant imaginaire qui a tant pesé sur l'ame de Byron et des grands poètes sceptiques, il eût voulu se réfugier dans les demeures profondes des antiques divinités, symboles imparfaits de la vie partout féconde, éternelle et divine; il eût voulu dissoudre son être dans les élémens, dans les bois, dans les eaux, dans ce qu'il appelle les *choses naturelles;* il eût voulu dépouiller son être comme un vêtement trop lourd, et remonter comme une essence subtile dans le sein du Créateur, pour savoir ce que signifie cette vie d'un jour sur la terre et ce silence qui règne endeçà du berceau comme au-delà de la tombe.

Dira-t-on que ce fut là un rêveur, un insensé, et que cette existence flétrie, cette mort désolée, sont des faits individuels, des maladies de l'esprit qui ne prouvent rien contre l'organisation de la société humaine? Où donc est le tort, dira-t-on peut-être, si les individus agitent de telles questions dans leur sein, que la société ne puisse les résoudre? En admettant l'humanité aussi continuellement progressive que vous la rêvez, n'y aura-t-il pas, dans des âges plus avancés, des individus qui seront encore en avant de leur siècle? N'y en aura-t-il pas tant que l'humanité subsistera, et sera-t-elle coupable chaque fois qu'une avidité dévorante poussera quelques-uns de ses membres à troubler son cours auguste et mesuré par l'impatience de leur idéal et le mépris des croyances reçues?

Il serait facile de répondre à de telles questions; mais les esprits qui condamnent ainsi les idéalistes impatiens du temps présent n'ont pas mission pour juger de la société future. Ont-ils le droit d'y jeter seulement un regard, eux qui n'ont pas la volonté de moraliser et d'élever les intérêts de la vie actuelle? eux qui n'ont ni respect, ni sympathie, ni pitié pour les tortures des ames tendres et religieuses, veuves de toute religion et de toute charité? eux qui vivent des bienfaits de la terre sans rechercher la source d'où ils découlent? eux qui ont fait le siècle athée et qui exploitent l'athéisme, regardant naître et mourir avec une ironique tolérance les religions qui essaient d'éclore et celles qui sont à leur déclin? eux qui consacrent en théorie les principes du dogme éternel de l'égalité, de la liberté et de la fraternité, en maintenant dans le fait l'esclavage, l'inégalité, la discorde? Qu'a-t-elle donc fait pour notre éducation morale, et que fait-elle pour nos enfans, cette société conservée avec tant d'amour et de soin? Pour nous, ce furent des prêtres investis de la

puissance gouvernementale qui tyrannisaient nos consciences sans permettre l'exercice de la raison humaine. Pour nos enfans, ce sont des athées qui, ne s'inquiétant ni de la raison ni de la conscience, leur prêchent pour toute doctrine le maintien d'un ordre monstrueux, inique, impossible. Étonnez-vous donc que cette génération produise des intelligences qui avortent faute d'un enseignement fait pour elles, et des cerveaux qui se brisent dans la recherche d'une vérité que vous flétrissez de ridicule, que vous traitez de folie coupable et d'inaptitude à la vie sociale? Il vous sied mal, en vérité, de dire que ceux-là sont des fous, car vous êtes insensés vous-même de croire à un ordre basé sur l'absence de tout principe de justice et de vérité. Nos enfans n'accepteront pas vos enseignemens, et, si vous réussissez à les corrompre, ce ne sera pas à votre profit.

Peut-être un jour vous diront-ils à leur tour : — Laissez-nous pleurer nos martyrs, nous autres poètes sans patrie, lyres brisées, qui savons bien la cause de leur gémissement et du nôtre. Vous ne comprenez pas le mal qui les a tués; eux-mêmes ne l'ont pas compris. Pour voir clair en soi-même, pour s'expliquer ces langueurs, ces découragemens, pour trouver un nom à ces ennuis sans fin, à ces désirs sans but saisissable et sans forme connue, il faudrait avoir déjà une première initiation, et, dans ces temps de décadence et de transformation, les plus grandes intelligences ne l'ont eue que bien tard et ne l'ont conquise qu'après de bien rudes souffrances. Saint Augustin n'avait-il pas le spleen, lui aussi, et savait-il, avant d'ouvrir les yeux au christianisme, quelle lumière lui manquait pour dissiper les ténèbres de son ame? Si quelques-uns d'entre nous aujourd'hui ouvrent aussi les yeux à une lumière nouvelle, n'est-ce pas que la Providence les favorise étrangement; et ne leur faut-il pas chercher ce grain de foi dans l'obscurité, dans la tourmente, assaillis par le doute, l'ironie, l'absence de toute sympathie, de tout exemple, de tout concours fraternel, de toute protection dans les hautes régions de la puissance? Où sont donc les hommes forts qui se sont levés dans un concile nouveau pour dire : — Il importe de s'enquérir enfin des secrets de la vie et de la mort, et de dire aux petits et aux simples ce qu'ils ont à faire en ce monde. Ils savent bien déjà que Dieu n'est pas un vain mot, et qu'il ne les a pas créés pour servir, pour mendier ou pour conquérir leur vie par le meurtre et le pillage.— Essayez de parler enfin à vos frères cœur à cœur, conscience à conscience; vous verrez bien que des langues que vous croyez muettes se délieront, et que de grands enseignemens monteront d'en bas

vers vous, tandis que la lumière d'en haut descendra sur vos têtes. Essayez,... mais vous ne le pouvez pas, occupés que vous êtes de reprendre et de recrépir de toutes parts ces digues que le flot envahit; l'existence matérielle de cette société absorbe tous vos soins et dépasse toutes vos forces. En attendant, les puissances de l'esprit se développent et se dressent de toutes parts autour de vous. Parmi ces spectres menaçans, quelques-uns s'effacent et rentrent dans la nuit, parce que l'heure de la vie n'a pas sonné, et que le souffle impétueux qui les animait ne pouvait lutter plus long-temps dans l'horreur de ce chaos; mais il en est d'autres qui sauront attendre, et vous les retrouverez debout pour vous dire : Vous avez laissé mourir nos frères, et nous, nous ne voulons pas mourir.

Le Centaure.

J'ai reçu la naissance dans les antres de ces montagnes. Comme le fleuve de cette vallée dont les gouttes primitives coulent de quelque roche qui pleure dans une grotte profonde, le premier instant de ma vie tomba dans les ténèbres d'un séjour reculé et sans troubler son silence. Quand nos mères approchent de leur délivrance, elles s'écartent vers les cavernes, et dans le fond des plus sauvages, au plus épais de l'ombre, elles enfantent sans élever une plainte des fruits silencieux comme elles-mêmes. Leur lait puissant nous fait surmonter sans langueur ni lutte douteuse les premières difficultés de la vie; et cependant nous sortons de nos cavernes plus tard que vous de vos berceaux. C'est qu'il est répandu parmi nous qu'il faut soustraire et envelopper les premiers temps de l'existence, comme des jours remplis par les dieux. Mon accroissement eut son cours presque entier dans les ombres où j'étais né. Le fond de mon séjour se trouvait si avancé dans l'épaisseur de la montagne, que j'eusse ignoré le côté de l'issue, si, détournant quelquefois dans cette ouverture, les vents n'y eussent jeté des fraîcheurs et des troubles soudains. Quelquefois aussi, ma mère rentrait, environnée du parfum des vallées ou ruisselante des flots qu'elle fréquentait. Or, ces retours qu'elle faisait, sans m'instruire jamais des vallons ni des fleuves, mais suivie de leurs émanations, inquiétaient mes esprits, et je rôdais tout agité dans mes ombres. Quels sont-ils, me disais-je, ces *dehors* (1) où ma mère

(1) Cette expression est étrange, peu grammaticale peut-être; mais je n'en vois

s'emporte, et qu'y règne-t-il de si puissant qui l'appelle à soi si fréquemment? Mais qu'y ressent-on de si opposé qu'elle en revienne chaque jour diversement émue? Ma mère rentrait, tantôt animée d'une joie profonde, et tantôt triste et traînante et comme blessée. La joie qu'elle rapportait se marquait de loin dans quelques traits de sa marche et s'épandait de ses regards. J'en éprouvais des communications dans tout mon sein; mais ses abattemens me gagnaient bien davantage et m'entraînaient bien plus avant dans les conjectures où mon esprit se portait. Dans ces momens, je m'inquiétais de mes forces, j'y reconnaissais une puissance qui ne pouvait demeurer solitaire, et me prenant, soit à secouer mes bras, soit à multiplier mon galop dans les ombres spacieuses de la caverne, je m'efforçais de découvrir dans les coups que je frappais au vide, et par l'emportement des pas que j'y faisais, vers quoi mes bras devaient s'étendre et mes pieds m'emporter... Depuis, j'ai noué mes bras autour du buste des centaures, et du corps des héros, et du tronc des chênes; mes mains ont tenté les rochers, les eaux, les plantes innombrables et les plus subtiles impressions de l'air, car je les élève dans les nuits aveugles et calmes pour qu'elles surprennent les souffles et en tirent des signes pour augurer mon chemin; mes pieds, voyez, ô Mélampe, comme ils sont usés! Et cependant, tout glacé que je suis dans ces extrémités de l'âge, il est des jours où, en pleine lumière, sur les sommets, j'agite de ces courses de ma jeunesse dans la caverne, et pour le même dessein, brandissant mes bras et employant tous les restes de ma rapidité.

Ces troubles alternaient avec de longues absences de tout mouvement inquiet. Dès-lors, je ne possédais plus d'autre sentiment dans mon être entier que celui de la croissance et des degrés de vie qui montaient dans mon sein. Ayant perdu l'amour de l'emportement, et retiré dans un repos absolu, je goûtais sans altération le bienfait des dieux qui se répandait en moi. Le calme et les ombres président au charme secret du sentiment de la vie. Ombres qui habitez les cavernes de ces montagnes, je dois à vos soins silencieux l'éducation cachée qui m'a si fortement nourri, et d'avoir, sous votre garde, goûté la vie toute pure et telle qu'elle me venait sortant du sein des dieux! Quand je descendis de votre asile dans la lumière du jour, je chancelai et ne la saluai pas, car elle s'empara de moi avec violence,

pas de plus belle et de plus saisissante pour rendre le sentiment mystérieux d'un monde inconnu. Un tel écrivain eût été contesté sans doute, mais il eût fait faire de grands progrès à notre langue, quoi qu'on eût pu dire.

m'enivrant comme eût fait une liqueur funeste soudainement versée dans mon sein, et j'éprouvai que mon être, jusque-là si ferme et si simple, s'ébranlait et perdait beaucoup de lui-même, comme s'il eût dû se disperser dans les vents.

O Mélampe, qui voulez savoir la vie des centaures, par quelle volonté des dieux avez-vous été guidé vers moi, le plus vieux et le plus triste de tous? Il y a long-temps que je n'exerce plus rien de leur vie. Je ne quitte plus ce sommet de montagne où l'âge m'a confiné. La pointe de mes flèches ne me sert plus qu'à déraciner les plantes tenaces; les lacs tranquilles me connaissent encore, mais les fleuves m'ont oublié. Je vous dirai quelques points de ma jeunesse; mais ces souvenirs, issus d'une mémoire altérée, se traînent comme les flots d'une libation avare en tombant d'une urne endommagée. Je vous ai exprimé aisément les premières années, parce qu'elles furent calmes et parfaites; c'était la vie seule et simple qui m'abreuvait, cela se retient et se récite sans peine. Un dieu, supplié de raconter sa vie, la mettrait en deux mots, ô Mélampe.

L'usage de ma jeunesse fut rapide et rempli d'agitation. Je vivais de mouvement et ne connaissais pas de borne à mes pas. Dans la fierté de mes forces libres, j'errais m'étendant de toutes parts dans ces déserts. Un jour que je suivais une vallée où s'engagent peu les centaures, je découvris un homme qui côtoyait le fleuve sur la rive contraire. C'était le premier qui s'offrît à ma vue, je le méprisai. Voilà tout au plus, me dis-je, la moitié de mon être! Que ses pas sont courts et sa démarche malaisée! Ses yeux semblent mesurer l'espace avec tristesse. Sans doute c'est un centaure renversé par les dieux et qu'ils ont réduit à se traîner ainsi.

Je me délassais souvent de mes journées dans le lit des fleuves. Une moitié de moi-même, cachée dans les eaux, s'agitait pour les surmonter, tandis que l'autre s'élevait tranquille et que je portais mes bras oisifs bien au-dessus des flots. Je m'oubliais ainsi au milieu des ondes, cédant aux entraînemens de leur cours qui m'emmenait au loin et conduisait leur hôte sauvage à tous les charmes des rivages. Combien de fois, surpris par la nuit, j'ai suivi les courans sous les ombres qui se répandaient, déposant jusque dans le fond des vallées l'influence nocturne des dieux! Ma vie fougueuse se tempérait alors au point de ne laisser plus qu'un léger sentiment de mon existence répandu par tout mon être avec une égale mesure, comme, dans les eaux où je nageais, les lueurs de la déesse qui parcourt les nuits. Mélampe, ma vieillesse regrette les fleuves; paisibles la plupart et

monotones, ils suivent leur destinée avec plus de calme que les centaures, et une sagesse plus bienfaisante que celle des hommes. Quand je sortais de leur sein, j'étais suivi de leurs dons qui m'accompagnaient des jours entiers et ne se retiraient qu'avec lenteur, à la manière des parfums.

Une inconstance sauvage et aveugle disposait de mes pas. Au milieu des courses les plus violentes, il m'arrivait de rompre subitement mon galop, comme si un abîme se fût rencontré à mes pieds, ou bien un dieu debout devant moi. Ces immobilités soudaines me laissaient ressentir ma vie tout émue par les emportemens où j'étais. Autrefois j'ai coupé dans les forêts des rameaux qu'en courant j'élevais par-dessus ma tête; la vitesse de la course suspendait la mobilité du feuillage qui ne rendait plus qu'un frémissement léger; mais au moindre repos le vent et l'agitation rentraient dans le rameau qui reprenait le cours de ses murmures. Ainsi ma vie, à l'interruption subite des carrières impétueuses que je fournissais à travers ces vallées, frémissait dans tout mon sein. Je l'entendais courir en bouillonnant et rouler le feu qu'elle avait pris dans l'espace ardemment franchi. Mes flancs animés luttaient contre ses flots dont ils étaient pressés intérieurement, et goûtaient dans ces tempêtes la volupté qui n'est connue que des rivages de la mer, de renfermer sans aucune perte une vie montée à son comble et irritée. Cependant, la tête inclinée au vent qui m'apportait le frais, je considérais la cime des montagnes devenues lointaines en quelques instans, les arbres des rivages et les eaux des fleuves, celles-ci portées d'un cours traînant, ceux-là attachés dans le sein de la terre, et mobiles seulement par leurs branchages soumis aux souffles de l'air qui les font gémir. « Moi seul, me disais-je, j'ai le mouvement libre, et j'emporte à mon gré ma vie de l'un à l'autre bout de ces vallées. Je suis plus heureux que les torrens qui tombent des montagnes pour n'y plus remonter. Le roulement de mes pas est plus beau que les plaintes des bois et que les bruits de l'onde; c'est le retentissement du centaure errant et qui se guide lui-même. » Ainsi, tandis que mes flancs agités possédaient l'ivresse de la course, plus haut j'en ressentais l'orgueil, et détournant la tête, je m'arrêtais quelque temps à considérer ma croupe fumante.

La jeunesse est semblable aux forêts verdoyantes tourmentées par les vents : elle agite de tous côtés les riches présens de la vie, et toujours quelque profond murmure règne dans son feuillage. Vivant avec l'abandon des fleuves, respirant sans cesse Cybèle, soit dans le lit des vallées, soit à la cime des montagnes, je bondissais partout

comme une vie aveugle et déchaînée. Mais lorsque la nuit, remplie du calme des dieux, me trouvait sur le penchant des monts, elle me conduisait à l'entrée des cavernes et m'y apaisait comme elle apaise les vagues de la mer, laissant survivre en moi de légères ondulations qui écartaient le sommeil sans altérer mon repos. Couché sur le seuil de ma retraite, les flancs cachés dans l'antre et la tête sous le ciel, je suivais le spectacle des ombres. Alors la vie étrangère qui m'avait pénétré durant le jour se détachait de moi goutte à goutte, retournant au sein paisible de Cybèle, comme après l'ondée les débris de la pluie attachée aux feuillages font leur chute et rejoignent les eaux. On dit que les dieux marins quittent durant les ombres leurs palais profonds, et, s'asseyant sur les promontoires, étendent leurs regards sur les flots. Ainsi je veillais ayant à mes pieds une étendue de vie semblable à la mer assoupie. Rendu à l'existence distincte et pleine, il me paraissait que je sortais de naître, et que des eaux profondes et qui m'avaient conçu dans leur sein venaient de me laisser sur le haut de la montagne, comme un dauphin oublié sur les sirtes par les flots d'Amphitrite.

Mes regards couraient librement et gagnaient les points les plus éloignés. Comme des rivages toujours humides, le cours des montagnes du couchant demeurait empreint de lueurs mal essuyées par les ombres. Là survivaient, dans les clartés pâles, des sommets nus et purs. Là, je voyais descendre tantôt le dieu Pan, toujours solitaire, tantôt le chœur des divinités secrètes, ou passer quelque nymphe des montagnes enivrée par la nuit. Quelquefois les aigles du mont Olympe traversaient le haut du ciel et s'évanouissaient dans les constellations reculées ou sous les bois inspirés. L'esprit des dieux, venant à s'agiter, troublait soudainement le calme des vieux chênes.

Vous poursuivez la sagesse, ô Mélampe! qui est la science de la volonté des dieux, et vous errez parmi les peuples comme un mortel égaré par les destinées. Il est dans ces lieux une pierre qui, dès qu'on la touche, rend un son semblable à celui des cordes d'un instrument qui se rompent, et les hommes racontent qu'Apollon, qui chassait son troupeau dans ces déserts, ayant mis sa lyre sur cette pierre, y laissa cette mélodie. O Mélampe, les dieux errans ont posé leur lyre sur les pierres, mais aucun... aucun ne l'y a oubliée. Au temps où je veillais dans les cavernes, j'ai cru quelquefois que j'allais surprendre les rêves de Cybèle endormie, et que la mère des dieux, trahie par les songes, perdrait quelques secrets; mais je n'ai jamais reconnu que

des sons qui se dissolvaient dans le souffle de la nuit, ou des mots inarticulés comme le bouillonnement des fleuves.

« O Macarée, me dit un jour le grand Chiron dont je suivais la vieillesse, nous sommes tous deux centaures des montagnes, mais que nos pratiques sont opposées! Vous le voyez, tous les soins de mes journées consistent dans la recherche des plantes, et vous, vous êtes semblable à ces mortels qui ont recueilli sur les eaux ou dans les bois et porté à leurs lèvres quelques fragmens du chalumeau rompu par le dieu Pan. Dès-lors ces mortels, ayant respiré dans ces débris du dieu un esprit sauvage ou peut-être gagné quelque fureur secrète, entrent dans les déserts, se plongent aux forêts, côtoient les eaux, se mêlent aux montagnes, inquiets et portés d'un dessein inconnu. Les cavales aimées par les vents dans la Scythie la plus lointaine, ne sont ni plus farouches que vous, ni plus tristes le soir, quand l'Aquilon s'est retiré. Cherchez-vous les dieux, ô Macarée, et d'où sont issus les hommes, les animaux et les principes du feu universel? Mais le vieil Océan, père de toutes choses, retient en lui-même ces secrets, et les nymphes qui l'entourent décrivent en chantant un chœur éternel devant lui, pour couvrir ce qui pourrait s'évader de ses lèvres entr'ouvertes par le sommeil. Les mortels qui touchèrent les dieux par leur vertu, ont reçu de leurs mains des lyres pour charmer les peuples, ou des semences nouvelles pour les enrichir, mais rien de leur bouche inexorable.

« Dans ma jeunesse, Apollon m'inclina vers les plantes, et m'apprit à dépouiller dans leurs veines les sucs bienfaisans. Depuis j'ai gardé fidèlement la grande demeure de ces montagnes, inquiet, mais me détournant sans cesse à la quête des simples, et communiquant les vertus que je découvre. Voyez-vous d'ici la cime chauve du mont OEta? Alcide l'a dépouillée pour construire son bûcher. O Macarée! les demi-dieux enfans des dieux étendent la dépouille des lions sur les bûchers, et se consument au sommet des montagnes! les poisons de la terre infectent le sang reçu des immortels! Et nous, centaures engendrés par un mortel audacieux dans le sein d'une vapeur semblable à une déesse, qu'attendrions-nous du secours de Jupiter, qui a foudroyé le père de notre race? Le vautour des dieux déchire éternellement les entrailles de l'ouvrier qui forma le premier homme. O Macarée! hommes et centaures reconnaissent pour auteurs de leur sang des soustracteurs du privilége des immortels, et peut-être que tout ce qui se meut hors d'eux-mêmes n'est qu'un larcin qu'on leur

a fait, qu'un léger débris de leur nature emporté au loin, comme la semence qui vole, par le souffle tout puissant du destin. On publie qu'Égée, père de Thésée, cacha sous le poids d'une roche, au bord de la mer, des souvenirs et des marques à quoi son fils pût un jour reconnaître sa naissance. Les dieux jaloux ont enfoui quelque part les témoignages de la descendance des choses; mais au bord de quel océan ont-ils roulé la pierre qui les couvre, ô Macarée!

Telle était la sagesse où me portait le grand Chiron. Réduit à la dernière vieillesse, le centaure nourrissait dans son esprit les plus hauts discours. Son buste encore hardi s'affaissait à peine sur ses flancs qu'il surmontait en marquant une légère inclinaison, comme un chêne attristé par les vents, et la force de ses pas souffrait à peine de la perte des années. On eût dit qu'il retenait des restes de l'immortalité autrefois reçue d'Apollon, mais qu'il avait rendue à ce dieu.

Pour moi, ô Mélampe, je décline dans la vieillesse, calme comme le coucher des constellations. Je garde encore assez de hardiesse pour gagner le haut des rochers où je m'attarde soit à considérer les nuages sauvages et inquiets, soit à voir venir de l'horizon les hyades pluvieuses, les pléiades ou le grand Orion; mais je reconnais que je me réduis et me perds rapidement comme une neige flottant sur les eaux, et que prochainement j'irai me mêler aux fleuves qui coulent dans le vaste sein de la terre.

FRAGMENT.

Non, ce n'est plus assez de la roche lointaine
Où mes jours, consumés à contempler les mers,
Ont nourri dans mon sein un amour qui m'entraîne
A suivre aveuglément l'attrait des flots amers.
Il me faut sur le bord une grotte profonde
Que l'orage remplit d'écume et de clameurs,
Où, quand le dieu du jour se lève sur le monde,
L'œil règne et se contente au vaste sein de l'onde
Ou suit à l'horizon la fuite des rameurs.
J'aime Thétis, ses bords ont des sables humides;
La pente qui m'attire y conduit mes pieds nus;
Son haleine a gonflé mes songes trop timides,
Et je vogue en dormant à des points inconnus.

L'amour qui dans le sein des roches les plus dures
Tire de son sommeil la source des ruisseaux,
Du désir de la mer émeut ses faibles eaux,
La conduit vers le jour par des veines obscures,
Et qui, précipitant sa pente et ses murmures,
Dans l'abîme cherché termine ses travaux;
C'est le mien. Mon destin s'incline vers la plage.
Le secret de mon mal est au sein de Thétis.
J'irai, je goûterai les plantes du rivage,
Et peut-être en mon sein tombera le breuvage
Qui change en dieux des mers les mortels engloutis.
Non, je transporterai mon chaume des montagnes
Sur la pente du sable, aux bords pleins de fraîcheur;
Là, je verrai Thétis répandant sa blancheur,
A l'éclat de ses pieds entraîner ses compagnes;
Là, ma pensée aura ses humides campagnes,
J'aurai même une barque et je serai pêcheur.

Ah! les dieux retirés aux antres qu'on ignore,
Les dieux secrets, plongés dans le charme des eaux,
Se plaisent à ravir un berger aux troupeaux,
Mes regards aux vallons, mon souffle aux chalumeaux,
Pour charger mon esprit du mal qui le dévore.

J'étais berger; j'avais plus de mille brebis.
Berger je suis encor, mes brebis sont fidèles :
Mais qu'aux champs refroidis languissent les épis,
Et meurent dans mon sein les soins que j'eus pour elles!
Au cours de l'abandon je laisse errer leurs pas;
Et je me livre aux dieux que je ne connais pas!...
J'immolerai ce soir aux Nymphes des montagnes.

Nymphes, divinités dont le pouvoir conduit
Les racines des bois et le cours des fontaines,
Qui nourrissez les airs de fécondes haleines,
Et des sources que Pan entretient toujours pleines
Aux champs menez la vie à grands flots et sans bruit,
Comme la nuit répand le sommeil dans nos veines,
Dieux des monts et des bois, dieux nommés ou cachés,
De qui le charme vient à tous lieux solitaires,
Et toi, dieu des bergers à ces lieux attachés,
Pan, qui dans les forêts m'entr'ouvris tes mystères,
Vous tous, dieux de ma vie et que j'ai tant aimés,
De vos bienfaits en moi réveillez la mémoire,

Pour m'ôter ce penchant et ravir la victoire
Aux perfides attraits dans la mer enfermés.
Comme un fruit suspendu dans l'ombre du feuillage,
Mon destin s'est formé dans l'épaisseur des bois.
J'ai grandi, recouvert d'une chaleur sauvage,
Et le vent qui rompait le tissu de l'ombrage
Me découvrit le ciel pour la première fois.
Les faveurs de nos dieux m'ont touché dès l'enfance;
Mes plus jeunes regards ont aimé les forêts,
Et mes plus jeunes pas ont suivi le silence
Qui m'entraînait bien loin dans l'ombre et les secrets.
Mais le jour où du haut d'une cime perdue
Je vis (ce fut pour moi comme un brillant réveil!)
Le monde parcouru par les feux du soleil,
Et les champs et les eaux couchés dans l'étendue,
L'étendue enivra mon esprit et mes yeux;
Je voulus égaler mes regards à l'espace,
Et posséder sans borne, en égarant ma trace,
L'ouverture des champs avec celle des cieux.
Aux bergers appartient l'espace et la lumière,
En parcourant les monts ils épuisent le jour;
Ils sont chers à la nuit, qui s'ouvre tout entière
A leurs pas inconnus, et laisse leur paupière
Ouverte aux feux perdus dans leur profond séjour.
Je courus aux bergers, je reconnus leurs fêtes,
Je marchai, je goûtai le charme des troupeaux;
Et sur le haut des monts comme au sein des retraites,
Les dieux, qui m'attiraient dans leurs faveurs secrètes,
Dans des piéges divins prenaient mes sens nouveaux.
Dans les réduits secrets que le gazon recele,
Un ver, du jour éteint recueillant les débris,
Lorsque tout s'obscurcit, devient une étincelle,
Et plein des traits perdus de la flamme éternelle,
Goûte encor le soleil dans l'ombre des abris.
Ainsi. . . . .

Le Centaure, qui est complet, et ce fragment de vers, qu'on pourrait intituler *Glaucus*, sont les seuls essais que nous ayons pu recueillir. Si les parens et les amis de M. de Guérin en retrouvaient d'autres, nous les engageons à les réunir et à les publier.

GEORGE SAND.

ÉTAT ACTUEL

DES INDES ANGLAISES.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

L'Hindoustan. — Expédition de Khiva. — Affaires de Chine.

I.

La nature a marqué de si grands traits la physionomie physique et intellectuelle de l'Hindoustan ; les destinées de l'humanité s'y sont développées par des influences si mystérieuses ou des secousses si inattendues, et l'avenir s'y prépare par des causes qui empruntent au passé un tel caractère de grandeur, qu'on se laisse volontiers aller à la contemplation rêveuse de ce vaste ensemble, et qu'on se demande tout d'abord ce que deviendra cet empire dans la main de l'homme et sous l'œil de Dieu ! Mais les véritables intérêts et le sort futur des nations ne peuvent être compris ou conjecturés sans une investigation attentive et une comparaison laborieuse des élémens que la philosophie politique emprunte à l'observation. Il n'est pas permis, dans l'état actuel de l'esprit humain, de négliger l'emploi de ces données fondamentales, sur lesquelles s'appuient toute recherche et toute dis-

(1) Voyez les livraisons du 1er janvier, du 15 février et 15 mars 1840.

cussion. Dans l'examen qui nous occupe, il nous a paru indispensable de faire connaître plus particulièrement les élémens nouveaux qui entrent dans l'appréciation du caractère actuel de la domination anglaise dans l'Inde. Déterminé par ces convictions, nous avons cru nécessaire d'appeler d'abord l'attention de nos lecteurs sur l'Indus, et les peuples qui défendent les approches de ce fleuve contre les tendances de l'Occident. Il nous reste à exposer quel est l'état présent de l'Hindoustan proprement dit, et à indiquer les conséquences probables de l'occupation de l'Afghanistan par les troupes anglaises.

Les relations intimes que le commerce et les progrès de la civilisation ont établies, surtout depuis un demi-siècle, entre les nations européennes et les états de l'Orient, ont amené la publication d'un grand nombre d'ouvrages destinés à faire connaître l'histoire, les productions, les ressources, la condition politique des vastes contrées et des peuples de l'Hindoustan. Les investigations scientifiques, les recherches administratives, les documens officiels publiés par ordre du parlement anglais et les observations de quelques voyageurs, ont fourni des données précieuses sur plusieurs points de détail; mais l'ensemble, la physionomie générale du pays, celle des races diverses qui l'habitent, et surtout les résultats de l'influence exercée par la jeune Europe sur ces races vieillies, n'ont été que très imparfaitement connus jusqu'à ces derniers temps. Depuis une quinzaine d'années seulement, les ouvrages de Mill (1), Prinsep (2), Heber (3), Ric-

(1) *History of British India*, 6 vol. in-8°, Londres, 1826. — Une quatrième édition de cet important ouvrage se publie en ce moment sous le titre suivant : *The History of British India*, by James Mill, esq., fourth edition (in 8 vol.), *with notes and continuation* by H. H. Wilson. — M. Wilson est le célèbre orientaliste qui a été long-temps secrétaire de la société asiatique de Calcutta, et qui professe aujourd'hui le sanscrit à l'université d'Oxford.

(2) *History of the political and military transactions in India during the administration of the marquess of Hastings*, by Henry T. Prinsep, of the Bengal civil service, etc. — H.-T. Prinsep, aujourd'hui l'un des secrétaires du gouvernement suprême à Calcutta, est frère de G. Prinsep, mort il y a un an à Calcutta, auteur d'un mémoire très estimé sur la navigation du Gange (1830), travail où nous avons puisé (avec Ritter) des données intéressantes pour la comparaison des domaines fluviaux du Gange et de l'Indus. (*Revue des Deux Mondes*, livraison du 15 février.) — Un autre frère, James Prinsep, secrétaire de la Société asiatique de Calcutta, s'est fait remarquer par ses recherches numismatiques et paléographiques, qui ont éclairé d'un jour tout nouveau l'histoire ancienne de l'Hindoustan.

(3) *Heber's narrative of a journey from Calcutta to Bombay*, etc., 3 vol. in-8°, Londres, 1828. — Heber est mort évêque de Calcutta, en tournée épiscopale à Tritchinopoli, en 1826.

kards (1), Auber (2), Montgomery-Martin (3), etc., chez les Anglais, et chez nous la *Correspondance* de Jacquemont et quelques résumés épars dans les journaux et les recueils périodiques, ont commencé à rectifier et à étendre nos notions sur l'Inde anglaise, et même jusqu'à un certain point à populariser l'étude de ces notions générales, qui trouvent une application immédiate à la politique du jour en ce qui touche la question d'Orient. Rassembler ces données et déterminer le caractère qu'elles affectent dans leur ensemble, ou plutôt le caractère qu'elles assignent aux peuples et au gouvernement de l'Inde; indiquer les modifications qui se développent dans ce pays par l'action lente, mais partout sensible et toujours croissante, de notre civilisation : tel est notre but en ce moment.

L'Angleterre est le milieu principal par lequel s'opère la transmission de cette action que nous venons de signaler. Aussi les altérations graduelles qui s'introduisent dans les institutions et les habitudes de l'Hindoustan ont-elles une teinte anglaise. Mais la tendance générale et définitive du mouvement social appartient à l'Europe, et amènera irrésistiblement des résultats qui contrarieront peut-être beaucoup les vues de l'Angleterre, et nuiront en particulier aux intérêts de la *Compagnie des Indes orientales*, aujourd'hui régente de ce vaste empire. Cette association, remarquable surtout par les résultats qu'elle a obtenus, ce pouvoir anomal, cet *imperium in imperio*, présente un des phénomènes politiques les plus dignes de fixer l'attention, et cependant l'origine, les accroissemens successifs, le mode d'action de ce pouvoir, unique peut-être dans les annales du monde, étaient peu connus, même en Angleterre, avant la publication du grand ouvrage de Mill, et n'y ont excité long-temps qu'un médiocre intérêt. En France, on n'a sur la compagnie et sur les peuples qu'elle gouverne que des renseignemens vagues ou incomplets.

(1) *India or facts submitted to illustrate the character and condition of the native inhabitants*, etc., by R. Rickards, esq., 2 vol. in-8°, Londres, 1829.

(2) *Rise and progress of the British power in India*, by Peter Auber, M. R. A. S., etc., 2 vol in-8°, Londres, 1837.

(3) Le plus important des ouvrages que l'on puisse consulter sur l'état actuel des Indes anglaises est sans contredit celui qu'a publié M. R. Montgomery-Martin, en 1839, sous ce titre : *Statistics of the colonies of the British empire*, etc.; travail immense, résumé très remarquable de tous les documens officiels et authentiques auxquels il était possible d'avoir accès. — On peut consulter aussi avec fruit les ouvrages du même auteur, intitulés *History of the possessions of the Hon.-East India company*, etc., 2 vol., 1837, et *Condition of the Anglo-Eastern empire in 1832*, 1 vol., 1833.

Nous ne saurions avoir la prétention de peindre ici ce vaste tableau; nous voulons seulement en marquer les contours, en arrêter le trait pour ainsi dire, afin que l'œil puisse en saisir l'ensemble, et que les détails tracés par d'autres mains viennent s'y placer avec les couleurs qui leur sont propres, sur les plans qui leur conviennent, dans les rapports qu'ils doivent conserver entre eux.

Nous nous bornerons donc, d'après les documens officiels, les renseignemens que nous avons recueillis, et les données les plus récentes et les plus exactes, à exposer succinctement l'état actuel de l'empire hindo-britannique. Il faut constater *ce qui est* avant de songer à prévoir *ce qui sera*. Mais, pour bien comprendre le présent, il faut jeter un coup d'œil sur le passé, et, avant tout, il convient de décrire la scène où, après tant et de si grandes catastrophes, une poignée de soldats au service d'une compagnie de marchands a, sans le savoir et sans le vouloir, décidé, au profit de l'humanité, du sort de tant de millions d'hommes.

Ici nous nous voyons forcé de nouveau d'entrer dans quelques détails dont nous ne nous dissimulons pas l'aridité, mais qui nous paraissent d'autant plus indispensables à l'intelligence complète du sujet, que les relations des voyageurs et les conjectures des géographes ont donné naissance à une foule de notions confuses ou contradictoires.

Arrêtons d'abord nos regards sur l'Inde connue des anciens. Les limites géographiques de la partie de l'Asie, que les Grecs et les Romains désignaient sous ce nom, ne sont peut-être pas bien exactement déterminées; mais il paraît probable qu'ils entendaient par ce mot l'ensemble des contrées habitées par les *Indi* (*Hindous*), contrées désignées d'une manière tout-à-fait semblable par le mot persan *Hindou-St'hân*, qui a passé dans notre langue. Quelques géographes modernes considèrent les limites de l'Hindoustan comme déterminées par les points extrêmes où la religion hindoue a pénétré, et Hamilton, dans sa *Description de l'Hindoustan*, observe que ce mode de démarcation a l'avantage de coïncider admirablement de trois côtés avec les barrières naturelles que présentent l'immense chaîne de l'Himalaya, l'Indus et l'Océan; mais cette observation semble peu exacte, puisque au-delà de ces barrières la religion hindoue a laissé des traces évidentes, comme au nord-ouest de l'Indus (où se trouve peut-être le berceau de la race hindoue), à l'est du Brahmapouttra, dans les îles de la Sonde, etc. Il semble plus naturel de consulter, sur la position et les limites de l'Inde ancienne, l'autorité des Hindous eux-mêmes.

Les brâhmes désignent l'Hindoustan sous le nom de *Bhârat-Khand*

ou *Bhârat-Varsha* (contrée ou pays de Bhârat), du nom d'un prince issu de la race lunaire, fils de Doushmanta et de Sacontala. Suivant eux, le Bhârat-Varsha est borné au nord par l'Himalaya, au sud par la mer, à l'est en partie par la mer et en partie par les chaînes de montagnes qui le séparent des pays connus aujourd'hui sous les noms d'*Assâm*, *Cassay*, *Arracân*, à l'ouest enfin par l'Océan et par les chaînes de montagnes qui séparent ces contrées de l'ancienne Perse et s'étendent jusqu'aux bouches de l'Indus; montagnes que les géographes modernes désignent par le nom de *Monts-Soliman*, et que les plus anciens auteurs hindous considéraient comme une continuation de l'Himalaya, mais qui sont par le fait dépendantes du plateau de l'Irân, dont elles constituent le bord oriental. D'après ces données, traduites en géographie mathématique, l'Inde continentale des anciens, envisagée sous le point de vue de ses limites extrêmes, s'étendait du 8me au 35me degré de lat. N., et du 65me au 91me degré de long. orientale (méridien de Paris).

L'empire moghol, sous Aurengzeb, a dépassé ces limites en longitude; mais plusieurs états du sud n'étaient pas soumis au joug musulman.

L'empire hindo-britannique, au contraire, embrasse tous ces états, ainsi que l'Inde centrale (dont quelques districts ne reconnaissaient qu'imparfaitement la domination des empereurs moghols), mais il ne s'étend au nord que vers le 31me et à l'ouest que vers le 68me degré; à l'est, il atteint le 91me degré de long., et plusieurs provinces réunies dans ces dernières années aux territoires de la compagnie, comme Assâm, Arrâcan, Tavoy, Tannasserim, Singapour, Malacca, etc., sont situées bien au-delà de ce méridien. La grande presqu'île hindoustanique, par sa position intermédiaire à l'égard des peuples de l'Asie postérieure d'un côté, et des Arabes de l'autre, se trouve dans des conditions analogues à celles où se trouve l'Italie entre la Grèce dans l'est et la Péninsule ibérique dans l'ouest. On ne l'approche que par de vastes surfaces de mer, ou en traversant des chaînes de montagnes d'un passage difficile (1). Envisagée dans son ensemble, cette vaste contrée offre, suivant la belle remarque de W. Jones (2), la figure d'un quadrilatère qui se divise en deux immenses triangles dont la base commune est la ligne de jonction des bouches de l'Indus à celles du Gange et du Brahmapouttra. Cette ligne, comprenant toute la largeur de l'Hin-

(1) Voyez, pour le développement scientifique des formes de transition de la Haute-Asie aux basses terres de l'Inde antérieure, Ritter, tom. V, pag. 424 et suiv.

(2) *Discours d'ouverture* de la société asiatique de Calcutta, 1786.

doustan de l'est à l'ouest, n'a pas moins de 1650 milles anglais d'étendue (environ 680 lieues de poste); c'est la distance qui, en Europe, sépare Bayonne de Constantinople. Le triangle septentrional a son sommet à *Léh*, sur l'Indus supérieur; le triangle méridional a le sien au cap Comorin. La ligne qui joint les deux sommets n'a pas moins de 1975 milles (ou environ 815 lieues de poste, c'est-à-dire que la distance entre ces deux points est à peu près la même que celle qui sépare Bordeaux de Moscou, ou Naples d'Arkhangel). La surface totale des deux triangles est à peu près égale à la moitié de la superficie de l'Europe continentale, moins la péninsule scandinave. Le triangle du nord contient trois fois la superficie de l'empire d'Autriche, celui du sud trois fois celle de la France. Les côtés du triangle du nord sont formés par de hautes chaînes de montagnes; le centre est occupé par de basses vallées ou des plaines immenses. Dans le triangle du sud, au contraire, les côtés sont des terres basses, étroites, tandis que le milieu est rempli de montagnes ou de hauts plateaux. Le contraste est complet sous le point de vue astronomique, comme sous celui de la configuration plastique des surfaces. La base commune à ces triangles est formée en grande partie par la vallée de la Narbaddah, au pied des monts Vindhya; aussi ces montagnes et la rivière la Narbaddah ont-elles une grande importance absolue et traditionnelle, comme partageant l'Hindoustan en deux parties qui se distinguent l'une de l'autre non moins par leur aspect physique que par le caractère, le langage et les mœurs des peuples qui les habitent, et par les souvenirs religieux ou historiques qui se rattachent à chacune d'elles. La partie septentrionale, ou *Hindoustan propre,* portait chez les anciens brâhmes le nom de *terre civilisée et sacrée,* parce que la tradition voulait qu'elle eût été fréquentée par les dieux. La partie méridionale, ou le Dekkan (Dakkann), était seulement appelée *terre civilisée* (1). Le Dekkan a aussi ses contrastes qu'il faut au moins désigner à l'étude, et dont l'influence ne saurait être méconnue. Ses côtes de l'est et de l'ouest étant tournées vers des mers animées par des courans et des systèmes de vent très différens, les courans d'air, les eaux, les productions, les peuples eux-mêmes, diffèrent sur l'une et l'autre plage, et à ces différences correspondent des besoins et des échanges, en un mot des relations commerciales d'un caractère distinct.

Résumons en peu de mots ce que l'on sait aujourd'hui sur l'aspect

(1) Voyez *Exposition of the pratical operation of the judicial and revenue systems of India*, etc., by Rajah Rammohun-Roy, London, 1832, in-8°.

géologique et hydrographique de l'Hindoustan embrassé du point de vue le plus général.

Un pays dont l'étendue égale celle de la moitié de l'Europe doit nécessairement présenter une grande diversité de surfaces; aussi depuis des siècles les voyageurs qui ont visité différentes parties de ce pays ont décrit ou indiqué, chacun de son point de vue exclusif, ce labyrinthe de montagnes et de vallées, de plaines fertiles, de déserts, de provinces peuplées, de forêts, de bassins fluviaux et de côtes. Il était à peu près impossible de se former, d'après ces données éparses, toujours incomplètes, souvent inexactes, une idée de l'ensemble des caractères physiques de ces contrées. C'est aux déterminations rigoureuses fournies, dans ces derniers temps, par la géodésie, la géognosie, la botanique, la climatologie, que nous devons la connaissance du vrai relief du pays, et c'est par le judicieux emploi des élémens qu'elles ont rassemblés qu'on a pu arriver enfin à la construction d'une carte tant soit peu exacte de l'Hindoustan. Le gouvernement anglais a fait exécuter dans ce but une série de travaux que l'on peut sans hésiter ranger au nombre des entreprises qui honorent le plus l'humanité (1). Les énormes chaînes de l'Himalaya au nord et à l'est, avec leurs pics élevés de vingt-un mille à vingt-quatre mille pieds au-dessus du niveau de la mer, les Monts-Soliman qui terminent le bassin de l'Indus à l'occident, le grand désert de sable qui sépare le Sindh du Rajpoutana, les chaînes qui traversent le Rajpoutana, le plateau central de Malwa, les monts Vindhya qui se lient à ce plateau et à ses dépendances; puis, au sud de cette chaîne, les groupes connus sous le nom de *Gaths* orientaux et occidentaux, et enfin les *Gaths* méridionaux, ou la chaîne qui se termine au cap Comorin : tels sont les traits géologiques les plus saillans de cette vaste contrée. Les terrains élevés y sont à l'ensemble des terres basses, d'après nos calculs, dans le rapport approximatif de 19 à 14. Toutes ces grandes formes de la nature sont traversées d'une multitude innombrable de courans d'eaux depuis les cimes les plus hautes jusqu'aux plages de l'Océan. Dans l'Inde du nord, toutes les sources et leurs ramifications infinies se partagent en deux systèmes gigantesques, celui de l'Indus et le système combiné du Gange et du Brahmapouttra. Le Dekkan ou l'Inde du sud est, au contraire, arrosé par une multitude de rivières bien

(1) Le grand Atlas de l'Inde, résultat principal de ces immenses travaux, et qui se publie par ordre de la cour des directeurs, est arrivé à sa trentième feuille. L'échelle en est d'un pouce par quatre milles anglais.

plus petites, mais se jetant isolément dans la mer. La longueur de ces rivières et leur profondeur vont en s'amoindrissant du nord au sud à mesure que la presqu'île se rétrécit. Les deux rivières situées le plus au nord, la *Narbaddah* et le *Tapti*, ont cela de particulier que, contrairement à la pente générale, elles courent de l'est à l'ouest, en ligne presque directe, se jeter dans la mer à la côte de Malabar, tandis que le *Godavery*, le *Kistnah*, le *Pânar*, le *Câvery*, qui ont leurs sources près de la côte du Malabar dans les montagnes marginales du plateau du Dekkan, c'est-à-dire dans la pente orientale des *Gaths*, vont traverser les plaines du plateau de l'ouest à l'est, et se jeter dans la mer du Bengale à la côte de Coromandel. En résumé, trois des plus grands fleuves du monde, plusieurs autres fleuves ou rivières considérables, égaux par le volume de leurs eaux et la longueur de leur cours aux principaux fleuves de l'Europe, et un grand nombre de rivières secondaires arrosent et fertilisent plusieurs parties de l'Hindoustan ; mais l'Hindoustan n'est pas aussi favorisé, sous ce rapport, que l'Inde transgangétique, surtout cette portion de l'Inde qui s'étend à l'est du grand Gange et du Brahmapouttra.

La fertilité de l'Hindoustan, la beauté de son climat, sont presque proverbiales; cela est dû, sans doute, à ce que l'on a appliqué au pays entier ce qui n'est vrai que de quelques-unes de ses parties, ou à l'année ce qui n'est vrai que d'une saison. Les conquérans musulmans n'avaient pas une très haute opinion des avantages que pouvait offrir un établissement durable dans ces contrées, et ce n'est qu'une longue habitude qui a vaincu leurs répugnances. Ce n'est pas la richesse du sol, mais les richesses minérales et les produits précieux de l'Inde; ce n'est pas la beauté du climat, mais la soif et l'espoir du butin qui paraissent avoir tenté ces hordes envahissantes. Le fanatisme religieux, agissant comme prétexte et comme excitant à la fois, a fait le reste, et livré l'Hindoustan à toutes les horreurs de la dévastation et du pillage.

Selon les brahmes, l'Inde se divisait originairement en dix grands royaumes, et l'existence de ces divisions générales paraît être confirmée par celle de dix dialectes principaux, correspondant à chacune de ces divisions. Environ deux mille ans avant l'ère chrétienne, selon les Pouranas, le Bharat-Khand aurait compris quatre riches et puissans royaumes. Tous les autres états secondaires de l'Inde auraient été tributaires de l'un ou l'autre de ces grands empires, et ceux-ci auraient, à leur tour, formé, à de certaines époques, une confédération soumise à un seul chef ou empereur. Cette organisation politique et

l'indépendance des races hindoues furent détruites par les invasions successives des mahométans, de l'an 1001 à l'an 1193 de l'ère chrétienne. A dater du XIe siècle, la domination plus ou moins absolue de l'Hindoustan passa d'une dynastie de conquérans à l'autre, jusqu'à Baber, descendant de Timour, qui, envahissant ce malheureux pays pour la cinquième fois, en 1525, détrôna l'empereur Patan, Soultan-Ibrahim, et commença la dynastie moghole, qui a régné sans compétiteur sur ce vaste empire (si l'on en excepte l'usurpation de Sheer-Khan) pendant près de deux siècles. Sous le règne d'Akbar, petit-fils de Baber, l'empire fut divisé en *soubahs* ou gouvernemens, ceux-ci en *sircars* ou provinces, et les provinces en *pargannahs* ou districts. Le nombre des soubahs a varié sous le règne d'Akbar et les règnes suivans; mais on peut en compter vingt sous Aurengzeb, savoir: Kaboul, Kandahar, Lahore, Kashmir, Adjmir, Moultân, Dehli, Agra, Aoudh, Allahabad, Béhar, Bengale, Orissa, Malwa, Goudjrât, Khandeish, Bérar, Aurangabad, Golconde et Bidjapour. C'est là l'époque la plus brillante de la domination moghole, et celle où l'administration musulmane a eu le plus d'unité et de vigueur. La période de décadence a commencé avec le XVIIIe siècle, sous le règne de Shah-Allum, fils d'Aurengzeb, et la désorganisation qui suivit l'invasion de Nader-Shah laissa vacant par le fait le trône de l'Hindoustan, où l'Angleterre est venue s'asseoir. Elle a ramassé les débris et reconstruit l'édifice impérial sur des bases plus durables.

L'Inde britannique est divisée aujourd'hui en quatre grands gouvernemens, savoir : la présidence du Bengale ou Fort-William, celle de Madras ou fort Saint-George, celle de Bombay, et le gouvernement d'Agra ou des provinces de l'ouest (*Western-Provinces*). Ces quatre gouvernemens forment l'Inde *continentale* anglaise, régie par la *Compagnie des Indes orientales*, en vertu d'une charte particulière dont nous parlerons bientôt; mais il faut leur ajouter, comme partie intégrante de l'empire hindo-britannique, le gouvernement de Ceylan, quoique cette grande île soit administrée directement par la couronne. Avant d'entrer dans l'examen de l'organisation politique, civile, militaire, et des ressources de cet empire, il convient de donner une idée de la forme du gouvernement qui le régit.

L'origine première de ce gouvernement est remarquable par le règne auquel elle se rattache, celui d'Élisabeth; par la date de la charte d'incorporation de la première *Compagnie des Indes*, le 31 décembre 1600, et surtout par le contraste entre le point de départ, le commerce, et le point d'arrivée, l'empire!

Montesquieu a dit : « Le monde se met de temps en temps dans des situations qui changent le commerce. » Quand on pense à quel degré et à quelle nature de pouvoir la compagnie anglaise des Indes orientales est arrivée de nos jours, et qu'elle tient en ses mains la destinée de la moitié des peuples de l'Asie, il semble qu'on puisse dire à plus juste titre : « Le commerce se met de temps en temps dans des situations qui changent le monde. » La constitution actuelle et la nature du gouvernement de la compagnie nous montreront jusqu'à quel point, à son égard, cette conclusion est fondée.

Ce n'est pas ici le lieu de suivre dans toutes ses phases le développement de ce pouvoir colossal; cependant il importe de bien constater un fait important que nous venons d'indiquer, fait déguisé, il est vrai, sous l'appareil des formes commerciales, mais qui perce au travers des chiffres et se révèle par les hésitations et les précautions affectées d'une ambition que les honneurs vulgaires et les profits du négoce ne pouvaient satisfaire. Depuis un siècle et demi, le commerce a cessé d'être le but exclusif ou même le but principal de la compagnie. Le pouvoir, les possessions territoriales, l'empire, voilà ce qu'elle a convoité sans presque oser le vouloir, voilà le résultat vers lequel elle a été fatalement entraînée, et qu'elle n'a complètement atteint que depuis quelques années.

Nous envisageons ici la question sous son point de vue le plus général; nous admettons que, dans l'origine, les diverses associations qui se sont formées en Angleterre pour envoyer des flottes marchandes aux Indes orientales, ne songeaient qu'aux profits que pourraient réaliser les cargaisons de retour; mais, à dater de 1689, et surtout depuis la fusion des deux grandes compagnies rivales en une seule, et la constitution définitive de la compagnie actuelle en 1702-1708, la tendance à l'agrandissement, l'esprit de conquête, la volonté de devenir puissance dans l'Inde, se sont montrés en toute occasion, et ont dominé toute question commerciale. Les archives de la compagnie fournissent à cet égard un document d'autant plus curieux, qu'il révèle, à une époque si reculée, la pensée tout entière de ce gouvernement, pensée ambitieuse et cupide à la fois. Les directeurs, dans les instructions envoyées à leurs principaux agens dans l'Inde, en 1689, s'exprimaient ainsi :

« L'augmentation de nos revenus est un sujet qui nous intéresse autant que la prospérité de notre commerce : c'est cela qui nous rendra forts, tandis que vingt accidens peuvent interrompre notre commerce; c'est avec cela que *nous deviendrons une nation dans l'Inde;*

sans cela, nous ne sommes qu'une réunion d'aventuriers sous la protection de la charte royale, faisant le commerce là seulement où il n'est pas de l'intérêt de quelqu'un de puissant de s'y opposer, et c'est pour cela que les sages Hollandais, dans toutes leurs instructions générales, instructions que nous avons lues, écrivent dix paragraphes concernant leur gouvernement, l'administration civile et militaire, *la guerre et l'augmentation de leurs revenus*, pour un paragraphe concernant leur commerce. »

L'historien des Indes anglaises, l'illustre Mill, avait signalé cette tendance précoce à la souveraineté; toutefois, il s'était borné à en conclure qu'un commerce dédaigné est un commerce négligé, et conséquemment un commerce sans profit, vérité que la discussion publique des ressources et de la situation financière de la compagnie, dans ces derniers temps, a pleinement établie, comme résultat de sa longue existence commerciale. Ce n'était pas là toute la vérité, ce n'était pas le résultat le plus important d'un siècle de combats, de monopole et d'intrigues. Un acte du parlement a formulé d'une manière officielle, il y a sept ans, ce résultat définitif, résultat politique et non commercial, conséquence forcée d'un développement monstrueux et d'une complication d'intérêts dont le ministère anglais n'avait ni la volonté, ni le loisir d'accepter la responsabilité. Par cet acte, qui reçut l'assentiment du roi le 28 août 1833, la compagnie a renoncé au monopole de Chine, suspendu indéfiniment tout négoce, et a été investie du gouvernement immédiat de l'empire hindo-britannique jusqu'au 30 avril 1854. La couronne a délégué à la compagnie le gouvernement suprême des Indes, à la condition acceptée par elle de soumettre ses actes au contrôle d'un conseil spécial. La désignation ordinaire de ce conseil est celle de *conseil* ou *bureau de contrôle* (*board of control*), et ses membres ont le titre de « commissaires de sa majesté pour les affaires de l'Inde. » Le président de ce conseil siége parmi les ministres. La première formation du bureau de contrôle remonte à l'année 1784. Avant d'en définir les attributions, il convient de se rendre compte de l'organisation actuelle de la compagnie des Indes orientales et des fonctions de la *cour des directeurs*.

Le capital de la compagnie est de 6 millions sterling, ou plus de 150 millions de France. L'intérêt de ce capital, au taux de 10 1/2 p. 100, est réparti, d'après les renseignemens les plus récens, entre trois mille cinq cent soixante-dix-neuf propriétaires. Les affaires générales de la compagnie sont réglées par la *cour des propriétaires*. Ceux des propriétaires qui possèdent pour 500 liv. sterling d'actions de la

compagnie, depuis au moins un an, ont droit de siéger et de prendre part aux débats, mais ils ne peuvent pas voter; 1,000 liv. sterling donnent droit à un vote, 3,000 liv. sterling à deux votes, 6,000 liv. à trois votes, et enfin 10,000 livres et au-dessus à quatre votes, nombre de votes le plus élevé auquel un seul propriétaire puisse prétendre. Les femmes peuvent posséder des actions de la compagnie; les étrangers, à quelque nation, à quelque religion qu'ils appartiennent, peuvent également devenir propriétaires. Les uns et les autres ont droit de prendre part aux débats et de voter aux conditions que nous venons de mentionner. Le nombre total des votans est estimé à deux mille. En 1832, deux mille deux cent onze votes appartenaient à des hommes, trois cent soixante-douze à des femmes. La cour des propriétaires s'assemble régulièrement tous les trois mois. Elle nomme des *directeurs* tirés de son sein pour administrer les affaires politiques, financières, etc., de la compagnie. La *cour des directeurs,* émanée de la *cour des propriétaires,* se compose de trente membres, qui doivent satisfaire aux conditions suivantes : être né sujet anglais ou avoir été naturalisé, posséder des actions de la compagnie pour au moins 2,000 liv. sterl., n'être ni directeur de la Banque d'Angleterre ni directeur de la Compagnie de la Mer du sud. De ces trente membres, vingt-quatre seulement sont en activité, six sortant à tour de rôle, tous les ans, de la direction active, et n'étant rééligibles qu'à l'expiration de l'année. La cour des directeurs se choisit chaque année un président et un vice-président. Cette cour s'assemble une fois par semaine. Il faut que treize membres au moins soient présens pour constituer la cour. Toutes les questions sont décidées au scrutin secret. La cour des directeurs se partage, pour l'expédition des affaires ordinaires, en trois comités : 1° de l'intérieur et de la comptabilité, composé de huit directeurs; 2° des affaires politiques et militaires, composé de sept directeurs; 3° comité législatif, des revenus et de la justice, sept directeurs. Les affaires secrètes sont confiées exclusivement à un comité qui se compose du président, du vice-président et du plus ancien directeur. Les membres de ce *conseil des trois* prêtent entre les mains l'un de l'autre, avant d'entrer en fonctions, le serment dont voici la teneur : « Je jure d'exécuter fidèlement le mandat qui m'est confié comme membre du comité secret nommé par la cour des directeurs de la compagnie des Indes, et de me servir des pouvoirs qui me sont attribués en cette qualité avec toute l'habileté et tout le jugement dont je suis capable. Je ne confierai ou ne ferai connaître à qui que ce soit les ordres secrets, instructions, dépêches, lettres officielles ou communi-

cations qui pourront m'être donnés ou envoyés par les commissaires pour les affaires de l'Inde, si ce n'est aux autres membres dudit comité secret, ou à la personne ou aux personnes duement nommées et désignées pour transcrire ou préparer ces documens, à moins que je n'y sois autorisé par lesdits commissaires. Qu'ainsi Dieu me soit en aide (1). »

Le gouvernement suprême des Indes reçoit directement ses instructions de la cour des directeurs. Une importante prérogative de ce corps est la nomination à peu près exclusive aux grades ou emplois par lesquels se recrutent les différentes branches du service dans l'Inde : patronage immense, et qui suffirait pour donner une influence considérable à la cour des directeurs, en Angleterre même, où les plus grandes familles sont souvent désireuses de voir leurs plus jeunes membres entrer dans la carrière à la fois honorable et lucrative que peut leur ouvrir la protection d'un directeur. Ce patronage est réglé sur les bases suivantes. Le nombre des commis (2), cadets et chirurgiens aides-major à nommer dans le cours de l'année étant connu, ce nombre est divisé en trente parts. Le président de la cour des directeurs a *deux* nominations, le vice-président *deux*, le président du conseil de l'Inde *deux* également, et chacun des directeurs *une*. Une partie du patronage est entre les mains des ministres par l'intermédiaire du conseil de l'Inde, la nomination des juges, des évêques et des officiers de l'armée de la reine qui sont appelés à servir dans l'Inde leur étant dévolue. La couronne s'est aussi réservé le droit d'accorder ou de refuser sa sanction à la nomination du gouverneur-général, des gouverneurs et des généraux commandant en chef les armées de l'Inde (3).

(1) Charte de 1833, art. 35.

(2) Les jeunes gens admis à concourir pour les emplois civils (le service civil, aux Indes anglaises, embrasse l'administration, la justice et les finances) portent le titre de *writers*, écrivains. Cette dénomination fait partie de l'ancienne classification des employés civils de la compagnie en *writers*, écrivains; *factor*, facteurs, après cinq ans de grade d'écrivain; *junior merchants*, après trois ans d'emploi comme facteurs; *senior merchants* enfin, après trois ans d'emploi comme *junior*, c'est-à-dire après onze ans de service.

Cette singulière classification n'est plus en rapport avec les formes et le but de l'administration actuelle.

(3) Le *patronage* qui s'attache au titre de directeur de la compagnie est le plus important avantage de cette position. Le traitement d'un directeur n'est que de 300 liv. sterl. (environ 7,600 francs). Le président du bureau de contrôle reçoit 3,500 liv. sterl. par an (à peu près 90,000 fr.). Le département des affaires de l'Inde

Dans l'état actuel des relations que la nouvelle charte a établies entre le conseil de l'Inde (*board of control*) et la cour des directeurs, les grandes mesures administratives et surtout politiques émanent du bureau, qui, en outre, exerce un droit de contrôle absolu sur toute la correspondance de la cour des directeurs. Quant à la correspondance générale, ce droit est mitigé par le droit de remontrance, que la charte reconnaît à la cour des directeurs; et en ce qui concerne la correspondance secrète, les ordres du bureau, étant alors sans appel, doivent être transmis par l'intermédiaire du comité secret et revêtus des signatures des membres de ce comité, en sorte que les agens de la compagnie au dehors ne reconnaissent que l'autorité de la cour des directeurs, et ne correspondent qu'avec elle, quoique l'autorité suprême et l'initiative des grandes mesures appartiennent, comme nous l'avons dit, au conseil suprême des affaires de l'Inde, ou bureau de contrôle. Cette organisation manque, jusqu'à un certain point, d'unité, et conséquemment de force; mais elle était peut-être la seule possible au milieu des circonstances tout-à-fait anomales où se trouvaient en 1833, d'un côté la compagnie, de l'autre le gouvernement royal. C'est une forme de transition par laquelle il était sage de passer, et qui ne nous semble pas devoir compromettre l'avenir de la domination anglaise dans l'Hindoustan. Sur quelques points de détail seulement, il y a eu et il y aura désaccord entre ces deux pouvoirs; mais les bases de la transaction sont larges, rationnelles, simples et durables, et suffiront à maintenir le système actuel de gouvernement jusqu'au 30 avril 1854 (terme auquel expire la charte accordée à la compagnie) et au-delà, s'il le faut. La compagnie a fait au total une belle affaire en acceptant les conditions que le gouvernement lui avait offertes; elle a abandonné, il est vrai, ses priviléges commerciaux, mais son commerce l'avait appauvrie, loin de l'enrichir. Toutes les propriétés mobilières et immobilières qui lui appartenaient au 22 avril 1834, ont été transférées à la couronne, mais elle en conserve l'administration. L'exploitation des immenses ressources de l'Hindoustan lui est concédée pour vingt ans au moins; le dividende de ses actionnaires est payé sur les revenus de l'Inde, et garanti, en outre, sur un fonds de 2 millions sterling mis à part sur le montant de la réalisation de ses

coûte à l'état environ 800,000 fr. par an. L'ensemble des traitemens payés à l'hôtel de la compagnie des Indes s'élève, d'après nos calculs, à près de 3 millions de francs par an.

valeurs commerciales (estimées à 21 millions sterling). Enfin, si le gouvernement juge à propos d'user de la faculté qu'il s'est réservée de racheter les actions qui donnent droit à ce dividende, ce remboursement ne pourra se faire que dans quarante ans (c'est-à-dire au plus tôt en 1874), au taux de 200 p. 0/0, à moins que la compagnie cesse, en 1854, d'être chargée du gouvernement immédiat de l'Inde, auquel cas elle pourra exiger le remboursement, sous trois ans, à ce même taux de 200 p. 0/0.

Les détails dans lesquels nous sommes entrés, quoique très succincts, suffisent, nous l'espérons du moins, pour donner une idée exacte des formes et de l'action du gouvernement suprême des affaires de l'Inde en Angleterre. Il nous reste à examiner quelle est la forme et le mode d'action du gouvernement local chargé de l'administration immédiate des Indes anglaises.

En 1831, d'après les documens officiels imprimés par ordre du parlement, les territoires anglais dans l'Inde occupaient une superficie de 514,190 milles carrés (1), peuplée d'environ 100 millions d'ames. La totalité des territoires possédés directement par l'Angleterre, ou protégés par elle, était évaluée à 1,128,800 milles carrés, habités par environ 200 millions d'ames. C'est à cette prodigieuse multitude, répandue sur un espace immense, que l'Angleterre envoie tous les cinq à six ans, par l'intermédiaire d'une compagnie de négocians retirés du commerce, un roi sous le titre de gouverneur-général.

Les présidences que nous avons déjà indiquées, savoir : la présidence du Bengale, celle de Madras, celle de Bombay, le gouvernement d'Agra ou des provinces de l'Ouest, et le petit gouvernement de Penang, Malacca et Singapour, sont soumises à l'autorité suprême d'un *gouverneur-général en conseil*, désigné par le titre de gouverneur-général de l'Inde (2). Le conseil de l'Inde se compose de quatre membres ordinaires et du général commandant en chef les armées des trois présidences (le gouvernement d'Agra étant plus particulièrement une dépendance de la présidence du Bengale) qui y siége comme membre extraordinaire. L'un des membres du conseil ne siége et ne vote que lors de la proposition et de la discussion des lois ou ordonnances nouvelles que le gouvernement peut juger convenable d'introduire dans la législation de l'empire, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'art. 43 de la nouvelle charte. Le conseil suprême

(1) C'est-à-dire dix fois la superficie de l'Angleterre.
(2) Art. 39 de la Charte.

peut s'assembler en quelque lieu des trois présidences qu'il plaise au gouverneur-général de désigner.

Le gouverneur-général est en même temps gouverneur particulier de la présidence du Bengale, et peut être aussi gouverneur particulier (lord Auckland l'était tout dernièrement encore) des provinces de l'Ouest. Il peut réunir à ces dignités le grade de général en chef des armées dans l'Inde (quelquefois avec le titre de capitaine-général, comme l'a été lord Wellesley pendant son administration). Mais qu'il soit ou non général en chef, ou même quand il ne serait revêtu d'aucun grade militaire, il commande en chef la garnison du fort William ou de Calcutta.

Le gouverneur-général est investi de pouvoirs souverains plus étendus à de certains égards que ceux dont jouissent plusieurs rois en Europe (1). Non-seulement il est le chef suprême de l'état, il commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nomme aux emplois, etc; mais il peut faire des lois ou règlemens nouveaux, abolir ou modifier les règlemens antérieurs, et ses décisions législatives, quoique soumises au contrôle du gouvernement suprême en Angleterre, sont exécutoires dans l'Inde jusqu'à ce que la cour des directeurs ait fait connaître ses intentions (2).

Chaque présidence est administrée par un gouverneur en conseil, et chaque conseil se compose du gouverneur et de trois conseillers; l'un de ces conseillers est nécessairement le général commandant en chef l'armée de la présidence. L'art. 38 de la nouvelle charte avait élevé le gouvernement d'Agra au rang de présidence, et cette quatrième présidence devait avoir son gouverneur et son conseil; mais ces dispositions ont été modifiées depuis. Les provinces de l'Ouest ont maintenant un gouverneur sans conseil : des secrétaires d'état, revêtus de pouvoirs convenables, suffisent aux besoins du service.

Examinons quelle est l'action du gouvernement suprême de l'Inde tel que nous venons de le représenter, et commençons par nous rendre compte de son action politique.

Le gouvernement anglais a adopté dès l'origine, comme principe fondamental de sa politique dans l'Hindoustan, de n'intervenir, au moins ostensiblement, dans les relations des états voisins de son territoire, qu'autant qu'il y est forcé par des actes d'hostilité directe, ou par des agressions dont ses alliés seraient l'objet.

(1) Voyez l'art. 13 de notre charte constitutionnelle.

(2) Art. 43, 44 et 45 de la charte.

Les principaux états indépendans avec lesquels la compagnie a conclu des traités d'alliance ou de commerce, sont : l'empire Birman, qui borde la frontière anglaise au sud-est, le Napâl au nord-est, Lahore au nord. La compagnie a des ministres plénipotentiaires ou résidens à la cour d'Ava (empire Birman), à celle de Katmandou (Napâl), et un agent accrédité auprès de la cour de Lahore, mais qui réside sur le territoire anglais, à peu de distance de la capitale du maharadja. Les relations du gouvernement suprême avec le souverain de Lahore se modifient probablement en ce moment par suite des évènemens qui paraissent avoir placé Karak-Singh (fils de Randjit-Singh et son successeur) dans la dépendance de Nao-Néhal-Singh, propre fils de ce prince. Nous reviendrons plus tard sur ce sujet.

Une foule d'états secondaires dans l'Hindoustan central et dans le Dekkan sont également liés par des traités avec le gouvernement suprême de l'Inde anglaise, affectant ainsi le caractère d'une fédération dont ce gouvernement est le chef.

Les mesures politiques et les relations extérieures des états protégés sont soumises à la sanction ou au contrôle de ce régulateur suprême, arbitre des différends qui peuvent survenir entre eux. Protection effective d'un côté, déférence et soumission formelle de l'autre, telle a été la base de ce système.

Les états de quelque importance, en retour des garanties que leur offrent l'alliance et la protection du gouvernement, ont assigné une certaine portion de leur territoire au maintien d'un corps de troupes placé sous les ordres directs de l'agent du gouvernement suprême, et commandé par des officiers européens. Ils doivent, en outre, entretenir des forces suffisantes pour la police intérieure et pour agir au besoin comme contingent.

Parmi les petites principautés, les unes sont simplement tenues de payer un tribut; les autres, trop pauvres pour offrir une redevance annuelle en échange de la protection qui leur est accordée, s'engagent au moins à fournir leur contingent militaire à la première réquisition.

Les princes qui vivent aujourd'hui sous la dépendance ou sous la protection immédiate de la compagnie, peuvent se diviser en quatre grandes classes : 1° princes dépossédés et pensionnés, qui se subdivisent à leur tour comme il suit : princes pensionnés à l'aide d'une certaine étendue de territoire, dont les revenus leur sont assignés, et dont l'administration leur est conservée, dans certains cas, en tout ou en partie; princes recevant une pension annuelle directement du trésor de la compagnie.

2° Princes indépendans dans l'administration intérieure de leurs états, mais non dans le sens politique.

3° Princes dont les états sont gouvernés par un ministre choisi par le gouvernement anglais et placé sous la protection immédiate du représentant ou agent de ce gouvernement, qui réside à la cour du souverain nominal.

4° Princes dont les états sont gouvernés en leur nom par le résident anglais lui-même et les agens de son choix.

L'expérience a déjà prouvé que, de ces quatre modes de gouvernement, les deux derniers, malgré leurs imperfections, sont ceux qui, dans les circonstances actuelles, présentent le plus de garanties pour le maintien de l'ordre public, et qui doivent amener à la longue, sans efforts et sans secousses, des modifications favorables au développement de la civilisation, et conséquemment au bonheur des peuples. Il paraît donc extrêmement probable que tôt ou tard les divers états soumis à l'influence immédiate du gouvernement de la compagnie se rangeront dans l'une ou l'autre de ces catégories. Toutefois le pouvoir protecteur ne marche vers ce but qu'avec sa lenteur et sa prudence accoutumées. Avec la prétention de ne rien négliger de ce qui doit amener au fond cette rénovation générale, les formes sont soigneusement respectées. La religion, les habitudes locales, les prérogatives de la caste et du rang, sont entourées de respects et d'égards. Les principaux chefs, les familles souveraines, sont inviolables dans leurs personnes et affranchis de la juridiction des cours, excepté dans les cas de quelque importance politique. Les chefs d'un ordre inférieur sont traités avec la considération et les ménagemens indiqués par les usages du pays, et on ne peut les forcer à comparaître en personne dans aucune action civile; mais le gouvernement suprême se réserve le droit de les priver de leur liberté ou de saisir leurs domaines, quand des raisons d'état ou l'infraction violente des obligations contractées réclament l'adoption de ces mesures de rigueur.

On peut énumérer aujourd'hui environ deux cent vingt royaumes, principautés et fiefs principaux, dépendans ou tributaires de la compagnie, sans compter une infinité de petits princes ou chefs secondaires qui ont des relations plus ou moins directes avec le gouvernement suprême.

Considérés sous le rapport des sectes religieuses auxquelles ils appartiennent ou sous celui de leur origine, les princes ou chefs dépendans de quelque importance se rangent sous les dénominations suivantes :

Princes musulmans, d'origine *moghole*. — L'empereur de Delhi, auquel le gouvernement anglais n'accorde cependant que le titre de roi; le roi d'Aoudh; le nizam, ou ancien soubehdar du Dekkan, etc.

Princes musulmans, *afghans* d'origine. — Nawab de Bhopâl; nawab de Tonk, Serondje, etc.; nawab de Karnoul, etc.

Princes musulmans, d'origine *abyssinienne*. Le nawab de Sutchîn; le sidie de Djindjiera, etc.

Princes hindous : *brahmanes*. Le peshwa, ancien chef de la confédération Mahratte, aujourd'hui pensionné, sans territoire; le soubehdar de Djansi, le rânâ de Djalone, etc. *Radjpouts*. Le radjah d'Oudeipour, le radjah de Djeypour et autres chefs puissans du Radjpoutana, du Boundèlkund, de Malivâ, de Goudjrât, etc. *Mahrattes*. Le souverain de Baroda ou le gaékwar, le radjah de Satara, le maharadjah-scindhia, etc. *Hindous de diverses castes*. Le radjah de Mysore, le radjah de Cochin, le radjah de Bhartpour, etc.

Princes ou chefs *sikhs* indépendans du maharadjah de Lahore, et sous la protection de la compagnie. Le radjah de Djeend, le radjah de Patiala, le radjah de Sirmour, etc. (1).

A la tête de ce troupeau de rois déchus, marche, courbé sous le poids des souvenirs de sa race, le descendant de Timour, l'héritier des titres pompeux que justifiaient la conquête de l'Hindoustan et la splendeur des règnes d'Akbar et d'Aurengzeb, le *shâh-hun-shâh* (roi des rois), qui aurait pu commander comme ses ancêtres à tous ces tributaires, et qui, tombé plus bas qu'aucun d'eux, tend aujourd'hui à l'aumône de la compagnie sa main impériale. Par respect pour le souverain nominal, dont la compagnie tient ses droits aux yeux des peuples de l'Hindoustan, par une sollicitude étudiée pour les priviléges du rang et les exigences de l'étiquette, le résident à la cour de Delhi est encore astreint, dans ses relations avec le *durbar*, aux formes humblement cérémonieuses que l'usage prescrit à un inférieur. Toutes les prières de l'empereur sont des ordres en apparence, tous les ordres du résident sont des prières; mais à mesure que le pouvoir du gouvernement anglais se consolide, ce vain étalage de soumission respec-

(1) Pour donner une idée de la complication des relations politiques du gouvernement suprême avec cette multitude de chefs d'origine hindoue ou musulmane, il suffira de dire que le nombre des serdars et petits chefs ayant des agens accrédités auprès du résident anglais à Ambalah (ville principale des *états sikhs protégés*, sur la rive gauche du Sutledje), est d'environ cent cinquante, que les radjâhs ou serdars principaux du Bondèlkund sont au nombre de trente-sept, ceux du Radjpoutana de vingt-deux, etc.

tueuse se resserre dans de plus étroites limites, et le nom du souverain anglais a succédé à celui de l'empereur sur les monnaies frappées par ordre du gouvernement suprême.

Un domaine considérable avait été affecté à la subsistance et à l'entretien de la famille impériale; ce domaine est aujourd'hui administré par les officiers de la compagnie, et une portion des revenus réalisés constitue la dotation garantie au vieil empereur. Cette pension, par suite de la mission en Angleterre du célèbre Ram-Mohun-Roy, chargé en 1830 des réclamations des illustres mendians, a été portée à 15 lacks de roupies ou environ 3,700,000 francs.

Il est quelques autres princes, autrefois sujets des empereurs moghols ou grands vassaux de leur couronne, mais plus tard souverains indépendans, et qui conservent encore aujourd'hui, sous la protection de la compagnie, quelques attributs du pouvoir suprême. L'étendue et la population de leurs états, l'importance de leurs revenus, méritent d'arrêter un instant nos regards.

Le roi d'Aoudh, dont les états occupent une superficie d'environ 26,000 milles carrés avec une population d'à peu près 6 millions d'habitans; un revenu de 50 millions et une armée de 20 à 30,000 hommes, dont une partie commandée par des officiers de la compagnie. Le roi d'Aoudh passait, il y a quelques années, pour le souverain le plus riche de l'Hindoustan; le père du roi actuel avait laissé un trésor évalué à plus de 350 millions.

Le nizâm, dont le territoire n'occupe pas une superficie moindre de 100,000 milles carrés; ses revenus sont au moins égaux aux revenus actuels du roi d'Aoudh. La population est probablement au-dessus de 10 millions d'ames. L'armée régulière, commandée par des officiers anglais, s'élève à environ 12,000 hommes. Les forces locales proprement dites ne vont pas au-delà de 20,000 hommes de troupes irrégulières.

Le maharadjah-scindiah, roi de Gwalior; on évalue l'étendue de ses états à 42,000 milles carrés, la population à 5 millions d'ames, les revenus nets de 25 à 30 millions. L'armée, commandée en partie par des Européens, s'élevait, il y a quelques années, à plus de 25,000 hommes.

Le gaékwar ou roi de Baroda, dont l'importance politique est inférieure à celle des princes déjà cités, et qui entretient un corps d'armée d'environ 10,000 hommes.

Les radjâhs ou ranâs d'Oudeipour, Djeypour et Djodpour, qui sont les trois souverains principaux du Radjpoutana, et qui peuvent mettre sur pied plus de 60,000 hommes de troupes, dont une cavalerie re-

gardée comme la plus redoutable de l'Hindoustan, forme la majeure partie. Le gouvernement suprême se serait vu, d'après les derniers avis, forcé de déposer le souverain de Djodpour, Radjah Mân-Singh, et de prendre en main l'administration de ses états (1).

Il est très probable qu'avant long-temps ceux des princes hindous ou musulmans qui ont conservé quelque indépendance subiront le sort de Mân-Singh, et nous n'hésitons pas à penser que les populations aujourd'hui soumises à l'administration immédiate de ces princes gagneront en général à passer sous la domination directe du gouvernement anglais, qui prendra soin, toutefois, de donner par degrés une part active dans l'exercice du pouvoir à des agens subalternes choisis parmi les indigènes. Si quelque cause extérieure ou quelque haute imprudence politique ne vient pas troubler les habitudes de soumission auxquelles l'Inde est déjà façonnée envers sa superbe protectrice, ces grands changemens s'opéreront sans secousse, et donneront, dans un quart de siècle, un demi-siècle peut-être, à l'empire hindo-britannique le caractère d'unité et de force politique qui lui manque encore. Mais en même temps le flambeau de la civilisation européenne aura éclairé jusqu'aux plus humbles vallons, jusqu'aux derniers hameaux de l'Hindoustan; la race née du mélange des conquérans européens avec les races indigènes aura crû en nombre, en intelligence de ses besoins et de ses droits, en influence politique, en force en un mot; les Indiens eux-mêmes, soit musulmans, soit Hindous, se seront familiarisés avec les armes puissantes qui les ont vaincus et réduits à l'obéissance, ils auront compris ce qu'il y a de merveilleux dans l'organisation, la subordination, le concours, ce que l'homme peut faire avec l'intelligence, la connaissance, la volonté. Alors, si l'amour du changement si naturel au cœur humain, comprimé pendant tant de siècles par des institutions fortes et sages à plusieurs égards, se fait jour au travers des castes et se communique des hautes classes à la masse de la population; si la vie civile et politique leur apparaît tout à coup avec ses grandeurs européennes et son avenir illimité, si l'ambition et l'habileté de quelques hommes donne à ces émotions nouvelles le caractère d'un sentiment national; alors, disons-nous, les Hindoustanis oublieront peut-être qu'ils sont redevables à

(1) Nous ferons observer en passant que la race radjpout présente un caractère d'indépendance, de dignité chevaleresque et de force qu'on chercherait vainement parmi les autres nations ou tribus qui peuplent la vaste étendue de l'empire hindo-britannique. Malgré le contact des Européens, les mœurs des Radjpouts ont conservé leur âpre originalité et leur poésie primitive.

l'Angleterre des bienfaits de la civilisation; alors se trouveront en présence quelques étrangers dominateurs et des millions d'hommes exaltés par le désir d'une vague indépendance, et qui n'ont qu'à se lever non-seulement pour dominer à leur tour, mais pour anéantir en un instant toute résistance! Voilà ce qui *peut* arriver; voilà très certainement quelles sont les tendances que le gouvernement anglais aura à combattre, et dont les germes déposés par la civilisation dans le sol politique de l'Inde percent déjà de toutes parts. D'autres puissances européennes, dans le but de faire prévaloir des prétentions plus ou moins fondées à la participation des avantages dont l'Angleterre jouit exclusivement aujourd'hui, pourront exciter à dessein l'esprit turbulent de certains peuples de l'Inde occidentale et du Dekkan, encourageant en même temps les projets d'envahissement des nations à demi sauvages de l'est, qui déjà plus d'une fois ont obligé les Anglais à des expéditions coûteuses pour les refouler au-delà des grands fleuves ou des montagnes qui les séparent du territoire de la compagnie. Cependant ce sont là des éventualités qui ne nous paraissent pas devoir se présenter avant un assez long temps, et comme la conduite du gouvernement anglais n'a manqué, à aucune époque décisive, ni de fermeté ni de prévoyance, il est naturel de penser qu'elle continuera à s'adapter à la marche des évènemens et à lutter avec son habileté ordinaire contre les causes de destruction qui ne cesseront de menacer la domination anglaise dans l'Hindoustan. Nous persistons donc à regarder le système de politique intérieure que nous venons de développer comme le plus applicable aux circonstances dans lesquelles le gouvernement de l'Inde anglaise s'est trouvé placé jusqu'à ces derniers temps à l'égard des princes du pays. L'administration civile, judiciaire et financière du territoire anglais proprement dit ne nous semble pas en somme avoir été dirigée d'après des principes aussi sages et des vues aussi saines et aussi libérales. Néanmoins, cette administration a eu de tout temps le mérite d'une organisation simple et concentrée, en harmonie avec la forme même du gouvernement. Le reproche le plus grave qu'on puisse lui adresser, c'est précisément l'excès de cette concentration, qui place fréquemment encore aujourd'hui dans la même main des pouvoirs qui devaient en bonne justice être totalement distincts, et qui fait passer sous les yeux d'un seul juge ou d'un seul collecteur (1) les innombrables affaires créées par les conflits d'intérêts d'une population trop considérable pour que l'activité et le

(1) *Collector*, receveur-général.

dévouement d'un seul homme (fût-il aussi éclairé qu'actif et dévoué) puissent satisfaire même imparfaitement aux prétentions légitimes de chacun à un examen attentif de ses droits. Voici en peu de mots quelle est l'organisation administrative et judiciaire du pays.

La correspondance relative aux différentes branches du service est dirigée par un petit nombre de *secrétaires du gouvernement*, assistés chacun d'un ou deux secrétaires-adjoints. Le pouvoir exécutif est, dans tout ce qui concerne les mesures générales, réglé par des commissions spéciales ou plutôt des conseils ou bureaux permanens (*boards*), dont on compte six dans la présidence du Bengale, savoir : 1° le bureau des finances (*board of revenue*), 2° le bureau des douanes, du sel et de l'opium (*board of customs, salt and opium*), 3° le bureau du commerce (*board of trade*), 4° le bureau militaire (*military board*), 5° le bureau de la marine (*marine board*), 6° le bureau médical ou conseil de santé (*medical board*). La présidence de Madras ne compte que trois de ces bureaux directeurs. Bombay n'en a qu'un seul. Il y a en outre, au siége du gouvernement suprême, une direction générale des postes, un bureau général des comptes (*accountant general's office*), un comité des monnaies (*mint committee*), un comité d'instruction publique, etc.

L'organisation judiciaire dans l'Inde, et en particulier dans la présidence du Bengale et dans les provinces de l'ouest, ne présente pas encore un ensemble régulier, et ses limites ne sauraient être nettement définies, attendu que les fonctions administratives, fiscales et judiciaires, sont quelquefois exercées toutes trois ensemble, et souvent deux d'entre elles par le même fonctionnaire. Nous ne pouvons donc qu'indiquer les principaux élémens d'un système qui a reçu des modifications continuelles, et qu'on ne peut regarder encore comme définitivement arrêté.

L'application de la loi anglaise aux Européens, aux serviteurs de la compagnie et aux sujets anglais dans l'Inde, est réservée à des cours suprêmes de judicature établies aux chefs-lieux des différens gouvernemens. La cour suprême de Calcutta est composée d'un grand-juge et de deux juges ordinaires dont le traitement annuel s'élève, pour le grand-juge, à 200,000 fr. et, pour les juges ordinaires, à 150,000 fr. par an environ.

D'autres cours suprêmes d'appel et de police judiciaire, connues sous le nom de *cours de sadder-diwany* et *nizamat-adâlat* (cours suprêmes civile et criminelle), dirigent l'application des lois indigènes, c'est-à-dire des codes musulman et hindou. Ces cours se composent

d'un nombre variable de juges : ceux de la cour suprême indigène de Calcutta, au nombre de quatre, reçoivent un traitement moyen de 130,000 fr. environ.

Viennent ensuite les cours d'appel et de circuit, ou cours provinciales, présidées par des juges qui ont un traitement d'environ 100,000 fr., puis des cours de *zillahs* ou cours de districts, dont les membres reçoivent en général de 30 à 75,000 fr. par an, et enfin des tribunaux secondaires où siégent des magistrats choisis surtout parmi des indigènes, et qui sont désignés par le titre d'*amínes* (divisés en principaux, *sadder amines,* et ordinaires) et de *mounsiffs.* Ces magistrats décident les causes de 500 roupies (1,250 fr.) et au-dessous. Leur traitement varie de 3,000 à 15,000 fr., selon l'importance de leurs fonctions.

Ces détails se rapportent plus particulièrement à la présidence du Bengale. Les autres gouvernemens ont également leurs cours de judicature anglaise et des cours indigènes analogues à celles dont nous venons de parler, mais qui, dans leur constitution et dans la manière dont elles administrent la justice, sont modifiées par des considérations particulières et des habitudes locales qu'on a sagement respectées.

Ce système judiciaire qui semble, au premier coup d'œil, devoir satisfaire aux besoins de la population, a été, nous le répétons, et est encore, à beaucoup d'égards, fort imparfait dans son application, ce qu'il faut attribuer surtout à deux causes : l'une était l'emploi exclusif, dans tous les tribunaux, de la langue persane, qui n'était ni la langue des juges ni celle des parties; cette cause de confusion et d'injustice, reste d'un système imposé par la conquête, va disparaître dans toute l'Inde et a déjà disparu complètement au Bengale. La langue la plus généralement parlée dans les divers gouvernemens a été substituée au persan dans toutes les procédures. Une autre cause de la mal-administration de la justice (et nous y avons déjà fait allusion) est la grande étendue des juridictions dans un pays où beaucoup de provinces sont très peuplées et où la population est naturellement très processive. Le gouvernement suprême s'est occupé avec une louable sollicitude de remédier aux imperfections du système judiciaire et du système administratif. Sous l'administration philantropique de lord W. Bentinck, et maintenant sous celle de lord Auckland, de grands efforts ont été faits dans ce but. Un des résultats les plus importans déjà obtenus est, sans contredit, la révision des codes mahométan et hindou, et leur refonte en un seul code où l'humanité éclairée de l'Europe chrétienne vient en aide, autant que

les temps le permettent, aux populations de l'Hindoustan, si long-temps opprimées par le despotisme, le fanatisme et la superstition.

Le nouveau *Code pénal* de l'Inde, rédigé par une commission spéciale et soumis à la sanction du gouvernement suprême, est un pas immense fait dans la carrière des améliorations que réclame l'administration de la justice. Pour donner une idée de l'esprit de libéralité, d'impartialité et de saine politique qui a présidé à la rédaction de ce beau travail, nous citerons l'exposé des motifs qui précède le chapitre XV du nouveau code, chapitre qui traite des *délits relatifs à la religion et aux castes*.

Voici comment s'exprime la commission, et nous appelons d'autant plus volontiers l'attention de nos lecteurs sur ce court et lumineux exposé, qu'il suffit pour donner, sous le point de vue religieux, une idée très nette de la position du gouvernement anglais à l'égard des populations de l'Inde :

« Le principe sur lequel ce chapitre a été établi est un principe auquel il serait à désirer que tous les gouvernemens se conformassent, et duquel le gouvernement anglais dans l'Inde ne peut s'écarter sans risquer la dissolution de la société. Ce principe est que chaque homme doit être libre de suivre sa propre religion, et qu'aucun homme ne peut insulter à la croyance d'un autre.

« La question de savoir si les insultes faites à une religion doivent être punies, nous semble tout-à-fait indépendante de la vérité ou de la fausseté de la religion attaquée. La religion peut être fausse, mais le mal que ces insultes causent à ceux qui professent cette religion est réel. C'est souvent, et l'observation la plus superficielle peut nous en convaincre, une peine aussi réelle, aussi poignante qu'aucunes de celles qui puissent être causées par des délits contre la personne, la propriété ou la réputation, et il n'existe rien qu'on puisse offrir en compensation. La discussion peut, il est vrai, faire jaillir la vérité, mais les outrages n'ont point cette tendance. Ils peuvent être dirigés aussi aisément contre la foi la plus pure que contre la plus grossière superstition. Il est plus facile de combattre le mensonge que la vérité, mais il est tout aussi facile de détruire ou de souiller les temples de la vérité que ceux du mensonge; il est aussi facile de troubler par des paroles déshonnêtes et des clameurs injurieuses des hommes rassemblés dans des vues d'adoration rationnelle et pieuse, que des hommes occupés de l'accomplissement des plus absurdes cérémonies. De telles insultes, quand elles sont dirigées contre des opinions erronées, ont rarement d'autre effet que celui de fixer ces opinions plus profondément dans l'esprit, et de donner un

caractère particulier de férocité aux discussions théologiques. Au lieu de faire ressortir la vérité, elles ne font qu'enflammer le fanatisme.

« Toutes ces considérations s'appliquent avec une force particulière à l'Inde. Il n'est peut-être pas de pays où le gouvernement ait autant à craindre de l'excitation religieuse parmi le peuple. Les chrétiens sont en très petite minorité dans la population, et en possession des emplois les plus élevés dans le gouvernement, dans les tribunaux et dans l'armée. Sous leur domination se trouvent placés des millions de mahométans de différentes sectes, mais tous fortement attachés aux articles fondamentaux de la foi mahométane, et des dizaines de millions d'Hindous, fortement attachés à des doctrines et à des rites que chrétiens et mahométans réprouvent également. Un tel état de choses est rempli de dangers qui ne peuvent être évités que par une ferme adhérence aux vrais principes de tolérance et de modération. Le gouvernement anglais, avec un profond jugement et un succès non moins remarquable, a agi jusqu'à présent d'après ces principes, et sur ces principes nous proposons d'établir cette partie du code pénal. »

Depuis un temps immémorial l'impôt foncier a été la principale source des revenus du gouvernement dans l'Inde. Le revenu territorial, dans ce pays, est une sorte de redevance basée sur ce principe que la terre appartient au souverain, et qu'il a droit à une certaine portion du produit. La terre est donc affermée au cultivateur; mais la nature du bail varie suivant les provinces, et les conditions générales de la transaction n'ont pas encore revêtu un caractère de permanence, de rationalité et de justice qui protége également les intérêts du cultivateur et ceux du gouvernement.

D'après les comptes soumis au parlement pour l'année 1836-37, l'impôt territorial (*land revenue*) s'élevait à 10,200,000 liv. ster. (environ 260 millions de francs). La plus importante des autres branches de revenus, dans ces dernières années, avait été la vente de l'opium, qui, en 1836-37, n'a pas rapporté moins de 143 lacs de roupies ou à peu près 36 millions de francs; le monopole du sel, qui, dans la même année, a réalisé au Bengale 90 lacs de roupies ou environ 22,500,000 francs; viennent ensuite les droits perçus par la douane ou les octrois, qui paraissent s'être élevés à la même époque à 6 ou 7 millions dans cette présidence, etc. (1).

(1) Dans les présidences du Bengale et de Madras, et dans le gouvernement des provinces de l'ouest, les revenus excèdent de beaucoup les dépenses. Bombay est,

Le total des recettes, dans les quatre gouvernemens, s'est élevé en 1836-37 à un peu plus de 16 millions de liv. ster., environ 415 millions de francs. Les dépenses ont dépassé 14 millions de liv. ster. (environ 357 millions de francs), laissant en apparence une balance de 58 millions disponible pour l'exercice suivant; mais cet excédant de recettes, s'il a existé réellement, a dû être absorbé, et bien au-delà, par les dépenses des années 1838-39 et 1839-40 (1). Nous n'avons sous les yeux que deux documens qui se rapportent à la question, mais ils suffisent pour faire présumer l'exactitude rigoureuse de nos conclusions; ce sont deux bordereaux officiels des dépenses acquittées en Angleterre, chaque année, au compte du territoire de l'Inde, bordereaux qui font partie du budget de l'Inde, l'un pour l'exercice 1836-37, l'autre pour l'exercice 1838-39. Le premier s'élevant à 2,210,847 liv. ster., l'autre atteignant le chiffre de 3,643,980. La différence est de 1,433,133 liv. ster. ou plus de 36 millions de francs. Il est probable que l'expédition d'Afghanistan aura coûté quatre ou cinq fois cette somme, et il se passera plusieurs années avant que l'état des revenus de Shah-Shoudja permette à ce prince de rembourser au gouvernement anglais ces énormes avances. D'ailleurs les augmentations considérables dans le personnel et le matériel de l'armée anglo-indienne auxquels le gouvernement suprême s'est décidé postérieurement à cette expédition, les entraves mises par les évènemens politiques au commerce de l'opium, et les immenses préparatifs qu'entraîne la rupture entre l'Angleterre et la Chine, au sujet de cette drogue, et dont le gouvernement de l'Inde aura certainement à payer sa part; ces diverses causes, disons-nous, ont une tendance manifeste à compromettre gravement et pour long-temps peut-être la position financière de l'empire hindo-britannique. Enfin, les derniers documens recueillis sur le commerce de l'Inde semblent indiquer une diminution considérable dans les produits de ce commerce depuis quelques années. De 1816 à 1825, la somme des importations et des exportations s'était élevée à 1,909,412,208 roupies. De 1826 à 1835, le total n'a été que de 1,897,300,886 roupies, donnant une différence de 12,111,332 roupies, ou environ 30 millions de francs en moins pendant les dix dernières années (2).

au contraire, toujours en déficit. Ce déficit s'élevait en 1836-37 à plus de 7 millions de francs.

(1) Les exercices se comptent du 30 avril d'une année au 30 avril de l'année suivante.

(2) De 1802 à 1818, il était entré dans le port de Calcutta un nombre de navires

Cependant, à dater de 1835, il y a eu amélioration, car les relevés les plus récens nous donnent pour chiffre de la moyenne des entrées dans le port de Calcutta, pendant les années 1834-35, 35-36 et 36-37, 168,340 tonneaux, moyenne supérieure à celle des années précédentes. La part prise par la France dans ce mouvement commercial a été :

En 1834-35. . .	22 navires,	jaugeant 6,200	tonneaux.
En 1835-36. . .	36 —	— 10,330	—
En 1836-37. . .	53 —	— 17,236	—

De ces navires, il n'y en a guère que dix ou douze, année commune, qui fassent leur retour directement en France. Les autres sont employés au transport des riz et blés pour l'approvisionnement de Bourbon, et utilisent ainsi le temps qui s'écoule jusqu'à l'époque favorable pour un chargement de retour.

« Pendant les trois années relevées, la moyenne des importations au Bengale a été de . . . . 32,091,606 roupies,
et celle des exportations de . . . . 61,679,784 —

« Ce qui élève le mouvement général et annuel des affaires à . . . . 93,771,990 roupies.

« Soit, au change moyen de 2 fr. 50 cent., une valeur de 234 millions de francs.

« Réduite qu'elle a été encore par l'effet des modifications apportées au tarif en 1836 et 1837, la participation de la France a bien rarement atteint, par ses *exportations* en valeur réelle, un chiffre de 2 millions de francs, et encore une notable partie de cette somme a-t-elle été introduite par navires anglais. Ses *achats* ou *importations* en produits indiens présentent une valeur réelle d'environ 16 à 18 millions de francs.

« C'est donc un tribut annuel de 15 à 16 millions que la France paie à la compagnie des Indes, soit à l'empire britannique, pour le Bengale seulement; tribut compté en numéraire pour acheter des traites au commerce anglais, ou des matières d'or et d'argent, qui vont se fondre et se convertir en roupies à l'hôtel des monnaies de Calcutta.

« Sans doute l'équilibre entre ces rapports ne sera jamais possible. L'Inde sera toujours pour la France ce qu'elle est, ce qu'elle a toujours été depuis les temps les plus reculés pour l'Europe entière, un pays de production agricole et non point de consommation industrielle, un gouffre où va s'engloutir l'or du continent européen; mais notre participation à ce mouvement immense est

jaugeant en tout 2,632,653 tonneaux; de 1819 à 1835, 2,440,471, montrant une diminution d'environ 200,000 tonneaux en dix-sept ans.

trop infime, la disproportion qui existe entre son actif et son passif est trop considérable, pour tenir à des causes également équitables. Si on accorde quelque attention à leur recherche, on ne peut s'empêcher de reconnaître que les unes dépendent de nous-mêmes, de notre propre volonté, du système économique qui nous régit, système aussi vicieux en soi que fâcheux dans ses conséquences, et que les autres tiennent à un vouloir étranger qui nous sera toujours contraire, mais qu'une sollicitude plus active pourrait nous rendre moins défavorable (1). »

Le gouvernement anglais est occupé en ce moment de mesures importantes pour la protection et le développement des ressources commerciales de l'Inde. Ce que nous avons dit ailleurs sur ce sujet, et les renseignemens généraux que nous venons de présenter sur les recettes et les dépenses de l'empire suffisent pour montrer que le gouvernement de l'Inde doit chercher à augmenter ses revenus territoriaux par les encouragemens qu'il donnera à l'agriculture, par l'accroissement et le perfectionnement des voies de communication intérieures, par l'extension générale du commerce, et enfin par l'appropriation définitive de certains états tributaires dont les richesses naturelles ou les ressources sont méconnues par les gouvernemens indigènes ou imparfaitement réalisées et dissipées dans l'intérêt d'un despotisme égoïste.

La police générale de l'empire (divisé à cet égard en plusieurs grands arrondissemens) est confiée à des hommes éminens par leur instruction, leurs connaissances locales, l'activité et l'énergie de leur caractère, et dont les efforts dans ces dernières années ont été surtout dirigés vers la suppression du *tugguisme* (2), cette association monstrueuse qui couvre l'Inde entière de ses réseaux, et qui depuis des siècles fait du meurtre et du vol une profession placée sous la protec-

(1) Nous empruntons ces derniers détails à une brochure publiée ces jours derniers à Bordeaux, sous ce titre : *Notes analytiques sur le commerce français au Bengale*, par J.-A. Walker, de la maison J.-A. Walker et comp., de Calcutta, petit in-4° de 100 pages. — Ce petit ouvrage, dont nous avons en ce moment sous les yeux un exemplaire que l'auteur a bien voulu nous adresser, contient des renseignemens importans et très curieux sur le commerce du Bengale et des Indes anglaises en général. L'auteur indique avec netteté les causes principales qui nuisent au développement de nos relations commerciales avec ce pays; il ne se borne pas à signaler le mal, il désigne aussi le remède. Ses vues à cet égard nous paraissent mériter toute l'attention du haut commerce et du gouvernement.

(2) *T'hugs* (prononcez *theuggs*) dans l'Hindoustan proprement dit, et *p'hansigars* dans le Dekkan, voleurs et assassins, surtout *étrangleurs* par profession. Les Thugs admettent des hommes de toute caste, mais surtout des Brahmes.

tion de certaines pratiques superstitieuses. Pour maintenir l'ordre et la sécurité dans les divers districts, on a formé des corps de milice et une sorte de gendarmerie à pied et à cheval qui accélère la correspondance entre les chefs de service, magistrats, collecteurs, etc., presse la rentrée des contributions, surveille les malfaiteurs employés aux travaux publics, etc. Les relevés de la statistique criminelle indiquent depuis quelques années une diminution remarquable dans le nombre des délits.

Le gouvernement s'efforce de donner une impulsion salutaire à l'immense population aux destinées de laquelle il préside, en multipliant autant que possible les établissemens d'instruction publique. L'instruction primaire, dans toute l'étendue de l'Inde, paraît avoir été de tout temps dans un état plus florissant qu'en aucune partie de notre Europe, et des calculs récens donnent, pour la proportion du nombre des enfans fréquentant les écoles au nombre total des habitans, le rapport de 1 à 5.

La presse est libre dans l'Inde anglaise. Le nombre des journaux et des publications périodiques qui s'impriment à Calcutta, Madras, Bombay et autres villes considérables des provinces, tant en anglais qu'en persan, bengali, etc., s'élève à plus de quatre-vingts.

Malgré les habitudes généralement tranquilles et paisiblement industrieuses de la masse de la population, la stabilité de l'ordre de choses introduit par la domination anglaise doit être attribuée surtout à la présence d'une armée dont l'organisation actuelle, parfaite à beaucoup d'égards, est le résultat d'une longue expérience et d'études approfondies sur le caractère des indigènes et les exigences du service. Ce serait une tâche curieuse et utile à la fois (par les nombreux points de comparaison qu'elle offrirait) que de tracer l'histoire de cette armée et d'entrer dans le détail de cette organisation si merveilleusement adaptée aux circonstances locales; mais, sur ce point comme sur ceux qui précèdent, nous devons ici nous borner à des indications sommaires, quoique précises et suffisantes pour les appréciations de la politique. Nous ferons cependant quelques observations qui nous sont suggérées par les immenses résultats que l'Angleterre a obtenus de la formation de corps indigènes disciplinés plus ou moins complétement à l'européenne, et commandés par des officiers anglais. Il est permis d'espérer que nous réussirons à tirer parti des populations de l'Algérie de la même manière et en passant par des modifications analogues à celles qui, dans l'Hindoustan, ont fait par degrés un cavalier ou un fantassin accompli, un soldat brave,

discipliné et dévoué à ses chefs, de celui qui n'était jadis qu'un maraudeur ou un pillard hardi. Le cypahi est bien payé; il reçoit 7 roupies par mois (environ 17 francs) en garnison, et en marche une augmentation ou *batta* de 1 roupie 8 *annas*, ce qui porte sa solde à 21 francs à peu près. Il se nourrit lui-même, mais on a soin que le bazar (marché) du camp soit toujours bien fourni en grains, farine de bonne qualité etc. En santé, le cypahi est l'objet des soins, des égards, et (après de longs services, ou par suite de quelque action d'éclat) des distinctions les plus flatteuses (1), accompagnées d'une augmentation de solde ou de pension; malade, il trouve dans les hôpitaux régimentaires des secours prompts et efficaces. En un mot, rien ne manque au *comfort* et au bien-être moral du cypahi pendant la période active de sa vie militaire; et quand l'âge, les infirmités ou les blessures le décident à prendre sa retraite, cette retraite est entourée d'aisance, de considération et de respect.

Les classes principales de la population indigène contribuent toutes à la formation de l'armée. L'élément hindou domine dans l'armée du Bengale, et en général dans l'infanterie des trois armées. L'infanterie compte au moins 30,000 Radjpouts. La cavalerie se recrute en général de mahométans dans les trois présidences, et plus particulièrement dans celle de Madras. Chacune de ces présidences a son armée, complètement organisée et commandée par un général en chef (2). Les trois armées forment ensemble l'armée de l'Inde, commandée en chef, en ce moment, par sir Jasper Nicolls, qui succède à sir Henry Fane.

L'armée régulière se compose d'Européens et d'indigènes commandés par des officiers européens. Les Européens se divisent en

(1) Le gouvernement anglais a institué deux ordres du mérite militaire destinés à récompenser les longs et fidèles services et les actions d'éclat des officiers, sous-officiers et soldats des troupes indigènes. Ces ordres portent les noms d'*Ordre du Mérite* et *Ordre de l'Inde anglaise* (*Order of British India*). Les premières décorations de l'Ordre de l'Inde anglaise ont été accordées en 1838.

Shâh-Shoudjah, de son côté, a institué un ordre de chevalerie qu'il a appelé *Ordre de l'empire Douranie*, et dont les principaux officiers anglais faisant partie de l'expédition d'Afghanistan ont été décorés, il y a quelques mois.

Le maharadjâh sikh, Randjît-Singh, avait dévancé Shâh-Shoudjâ dans la création de distinctions honorifiques à l'instar de celles d'Europe. L'*Ordre du Pandjâb* avait été conféré déjà, du vivant de Randjît-Singh, à plusieurs officiers de l'armée anglaise et à nos braves compatriotes au service du maharadjâh.

(2) L'armée du Bengale est distribuée dans la présidence de ce nom et dans les provinces de l'ouest. Le gouvernement des provinces de l'ouest n'a point d'armée qui lui soit propre.

troupes de la reine à la solde de la compagnie, et troupes levées et organisées par la compagnie elle-même. Voici le relevé, par armes, des forces actuelles dans les trois présidences, comprenant 20 régimens européens de la reine, infanterie; 6 de la compagnie et 4 régimens de cavalerie européenne de la reine; 152 régimens d'infanterie indigène, et 21 régimens de cavalerie, etc. (1).

TROUPES EUROPÉENNES.

		Hommes.
Présidence du Bengale et provinces de l'Ouest. — Infanterie et cavalerie.	11,600	
Présidence de Madras. — Infanterie et cavalerie.	10,400	34,200
Présidence de Bombay. — Infanterie et cavalerie.	6,400	
Artillerie et génie (pour les trois présidences)	6,400	

TROUPES INDIGÈNES.

Présidence du Bengale et provinces de l'Ouest. — Infanterie et cavalerie.	72,600	
Présidence de Madras. — Infanterie et cavalerie.	53,100	162,600
Présidence de Bombay. — Infanterie et cavalerie.	25,200	
Artillerie et génie (pour les trois présidences)	11,700	

Donnant un total (au grand complet) de	196,800
Auxquels il faut ajouter environ officiers européens.	5,000
Grand total de l'armée régulière anglo-indienne.	201,800
Les corps provinciaux, milices, gendarmerie, cavalerie irrégulière, etc., forment ensemble environ 18,000 hommes de toutes armes, auxquels il convient d'ajouter les troupes régulières et irrégulières employées dans la grande île de Ceylan, c'est-à-dire à peu près 6,000, ce qui augmente de	24,000
les forces totales de l'Angleterre dans l'Inde, et les porte en conséquence à	225,800

En supposant une population de 100 millions aux territoires anglais dans l'Inde et estimant l'armée indigène en nombre ronds à 180,000,

(1) L'idée exprimée en français par le mot régiment diffère beaucoup de celle qu'exprime ce même mot dans l'Inde anglaise. Les régimens dans l'Inde n'ont, en général, qu'*un* bataillon; ces bataillons ne comptaient pas 650 hommes l'un dans l'autre, il y a un an. A la revue passée par Randjit-Singh (voyez *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier, pag. 909), le 3 décembre 1838, le gouverneur-général avait rassemblé 10,500 hommes de troupes de toutes armes, dont quinze régimens d'in-

il paraîtrait que le gouvernement anglais ne lève qu'un soldat sur 555 habitans (1). Le chiffre de l'effectif de l'armée a atteint près de 300,000 en 1826. Le budget de la guerre, dans l'Inde anglaise, doit s'élever maintenant à environ 250 millions de francs. En 1830, le chiffre dépassait 239 millions, et l'armée, forte d'environ 223,000 hommes comptait plusieurs milliers d'Européens de moins qu'aujourd'hui. En résumé, l'armée indienne, avec son organisation et son effectif actuels, est une des armées les plus belles, les mieux équipées et les mieux disciplinées du monde entier.

La marine de l'Inde est loin d'être sur un pied aussi respectable. La présidence de Bombay, la mieux pourvue sous ce rapport, et dont la marine militaire a été assez imposante autrefois, ne comptait dans ces derniers temps qu'une frégate, une dizaine de corvettes et de bricks, deux *steamers* armés en guerre, et quelques autres bâtimens de transport, etc. Le port de Calcutta compte douze gros bricks pilotes, qui font un service très actif à l'embouchure du Gange et entre cette embouchure et Calcutta. La présidence du Bengale entretient aussi quelques steamers. Madras n'a rien qui ressemble à une marine militaire. Le gouvernement suprême s'attachera, sans aucun doute, à multiplier les steamers, surtout en vue de l'exploitation complète de la navigation de l'Indus.

Quelque préoccupé qu'il puisse être de la protection et du développement des intérêts matériels, ce gouvernement donne une attention toute particulière aux besoins de la population chrétienne et aux moyens de propager avec une sage lenteur les doctrines évangéliques

fanterie : ces quinze régimens présentaient un effectif de 8,500 hommes, ou environ 630 hommes par régiment : six régimens de cavalerie, la cavalerie irrégulière de Skinner et l'artillerie formaient les 2,000 hommes restans.

Des dispositions toutes récentes ont porté l'effectif des régimens d'infanterie de la reine (servant dans l'Inde) à 1,000 hommes, et des régimens d'infanterie de la compagnie à 900.

(1) Les données approximatives que nous avons recueillies fourniraient la comparaison suivante :

La Russie	compte	1 soldat pour	57	habitans.
Prusse	—	—	80	—
Autriche	—	—	118	—
France	—	—	122	—
Hollande	—	—	142	—
Angleterre	—	—	320	—
Inde anglaise		—	555	—
États-Unis		—	1,077	—

parmi les indigènes. Nous devons nous borner à quelques indications. L'Inde anglaise compte aujourd'hui trois évêchés, dont l'un métropolitain, celui de Calcutta, et deux suffragans, ceux de Madras et de Bombay. L'évêque métropolitain de l'Inde relève de l'archevêque de Cantorbéry, son traitement annuel est d'environ 50,000 roupies, ou 125,000 francs; il est logé dans un magnifique palais; les frais de ses tournées épiscopales sont supportés par l'état. Les évêques suffragans jouissent des mêmes avantages, mais leur traitement n'est que de 24,000 roupies, environ 60,000 francs.

L'ensemble des hauts traitemens civils, judiciaires et ecclésiastiques, dans les trois présidences (les provinces de l'ouest comprises), s'élevait, en 1827-28, à plus de 50 millions de francs, et cette somme était répartie sur 1,306 individus, donnant un traitement moyen d'environ 40,000 francs par tête. Le chiffre actuel de cette dépense n'est probablement pas tout-à-fait aussi élevé, mais la différence ne saurait être considérable, et s'il est une vérité établie en statistique gouvernementale, c'est que la compagnie paie les fonctionnaires qu'elle emploie plus libéralement que ne l'a jamais fait aucune des puissances européennes. Si l'on considère les circonstances particulières et difficiles dans lesquelles ce gouvernement a été placé et son caractère mixte, commercial et politique, on jugera qu'il a sagement agi en payant mieux qu'aucun autre, et c'est surtout à cause de cela qu'il a été mieux servi.

Pour compléter ces indications générales, nous dirons quelques mots des traitemens alloués aux officiers-généraux, supérieurs et autres de l'armée. Le général commandant en chef dans l'Inde reçoit, indépendamment de la solde de son grade et à titre de traitement extraordinaire, environ 180,000 francs par an; les officiers-généraux reçoivent de 36 à 40,000 roupies, ou de 90 à 100,000 francs par an; les brigadiers environ 60,000 francs, les colonels de 36 à 45,000 francs (selon les armes et la différence entre la solde de garnison et la solde de marche ou sur pied de guerre, différence désignée sous le nom de *batta*); les lieutenans-colonels de 22 à 34,000 francs, les majors de 17 à 27,000, les capitaines de 10 à 16,000, les lieutenans de 6 à 10,000, et les sous-lieutenans, enseignes ou cornettes, de 4 à 9,000 fr. environ.

Les Hindous et les Musulmans forment les deux élémens principaux de la population de l'Hindoustan, et il semble au premier coup d'œil qu'il soit possible de grouper autour de l'une ou l'autre de ces deux grandes divisions toutes les races ou tribus secondaires; mais

il n'en est pas ainsi : plusieurs de ces races se refusent à de semblables rapprochemens, et vivent isolées par leurs mœurs, leur langage et leurs caractères physiques. D'ailleurs, les Hindous et les Musulmans se subdivisent eux-mêmes en un grand nombre de populations qui ne diffèrent pas moins les unes des autres que bien des nations de l'Europe entre elles. Il serait difficile de dire quelle est dans l'Hindoustan la proportion des Hindous aux Musulmans, les relevés étant fort incomplets jusqu'à ce jour; mais nous pensons qu'on peut évaluer à une vingtaine de millions la population musulmane répandue dans toute l'Inde anglaise, y compris le Pandjâb et l'Afghanistan. Les Hindous proprement dits, appartenant à diverses sectes de la religion brahmanique, peuvent s'élever à 50 millions, dont 30 millions au moins habitent la présidence du Bengale. Le boudhisme compte peut-être dans toute l'Inde anglaise 2 à 3 millions de prosélytes, dont la population de Ceylan forme la moitié; les autres croyances, dont quelques-unes participent à la fois de l'islamisme et du brahmanisme, et dont d'autres ne paraissent avoir aucun point de contact avec ces religions, se répartissent entre une quantité prodigieuse de tribus. Pour donner une idée de l'immensité du champ que l'ethnographie aura à parcourir pour rassembler seulement les matériaux des importantes recherches qu'elle est appelée à faire dans l'Hindoustan, nous remarquerons, avec l'historien du Radjpoutana (1), qu'en suivant le cours de la rivière Tchamboul sur un développement d'environ 500 milles, on traverse des royaumes, principautés, petites républiques, etc, formés des races suivantes: *Soundies*, *Tchanderawats*. *Siesoudias*, *Aaras*, *Gore*, *Djadoune*, *Sikerwal*, *Goudjeur*, *Djât*, *Touar*, *Tchohâne*, *Bhadoria*, *Katchwaha*, *Sengar*, *Bondéla*, etc. Toutes ces races diffèrent plus ou moins par leurs caractères physiques, leurs mœurs, leurs coutumes, leurs occupations ordinaires et leurs langages (2). La taille, le teint et la physionomie des Hindous et même des Musulmans de l'Inde sont si variés, qu'aucune descrip-

(1) James Tod, *Annals and antiquities of Rajast'han*. London, 1832, 2 vol. in-4°.

(2) Les deux langues-mères de l'Inde paraissent être le *sanscrit* et le *tamoul*, l'une d'où semblent dériver tous les principaux dialectes de l'Inde septentrionale (principalement au nord de la rivière Krishna), tels que le *bengali*, le *mahratta*, le *hindi*, le *pandjabi*, etc.; l'autre, qui aurait donné naissance au *tamil*, *malayalam*, *telenga*, *canarais*, *talava*, etc. Le bengali est parlé par 30 millions d'hommes qui peuplent le système inférieur du Gange; l'hindoustani avec ses dialectes est parlé par environ 20 millions et compris par les hautes classes indigènes, depuis le Dekkan jusqu'au Kachemyr, et depuis Calcutta jusqu'à Bombay.

tion ne peut suffire à faire connaître les diverses races qui composent la masse de la population. Parmi cette diversité infinie de types que présente cette population bigarrée de l'Hindoustan, il en est quelques-uns qui ont déjà été étudiés avec soin, et, avant de quitter ce sujet, nous essaierons de donner une idée de la race hindoue proprement dite, observée dans ses castes supérieures. En général, les habitans des plaines sont plus petits et plus sveltes, les montagnards, ou au moins les habitans des plateaux, d'une plus haute taille et d'un système musculaire plus développé; mais les uns et les autres sont agiles, de formes élégantes, et capables de supporter de grandes fatigues; tous ou presque tous sont éminemment propres à la vie militaire. On voit peu de personnes contrefaites, mais par différentes causes la cécité est assez commune. Le teint du peuple varie, selon le climat et les circonstances, d'un olivâtre foncé tirant sur le noir, à une riche teinte brune légèrement olivâtre ressemblant assez à celle des Italiens du nord ou des Provençaux; mais chez les Hindous, l'esprit est si bien discipliné, que le dehors trahit rarement les émotions du dedans. Le contour de la figure est ovale, le front élevé, mais légèrement comprimé, les yeux et les cheveux noirs, les sourcils arqués, le nez et la bouche de forme européenne, le regard calme, tranquille et prévenant, également éloigné de l'aspect sombre et farouche du Malais et de l'expression passionnée du Persan ou de l'Arabe. Le buste est en général dans de belles proportions; la poitrine est large et profonde, la taille fine, les bras parfaitement attachés, les mains petites, mais nerveuses; les extrémités inférieures comparativement grêles, et le pied plat, les orteils courts, mais bien détachés et très souples.

On trouve fréquemment parmi les Radjpouts et les montagnards du nord des hommes d'une stature gigantesque, qui seraient remarqués dans tous les pays de l'Europe par leurs proportions et leur force herculéennes. « Gokul-Dass, dit le colonel Tod, le dernier chef de Déoghar, était, de figure et de taille, un des plus beaux hommes que j'aie jamais vus : il avait environ six pieds six pouces; il avait la corpulence d'un Hercule et se tenait parfaitement droit; son père, à vingt ans, était beaucoup plus gros et devait avoir eu près de sept pieds de haut. » Les femmes, lorsqu'elles ne sont pas hâlées et flétries par le soleil et par un travail excessif, sont presque toujours d'une beauté extraordinaire; elles ont les membres petits et arrondis, les articulations d'une grande souplesse, des traits pleins de douceur, des yeux noirs et languissans, les cheveux longs et soyeux, et la peau d'une finesse et d'un poli merveilleux. Les femmes hindoues de la

caste brahmanique se font remarquer entre toutes. Le cou, les épaules et la poitrine sont ravissans, les membres en général d'une rare délicatesse et d'un moule exquis, les mouvemens aisés, nobles et gracieux à la fois; le contour de la face du plus bel ovale grec, le nez long et droit, la lèvre supérieure admirablement modelée, la bouche petite, le menton rond. Les yeux, ombragés de longs cils noirs et surmontés de sourcils élégamment arqués, sont grands, noirs, humides et étincelans d'expression. Il est difficile en un mot de rien voir de plus gracieux qu'une femme hindoue de haute caste, et il n'est pas jusqu'à la teinte dorée de cette peau si douce, si unie, si lustrée, dont le ton riche, chaleureux et diaphane, n'appelle le regard et n'excite l'admiration.

L'opinion paraît hésiter, quant à la supériorité morale et intellectuelle, entre la race hindoue et la race musulmane. Nous croyons que, sous le rapport de l'aptitude, de la pénétration et de l'intelligence, les Hindous sont au moins égaux aux Musulmans, et sous le rapport des qualités morales, des habitudes et surtout des penchans de l'une et l'autre nature, nous n'hésitons pas à donner la préférence aux sectateurs de Brahma. Nous considérons la population hindoue comme la plus propre à concourir au grand œuvre de la civilisation de l'Asie centrale. L'empire anglais dans l'Inde lui doit ses richesses agricoles, ses commerçans les plus actifs et les plus habiles, *ses meilleurs soldats* (fait remarquable, et qui suffit à lui seul pour prouver combien on s'était formé une idée fausse du caractère hindou); elle lui devra ses meilleurs administrateurs, ses agens les plus dévoués, et peut-être, au jour d'épreuve, ses alliés les plus fidèles et ses plus intrépides défenseurs. Mais il manque encore à cette masse intelligente et soumise ce qui manque, hélas! à plus d'un peuple aujourd'hui : la confiance dans l'avenir.

Tel est, esquissé à grands traits, le tableau général des divisions politiques, militaires, administratives, de la population, de l'organisation et des ressources de l'empire hindo-britannique. Jamais, à aucune époque de l'histoire et dans aucune partie du globe, si l'on en excepte l'empire chinois, une si vaste étendue de pays, une population aussi considérable, des élémens aussi variés d'industrie, de commerce, de civilisation, n'ont été soumis à un pouvoir unique et dirigés immédiatement par une seule volonté. Jamais un aussi grand ensemble, un système aussi compliqué de gouvernement, une domination aussi immense et offrant cependant quelques chances d'avenir, n'avaient été le résultat de la conquête. Il nous reste à examiner

quelles sont en effet ces chances d'avenir et quelle est la situation politique actuelle de l'empire indien principalement dans ses rapports avec la Russie et la Chine.

II.

Quand Nader-Shah, après avoir envahi l'Hindoustan, se retirait, il y a un siècle, avec un butin estimé à plusieurs milliards de notre monnaie, l'empire moghol croulait de toutes parts, et le champ qu'abandonnait la domination musulmane était ouvert à l'ambition des chrétiens. La France et l'Angleterre s'y trouvèrent en présence. La suzeraineté de l'Inde devait tôt ou tard échoir à l'une de ces rivales. La plus riche, la plus persévérante, et, il faut le dire, la plus habile, a triomphé. Certes, toute nation grande et généreuse doit apprécier l'influence qu'une position politique et commerciale à laquelle elle aurait pu prétendre, lui aurait permis d'exercer sur une vaste portion du globe; elle doit regretter que cette haute position, cette noble influence, lui aient été enlevées par sa faute. Sous ce point de vue, la France peut se repentir de s'être si mal acquittée du rôle qu'elle avait été appelée à jouer dans l'Inde et se trouver humiliée du rôle qu'elle y joue aujourd'hui (1). Mais, à dire vrai, la lutte dans laquelle nous avons succombé n'avait pas ce caractère élevé, ce but honorable qui justifient aux yeux de la postérité le vainqueur comme le vaincu, l'orgueil de la victoire et la douleur de la défaite. Les droits et les besoins de l'humanité n'étaient comptés pour rien dans le résultat anticipé de tant d'efforts; cependant, et c'est là notre consolation et notre enseignement à la fois, l'humanité a triomphé. Elle a recueilli les fruits de tant d'agitations et de misères. Les peuples de l'Hindoustan jouissent aujourd'hui de plus d'indépendance relative, de repos, d'aisance et de bonheur qu'ils n'en avaient eu en partage pendant dix siècles. Le gouvernement sur qui pèse la responsabilité de leur avenir n'a cependant pas fait pour eux tout ce qu'il

(1) Les traités de paix de 1814 et 1815 ont restitué à la France quelques établissemens, dont les principaux sont situés sur la côte de Coromandel. La population totale de ces établissemens s'élève à environ 168,000 ames; la superficie des territoires réunis peut avoir de 25 à 26 lieues carrées. Tels sont les débris de notre grandeur passée, débris recouvrés à des conditions humiliantes, débris précieux cependant à plus d'un titre, et dont la valeur s'accroîtrait, si des échanges projetés depuis plusieurs années pouvaient s'effectuer.

aurait pu, tout ce qu'il aurait dû faire; mais, entraîné par le mouvement irrésistible de la civilisation et par les exigences de sa position, il comprendra peut-être que le temps est venu de *substituer à une exploitation égoïste une administration prévoyante et paternelle.* Il n'a su commander jusqu'à présent que l'étonnement et la crainte; il lui faut conquérir la confiance et l'affection de ses sujets, et c'est une carrière toute nouvelle où les premiers pas ont à peine été faits depuis une dizaine d'années.

La domination anglaise dans l'Inde s'est établie par des moyens compliqués et développée par des causes souvent imprévues. La compagnie aspirait sans doute à étendre ses possessions territoriales, d'abord pour la protection et l'affermissement de son monopole, ensuite pour l'accroissement de ses revenus et de son influence politique; mais elle n'avait pas le pressentiment d'une aussi haute destinée que celle que lui réservait la fin du XVIII[e] siècle, et elle a voulu souvent, mais en vain, s'arrêter dans la route où l'entraînaient sa propre ambition et la force irrésistible des événemens. L'agrandissement de son pouvoir a été au-delà de toutes ses prévisions; il a dépassé tous les calculs humains.

Parmi les causes immédiates de cet agrandissement, il en est deux très remarquables : l'une est la distance qui séparait les établissemens de la compagnie de la métropole européenne, où résidait le gouvernement suprême, distance de plusieurs milliers de lieues, qui a rendu jusque dans ces derniers temps les communications lentes et difficiles, et, par suite, placé les gouvernemens délégués dans une position comparativement indépendante (1); l'autre est le nombre

(1) Aujourd'hui, tout sous ce rapport va changer de face. L'échange des courriers a lieu en moitié moins de temps que par le passé; le système de communications régulières établi entre l'Europe et l'Hindoustan par la Méditerranée et la mer Rouge au moyen de *steamers*, bien qu'il n'ait pas encore atteint le degré de perfection dont il est susceptible, a déjà exercé une grande influence sur les relations de la Grande-Bretagne avec l'empire indien, et l'un des avantages capitaux que le gouvernement anglais en a retirés, a été de pouvoir s'entendre avec lord Auckland sur le plan et les moyens d'exécution de la grande mesure qui assure la prépondérance de l'influence anglaise au-delà de l'Indus. Il paraîtrait, au reste, que les idées du président du bureau de contrôle (sir John Hobhouse) et celles de lord Auckland sur la marche politique à suivre à l'égard de la Perse et de l'Afghanistan, dans les conjonctures où l'on se trouvait en 1838-39, s'étaient formulées presque en même temps, et que leurs dépêches respectives à ce sujet se sont croisées. Ce qu'il y a de bien constant, malgré ce qu'on a pu croire et publier à cet égard, c'est que le gouvernement suprême en Angleterre a eu tout le temps de délibérer sur l'opportunité ou l'inopportunité de l'expédition d'Afghanistan, et que lord Auckland a reçu ses

considérable d'hommes d'un mérite éminent qui se sont succédés dans l'administration des affaires civiles, politiques et militaires de la Compagnie, depuis près d'un siècle. Parmi ces hommes, il faut distinguer surtout lord Clive, Warren Hastings, lord Wellesley et lord Hastings. Par eux, les relations du gouvernement anglais avec les différens princes de l'Hindoustan ont acquis le caractère de suprématie et de dignité qui convenait à une grande nation : sous leur administration, et plus particulièrement sous l'administration de lord Hastings, le système de politique intérieure a pris la forme et la consistance qu'on lui reconnaît aujourd'hui et dont nous avons essayé de donner une idée.

Depuis quelques années, des améliorations importantes ont été introduites dans l'administration des provinces anglaises de l'Hindoustan. Ces améliorations datent principalement de l'avénement de lord W. Bentinck au pouvoir, et se distinguent par un caractère d'humaine sollicitude, de libéralité, d'impartialité et de justice envers les peuples de l'Inde, qu'il est de notre devoir de signaler. Sous ce rapport, lord Bentinck a bien mérité, non-seulement de son pays, mais de l'Inde britannique et de l'humanité tout entière. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner dans quel but spécial d'économie et de réforme cet homme d'état avait été investi du gouvernement suprême, et quels moyens il a employés pour atteindre ce but. Nous n'avons non plus ni le temps ni l'intention d'apprécier les principaux actes de sa politique, et nous nous bornerons à cet égard à répéter ce que nous avons déjà exprimé en parlant du caractère de ses négociations avec le Sindh, que sa politique en général nous a paru manquer de dignité, d'habileté et de force; mais le nom de lord W. Bentinck a mérité de vivre et vivra dans la postérité par le souvenir d'un acte qui suffisait à lui seul pour honorer tout un gouvernement : l'abolition du *Satti* (1).

instructions en conséquence. La part du libre arbitre était néanmoins large encore à cette distance et avec deux à trois mois d'incertitude inévitable, malgré la vapeur. Lord Auckland a su en faire un noble usage et conduire à fin son aventureuse entreprise. — Les nouvelles de Bombay arrivent maintenant en trente-six ou trente-huit jours à Londres. Nos dernières lettres de Calcutta et de Benarès ont mis un peu moins de cinquante-deux jours à franchir la distance qui sépare la capitale de la France des métropoles politique et religieuse de l'Hindoustan.

(1) *Satti*, veuve hindoue qui se brûle sur le bûcher avec le corps de son mari. On donne le même nom à la cérémonie religieuse dont cet acte fanatique est le complément indispensable. Le *satti* a été aboli dans les territoires de la compagnie par lord William Bentinck, en 1829.

L'administration de lord Auckland paraît s'être moins adressée aux sympathies de la masse des populations indigènes que celle de lord Bentinck. On l'accuse surtout d'avoir adopté des mesures financières dont le principe et le mode d'exécution blessent la justice et ne remplissent les coffres de l'état qu'aux dépens de l'affection des contribuables et souvent au mépris de leurs droits. Les réclamans, dit-on, ont été livrés à la merci des secrétaires et ont vainement sollicité la permission de faire un appel direct à la commisération et à l'équité du gouverneur-général. Des propriétaires ruinés, des princes dépossédés, auraient suivi sa seigneurie dans ses dernières tournées sans pouvoir obtenir d'audience. Deux fois lord Auckland aurait visité la ville impériale de Dehli, et deux fois il l'aurait quittée sans l'échange ordinaire de complimens officiels avec le chef de la plus noble race et de la plus ancienne peut-être du monde asiatique. Entouré de ses gardes, enivré des victoires que la vigueur et la prévoyance de sa politique avaient préparées, lord Auckland aurait ignoré toutes les misères infligées à la population par les mesures financières auxquelles nous avons fait allusion, et qui fournissent aux collecteurs des revenus de dangereux prétextes pour contester la validité des titres et ébranler des droits de propriété long-temps respectés; en un mot, lord Auckland aurait été, sans le savoir, l'instrument d'une accablante oppression, et le gouvernement s'apercevra trop tard que l'estime et la confiance des peuples ont fait place à une haine implacable qui saisira avidement toutes les occasions de vengeance.

Il y a, nous n'en doutons pas, une grande partialité dans ce jugement porté sur l'administration intérieure de lord Auckland; mais il nous paraît extrêmement probable que les préoccupations continuelles de la haute politique n'ont pas permis à ce gouverneur-général de donner son attention à des détails dont les parties intéressées se sont aisément exagéré l'importance, et on ne saurait nier que l'aspect général des affaires n'ait présenté dans ces dernières années des symptômes assez alarmans pour appeler toute la sollicitude, toute l'activité et toutes les ressources du gouvernement suprême. Les intrigues de la Perse et de la Russie d'un côté, l'attitude hostile du Népal et de l'empire birman de l'autre, les dispositions douteuses de certains états tributaires dans le nord-ouest et dans le Dekkan; enfin, les complications que pouvaient amener d'un instant à l'autre la mort de Randjît-Singh et l'incapacité reconnue de l'héritier présomptif du trône du Pandjab; toutes ces causes réunies faisaient une loi à lord Auckland de s'occuper, avant tout, du renversement de toute opposition intérieure à

l'influence de son gouvernement et de faire avorter toute tentative extérieure contre le maintien de cette influence. Plusieurs démonstrations importantes, plusieurs expéditions décisives devaient avoir lieu dans ce but, et la chaîne de ces entreprises hardies, après avoir fixé son premier anneau sur le plateau de l'Afghanistan, traverse en ce moment les mers pour aller trouver en Chine un nouveau point d'appui. Les opinions de quelques publicistes ont été partagées sur la question de savoir si la puissance anglaise doit perdre ou gagner, en dernier résultat, à l'expédition d'Afghanistan, et l'on a été jusqu'à soutenir que c'était une grande imprudence ou même une faute immense à lord Auckland que d'avoir passé l'Indus, et d'avoir ainsi attiré l'attention et les forces de la Russie de ce côté! (Comme si l'attention de la Russie avait cessé, depuis Pierre-le-Grand, d'être dirigée vers la Perse et l'Asie centrale!) Selon nous, la véritable question, au moins la question préalable, est de savoir si l'Angleterre pouvait éviter de *passer l'Indus*, et nous ne craignons pas d'affirmer qu'elle se trouvait, depuis plusieurs années, dans la nécessité fatale de franchir cette barrière, non pour la détruire, mais pour en fortifier les approches et la rendre inexpugnable, autant au moins qu'il était au pouvoir de la politique et de la stratégie de le faire. Nous pensons que l'Angleterre a voulu sincèrement, cette fois, le rétablissement de Shâh-Shoudjah sur le trône de ses pères, et qu'il était d'une bonne et saine politique de songer à reconstruire avec les débris épars de la monarchie douranie un état qui pût couvrir l'Inde anglaise et qui eût intérêt à défendre cet empire contre les tentatives envahissantes de l'Occident. Nous croyons même, et nous l'avons déjà dit, qu'il eût été sage de faire, il y a six ans, ce qu'on a fait l'année dernière, et que lord W. Bentinck aurait pu recueillir, à moins de frais, pour la nation et pour lui-même, la moisson de gloire que son successeur a été conquérir dans l'Afghanistan.

Cette expédition que le ministère anglais, dans la séance du parlement du 6 février dernier, a qualifiée à juste titre de *miracle moral*, cette expédition qui a employé 22,000 hommes, un matériel immense, 27,000 chameaux, qui a parcouru une distance de 1,350 milles jusqu'à Caboul, se liait à un vaste système d'opérations dont l'accomplissement a exigé un surcroît de 40,000 hommes de toutes armes dans les forces anglo-indiennes. Ces précautions étaient nécessaires, et le ministère l'a déclaré dans cette même séance; on avait su de la manière la plus positive que quelques-uns des chefs mahrattes, le

radja de Népal, le souverain de Djodpour, le nawab de Karnoul (1), méditaient des projets hostiles. L'issue de la campagne d'Afghanistan doit avoir une influence salutaire sur la stabilité du pouvoir anglais dans l'Inde. L'effet moral de la prise de Ghizni et de Kélât a été immense; il ne fallait rien moins que ces éclatans triomphes pour couper court aux intrigues ourdies par les chefs du Sindh, du Radjpoutana et du Dekkan, et arrêter les combinaisons hostiles du souverain d'Ara et des Népalais. Aussi, dans les remerciemens votés à lord Auckland par le parlement, est-il rendu hommage *au jugement et à l'habileté avec lesquels les ressources de l'empire anglais dans l'Inde ont été appliquées, sous sa direction, aux opérations militaires à l'ouest de l'Indus.*

Les dernières nouvelles de l'Afghanistan nous montrent Shâh-Shoudjah et sir William Macnaghten occupés de la réorganisation du pays, de la soumission de quelques chefs turbulens, et surveillant du haut des passes de l'Hindou-Koush les mouvemens des Ouzbeks, chez lesquels Dost-Mohammed a trouvé un asile. Le shâh s'applique surtout à se créer une armée et plus particulièrement une infanterie disciplinée à l'européenne. Les Afghans sont en général plus propres au service de la cavalerie, et c'est comme cavalerie qu'ils se sont rendus redoutables à leurs voisins; cependant le Kohistan de Kaboul fournit d'excellentes recrues pour l'infanterie. Si le shâh réussit à se concilier l'affection et la confiance des principaux *khans* douranis et ghilzies, il ne tardera pas à exercer sur la nation, par l'intermédiaire de ces chefs, l'influence nécessaire à la consolidation de son autorité. Il pourra s'occuper alors de l'introduction de réformes qui doivent porter bien plus sur les vices de détail de l'administration intérieure que sur l'esprit même des institutions, institutions admira-

(1) Le 18 octobre dernier, le nawab de Karnoul a été fait prisonnier après une résistance courte, mais furieuse. Les troupes du nawab, composées principalement d'Arabes, d'Afghans et de quelques Beloutchis, ont fait preuve d'un courage désespéré, d'un dévouement chevaleresque, *dignes d'une meilleure cause*, disent les relations anglaises. La variété infinie et la profusion d'armes et de munitions qu'on a découvertes dans les caves du *Zénana* témoigne de la monomanie vraiment étrange du nawab, qui n'a pas dû dépenser moins de 6 lacs de roupies (1,500,000 francs), à l'achat seul du métal qu'on a trouvé en nature ou sous forme d'instrumens de guerre de toute espèce. Le secret et l'intelligence avec lesquels ces opérations avaient été conduites ont donné lieu de penser que cette affaire de Karnoul n'était peut-être qu'une ramification d'un complot plus étendu pour le renversement du pouvoir anglais dans l'Inde.

blement adaptées à l'établissement d'une monarchie tempérée par une représentation nationale dont tous les élémens sont pour ainsi dire sous la main. Nous l'avons déjà dit, Shâh-Soudjah et sir William Macnaghten doivent songer, avant tout, à imprimer aux relations de l'Afghanistan avec les provinces de Balkh et de Bôkhara d'un côté, avec les peuples qui habitent le Paropamise (1) et le petit royaume d'Hérat de l'autre, le caractère de stabilité et d'influence qui leur manque depuis si long-temps. Les dispositions vacillantes de Shâh-Kamrân et le peu de sympathie de son visir Yâr Mohammed pour l'alliance anglaise, paraîtraient, d'après les derniers avis, avoir causé quelque inquiétude au gouvernement suprême; mais le fait est que nous manquons de renseignemens sur tout ce qui se passe sur les frontières de la Perse et le versant septentrional de l'Hindou-Koush.

En soumettant à nos lecteurs le résultat de nos recherches sur l'état actuel des Indes anglaises, nous avons eu surtout pour but de fournir aux esprits sérieux en général, aux hommes politiques en particulier, des données précises sur les questions dont la solution intéresse l'avenir de l'Asie centrale et de l'extrême Orient. Nous avons dû donner plus d'attention aux questions tout récemment débattues, et c'est ce qui nous a déterminé à nous occuper avec quelque détail de l'Afghanistan et de l'Indus. Hérat et les pays du bassin de l'Oxus, qui ont été long-temps dans la dépendance de l'Afghanistan, méritaient d'être étudiés à part, en les envisageant surtout sous le point de vue de la question politique et commerciale qui se débat entre l'Angleterre et la Russie. Nous avions eu l'intention de leur consacrer un article séparé; mais sans renoncer à revenir plus tard, et sous une autre forme, à cet important sujet, nous avons senti la nécessité de nous borner dans notre travail actuel à des indications sommaires et à quelques considérations qui se rattachent plus particulièrement au tableau général que nous avons tracé de la domination anglaise dans l'Inde.

Les probabilités d'une invasion des Indes anglaises par la Russie, à une époque plus ou moins rapprochée, ont long-temps occupé et occupent encore les esprits. Les uns ont regardé cette expédition

(1) Les habitans actuels du Paropamise, quoique tous descendus de la race tartaro-moghole, se divisent en deux peuples, celui de l'est et celui de l'ouest, les *Eimâks* et les *Hazaréhs*, dont les mœurs, les habitudes, le langage, le gouvernement, diffèrent entièrement de ceux des Afghans. Occupant, selon toute apparence, la patrie primitive de ces derniers, et placées entre l'Afghanistan et la Perse, leurs

gigantesque comme impraticable; les autres comme inévitable et devant s'accomplir par des moyens analogues à ceux qui ont conduit Alexandre aux rives du Sutledge et les conquérans musulmans au cœur de l'Hindoustan. Napoléon, aux trois grandes phases de sa vie politique, général, premier consul, empereur, avait rêvé la conquête de l'Hindoustan. Jusqu'en 1813 et pendant les conférences de Prague, il s'occupait de la possibilité d'attaquer les Anglais dans leur empire d'Asie, et le duc de Bassano, alors son ministre des affaires étrangères, recueillait, pour les lui soumettre, les renseignemens les plus précis que les voyageurs pussent fournir sur cette grande question. Napoléon n'est plus, et le monde a changé de face. Les moyens d'attaque et de défense se sont égalisés; les nations cherchent dans des luttes d'intelligence et d'industrie des résultats plus complets et plus durables que ceux qu'elles devaient autrefois au hasard des batailles. Il y a donc ici encore une question préalable, c'est celle de l'opportunité. La Russie a-t-elle en ce moment, aura-t-elle d'ici à long-temps un intérêt véritable à menacer les possessions anglaises dans l'Inde? Nous ne le croyons pas; mais, en supposant même qu'elle eût conçu le projet formel de substituer au moins en partie sa domination et son influence à la domination et à l'influence britanniques, nous sommes convaincu que les moyens d'exécution d'un semblable projet ne sauraient être réunis avant plusieurs années, et au nombre de ces moyens d'exécution nous n'hésiterions pas à placer, comme condition indispensable de succès, une alliance qui, dans l'état actuel de l'Europe, est impossible, ou du moins on ne peut plus improbable. Mais, en dehors de ces éventualités conjecturales, il y a des droits évidens, des intérêts actuels, qui peuvent et doivent trouver leur satisfaction. La Russie, par sa position géographique, est, de tous les états du continent, celui qui semble destiné plus particulièrement à servir d'entrepôt au commerce de l'Europe avec l'Asie centrale. Le principal obstacle qui s'oppose au développement de ce commerce est l'insociabilité des peuplades asiatiques voisines de la Russie. Cette puissance a un intérêt immédiat à changer le plus promptement possible un état de choses dont elle souffre dans le présent, et qui entrave évidemment son avenir.

diverses tribus ont reconnu de temps à autre la suzeraineté douteuse, les uns de Hérat, les autres du roi de Kaboul, quelques-unes celle de la Perse. Les Eimâks comme les Hazaréhs sont musulmans; ils parlent un dialecte persan; les premiers sont Sounis, les seconds Shias : de là haine mutuelle et guerre à mort entre ces deux peuplades retranchées dans leurs montagnes inaccessibles.

De là ses tentatives pour arriver à étendre et à assurer ses communications avec les contrées situées à l'est de la mer Caspienne. La plus importante de ses expéditions avait eu lieu sous Pierre-le-Grand. Le prince Bekevitche, envoyé à Khiva avec un détachement de soldats, fut assassiné avec toute sa troupe, malgré la foi des traités et des sermens. Une partie de son corps d'armée, qui avait été cantonnée sur les bords de la mer Caspienne pour y former des établissemens fortifiés, fut obligée de se rembarquer et de s'en retourner à Astrakhan. En 1813, près d'un siècle avait passé sur ces évènemens, et la Russie confia à un marchand arménien de Derbend une mission en Tourkomanie, qui n'eut aucun résultat important. En 1819, le capitaine Mouraviev fut envoyé à Khiva : il a publié une relation intéressante de son voyage (1). L'importance de la possession de Khiva avait fortement frappé Mouraviev, qui ne semblait pas regarder comme douteux le succès d'une expédition dirigée contre ce petit état. « Si nous possédions Khiva, *dont la conquête ne serait pas difficile*, dit M. Mouraviev, les nomades du centre de l'Asie auraient redouté notre puissance, et il se serait établi une route de commerce par le Sind et l'Amou-Déria jusqu'en Russie; alors toutes les richesses de l'Asie auraient afflué dans notre patrie, et nous eussions vu se réaliser le brillant projet de Pierre-le-Grand. Maîtres de Khiva, beaucoup d'autres états se seraient trouvés sous notre dépendance. En un mot, Khiva est en ce moment un poste avancé qui s'oppose au commerce de la Russie avec la Boukharie et l'Inde septentrionale; sous notre dépendance, la Khivie serait devenue une sauvegarde qui aurait défendu ce commerce contre les attaques des peuplades dispersées dans les steppes de l'Asie méridionale. Cette oasis, située au milieu d'un océan de sable, serait devenue le point de réunion de tout le commerce de l'Asie, et aurait ébranlé jusqu'au centre de l'Inde l'énorme supériorité commerciale des dominateurs de la mer. La route de Khiva à Astrakhan pourraît être de beaucoup abrégée, puisqu'il n'y a que dix-sept jours de marche d'Ourghendj à la baie de Krasnovodks, d'où, par un vent favorable, on peut aller en peu de jours à Astrakhan. »

En 1820, des envoyés de Bôkhara ayant exprimé le désir de voir une ambassade russe se rendre dans leur pays, ce vœu fut accueilli par l'empereur Alexandre, qui nomma son chargé d'affaires auprès

(1) *Voyages en Tourkomanie et à Khiva*, etc., revu par MM. G.-B. Eyriès et J. Klaproth; Paris, 1823, in-8°.

du khan de Bôkhara un conseiller d'état, M. de Négri. Parmi les personnes attachées à cette mission se trouvait le colonel de Meyendorff. La relation rédigée par cet officier a été publiée à Paris en 1826 (1). M. de Meyendorff insiste, de son côté, sur les avantages immenses qui résulteraient de l'établissement de cette *influence légitime* que la Russie a le droit d'exercer dans l'Asie centrale. « La marche progressive des lumières en Russie appelle ce vaste empire à réaliser une idée aussi généreuse. C'est à la Russie qu'il appartient de donner aux khanats de l'Asie centrale une impulsion salutaire, et de répandre sur ces contrées tous les bienfaits de la civilisation européenne. » La Russie a constamment entretenu, depuis cette époque, des relations actives avec Bôkhara, et il est probable que ce point sera le centre de la lutte commerciale qui s'engage aujourd'hui entre elle et l'Angleterre, lutte appuyée du côté des Anglais par l'expédition de l'Afghanistan, et du côté de la Russie par celle de Khiva. Cette dernière expédition, préparée à Orenbourg sous les ordres du général Perowski, avait été précédée d'un manifeste que nos journaux ont reproduit, et qui énumère les griefs très réels de la Russie contre le khan de Khiva. L'expédition, partie à la fin de novembre dernier, et dont on avait annoncé la marche au-delà de l'Emba, vers le 12 janvier, avait été attaquée près des bords de cette rivière par quelques partis de Khiviens qui avaient été repoussés et n'avaient plus reparu. Toutefois les froids extrêmes, les raffales de neige et les fatigues de la route paraissent avoir causé une perte considérable en hommes et la mort d'un si grand nombre de chameaux, que le général Perowski, se voyant encore à une distance considérable de Khiva à la fin de janvier, et craignant que tous les moyens de transport ne vinssent à lui manquer par suite de la rigueur inaccoutumée de la saison, a jugé à propos de rétrograder pour prendre position sur l'Emba, près de ses magasins. Il paraîtrait, d'après les dernières nouvelles, que ce mouvement rétrograde était complété au 14 février, et que de là, c'est-à-dire des rives de l'Emba, une partie du corps d'armée expéditionnaire se serait repliée sur Orenbourg. L'expédition doit être conséquemment considérée comme abandonnée pour cette saison. Mais la Russie, une fois décidée à pousser à bout cette entreprise, ne reculera pas, et on peut être certain que dès ce moment des préparatifs sur une plus grande échelle et protégés par des précautions plus minutieuses encore que celles qui avaient été employées naguère, sont en pleine activité. Au

(1) *Voyage d'Orenbourg à Boukhara*, etc., revu par M. Amédée Jaubert.

reste, la conduite des troupes russes, pendant cette marche aventureuse et cette pénible retraite, ne paraît pas moins digne d'admiration et d'éloges que celle de l'armée anglaise franchissant, au milieu d'épreuves d'un autre genre, les passes du Bolan. Le cabinet russe ne se laissera pas démoraliser par un échec. Les tribus Kirghis et Kaissacks, qui ont aidé les Russes dans leur dernière tentative, seront encore leurs auxiliaires dans la nouvelle expédition qui se prépare. Trois cents lieues de pays ne sont pas un obstacle infranchissable pour des nomades qui peuvent aller partout où leurs chevaux trouveront de l'eau et des pâturages, et qui n'exigent pour leur propre subsistance que ce que la nature ne refuse nulle part. Toutefois, nous le répétons, il est de l'intérêt de la Russie de se borner en ce moment à prendre position dans l'Asie centrale pour la protection et l'agrandissement de son commerce; c'est un droit qu'elle peut exercer sans que l'Angleterre puisse s'en offenser, et si la rencontre de ces deux puissances prenait, contre toute apparence, un caractère hostile, la faute n'en sera pas à la Russie. Il n'est pas au pouvoir de l'Angleterre d'arrêter la marche de la civilisation dans l'Inde. Ce qu'elle pouvait faire, c'était de s'associer au mouvement et de le diriger, et c'est ce qu'elle a fait; mais, tout en s'efforçant de féconder les élémens divers de ses richesses territoriales, et de développer les ressources industrielles et commerciales de son empire, elle a voulu avant tout, et pour son seul intérêt, exclure de cette œuvre d'avenir le concours des autres nations européennes, et même jusqu'à leur influence politique. C'est là, selon nous, qu'est le vice radical de son système, et nous ne pouvons croire qu'elle persiste dans cette voie d'exclusion. Malheureusement les nations, comme les individus, s'abusent parfois sur leur valeur réelle, se laissent aller au courant des habitudes et de la routine, caressant certains préjugés vaniteux, s'accoutumant à regarder comme un droit ce qui n'a été que le résultat de la tolérance ou de l'insouciance des autres nations. Les Anglais, en particulier, regardant la mer comme leur domaine, et les spéculations basées sur une exportation illimitée de leurs produits comme un privilége, s'étonnent, s'alarment et s'offensent même au besoin avec un naïf égoïsme de toute tentative de concurrence. C'est là l'écueil contre lequel viendra peut-être se briser l'avenir de l'Inde britannique. Il est toujours plus aisé de détruire que d'édifier, et, par une conséquence inévitable de ce principe, il sera toujours comparativement facile de s'entendre pour renverser une domination qui n'aura pas su se ménager d'alliances solides au dehors,

et au dedans l'affection et la reconnaissance des peuples. L'existence de l'empire russe a été toute militaire jusqu'à ce jour, elle le sera long-temps encore. La Russie a besoin de la guerre; si l'Angleterre lui fournit un prétexte, elle ébranlera bientôt l'Asie : *Da mihi punctum, et terram movebo*. Pierre-le-Grand avait dit : « Il faut maintenir l'empire dans un état de guerre perpétuelle... se pénétrer de cette vérité que le commerce des Indes est le commerce du monde, et que celui qui en peut disposer exclusivement est le maître de l'Europe. »

Il est de l'intérêt de l'Europe continentale, de celui de la France en particulier, que la Russie tienne l'Angleterre en échec dans l'extrême Orient. Les forces matérielles de la Russie ne sauraient rester inactives; si elle est repoussée du côté de l'Asie centrale, elle retombera de tout son poids sur l'Occident, et une politique traditionnelle lui fait une loi de se mêler à toutes les querelles de l'Europe. Il ne faudrait pas cependant non plus laisser le champ trop libre à la Russie du côté de l'Inde; car, si une lutte sérieuse s'engageait entre elle seule et l'Angleterre, en supposant cette lutte terminée en sa faveur et l'Angleterre ruinée, où serait la digue qui arrêterait le torrent? Quant à présent, l'attitude de la France doit être celle de l'observation, mais de l'observation active. Tout en désirant le maintien de la paix, la France ne doit pas permettre qu'on dispose de l'avenir politique de l'Orient, et surtout de son avenir commercial, sans sa participation. Le temps a emporté bien des questions; mais, comme le faisait observer un homme d'état dans le sein de notre parlement, la question d'Orient est restée et grandit tous les jours. Autour de cette question désormais s'agiteront les ambitions les plus hautes et se grouperont les plus vastes ressources, les combinaisons les plus hardies. L'organisation politique de la Russie est très favorable à l'accomplissement de ces grands desseins. La force du gouvernement ne s'use pas comme chez nous, dans ces derniers temps, en luttes électorales, en débats de tribune, en vaines agitations de politique intérieure, efforts stériles où il s'est dépensé journellement plus de capital intellectuel, plus d'activité physique et de temps, qu'il n'en eût fallu pour doter la France d'une bonne moitié des avantages qui lui manquent encore. La question financière, c'est-à-dire commerciale, est celle qui préoccupe le plus vivement le gouvernement impérial. Celle de la domination russe en Orient s'y rattache par des conséquences nécessaires, et c'est ce qui inspire aux Anglais une jalousie et une inquiétude dont la correspondance entre les cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg a fait foi.

Nous avons indiqué plus haut les symptômes d'hostilité latente qui, dans l'Inde anglaise, paraissaient se rattacher d'un côté à l'influence de la Perse et de la Russie, de l'autre à celle de l'Hindo-Chine. Cet état de choses exige une surveillance continuelle de la part du gouvernement, et ne lui permet pas de dégarnir de troupes les points intérieurs qui commandent le pays. En même temps, à mesure que les frontières de l'empire reculent dans une direction quelconque, l'occupation militaire des points les plus importans du territoire nouvellement acquis devient indispensable, et c'est ainsi qu'il a fallu procéder dans le Sindh, en Afghanistan, à Karnoul, à Djodpour; c'est ainsi qu'il a fallu déposer le radja de Sattara et entretenir un corps d'observation sur les bords du Sutledge, pour être prêt à intervenir dans les troubles dont le Pandjab est menacé, depuis la mort de Randjît-Singh, par l'incapacité de Karrak-Singh, l'ambition de son jeune fils et les prétentions rivales des serdars sikhs. Les relations du gouvernement suprême avec la cour d'Ava ne sont pas amicales, mais il n'est pas douteux que les triomphes obtenus par l'armée anglaise dans l'Afghanistan auront fait réfléchir le souverain birman et considérablement refroidi son ardeur guerrière et ses projets de vengeance; cependant il nous paraît probable que la lutte n'est que retardée. Les Anglais se verront forcés, avant long-temps, de se rendre maîtres du cours de l'Irrawadi, comme ils se sont rendus maîtres des cours du Barrampouter et de l'Indus, ou du moins de *substituer un pouvoir ami à une domination hostile* dans les pays situés au-delà du Barrampouter.

Le gouvernement anglais a fait de grands efforts pour mettre son armée dans l'Inde sur un pied tel qu'il devînt possible de satisfaire à toutes ces conditions. Il a fait plus encore. La rupture violente et imprévue de ses relations amicales avec la Chine, par suite de l'abolition du trafic de l'opium prononcée par l'empereur, a déjà amené des collisions sanglantes, et pourrait entraîner une longue guerre. Une expédition a dû faire voile du golfe du Bengale, à la fin de mars, pour les mers de Chine, avec des troupes de débarquement et un matériel considérable. De l'issue de cette expédition dépend en grande partie l'avenir du commerce anglais dans ces mers.

Cette grande affaire de Chine, qui mérite à tant d'égards d'être étudiée et suivie avec soin, a déjà donné lieu à mille conjectures, et amené la publication d'un nombre infini de pièces officielles, de renseignemens particuliers; elle a fait éclore plusieurs plans de campagne, et les appréciations les plus diverses des causes qui ont provo-

qué la rupture, comme aussi des conséquences probables de ce grand évènement. La conduite du surintendant anglais et celle des hauts fonctionnaires chinois ont été surtout l'objet d'une polémique active. Il serait difficile de faire dès à présent la part des hommes et des choses dans cette lutte imprévue, où figurent des personnages que la main de la Russie pousse peut-être, sans qu'ils s'en doutent, au premier plan. Le premier acte de ce drame étrange se terminait le 3 novembre dernier par un combat entre deux corvettes anglaises et vingt-neuf jonques de guerre chinoises, combat où l'activité et la précision fatale de l'artillerie européenne ont remporté une victoire sanglante et décisive. Une des jonques a sauté, trois ont coulé bas, le reste a pris la fuite dans le plus grand désarroi, et tout espoir d'accommodement s'est évanoui pour long-temps sans doute. On se trompe cependant si l'on pense que la rupture des relations régulières entre les deux peuples ait fait un tort considérable et immédiat au commerce anglais dans l'Inde. Le commerce de l'opium, depuis la saisie opérée par le commissaire *Lin*, a repris une activité prodigieuse, et le gouvernement suprême de l'Inde se croit tellement sûr des débouchés que lui ménagent l'audace et l'intelligence des contrebandiers, qu'il a fait des avances aux cultivateurs indigènes sur la même échelle de production que par le passé, comme si rien ne devait entraver ce monstrueux trafic. Quoique nous ne puissions entrer dans les détails et aller au cœur de cette question d'opium en particulier, nous signalerons en passant une erreur dans laquelle sont tombés plusieurs publicistes à l'égard de l'extension donnée à la culture du pavot dans l'Inde anglaise. Selon eux, « le revenu de l'Inde presque tout entier est engagé dans le commerce de l'opium, et pour suffire à une immense production, il a fallu que presque toute l'Inde fût transformée en un champ de pavots! » Pour la première partie de cette assertion, nous renvoyons nos lecteurs aux chiffres que nous avons donnés plus haut sur les diverses sources des revenus de l'Inde anglaise; quant à l'extension réelle de la culture du pavot, voici des données précises :

La culture du pavot se fait principalement dans quelques districts du Malwa et des provinces de Bénarès et de Patna. Des recherches faites avec beaucoup de soin par ordre du gouvernement, en 1820, avaient établi que, dans le Malwa, 87,000 *bigahs* de terre (environ 22,000 hectares) étaient consacrés à cette culture, et fournissaient à l'exportation environ 8,000 *mands,* ou 4,000 caisses d'opium. En 1838, il a été expédié de Bombay 25,000 caisses, ce qui suppose que

la production a sextuplé depuis 1820, ou, en d'autres termes, que la culture du pavot occupait en 1838 de 130 à 140,000 hectares. Or, le Malwa produit à lui seul plus de la moitié de la quantité totale, et à la même époque, 1838, le Bengale a produit 19,500 caisses, ce qui donne à peu près 100,000 hectares de culture. En somme, on peut estimer à 250,000 hectares environ la superficie occupée par la culture du pavot (1). Il y a loin de là aux conclusions que nous avons cru utile de combattre, et les conséquences de la cessation partielle du commerce de l'opium ne sauraient être aussi graves qu'on se l'est imaginé. Quoi qu'il en soit néanmoins, l'Angleterre a un intérêt immense à amener, par la combinaison de mesures énergiques avec les ressources ordinaires de la diplomatie, le rétablissement du commerce légal entre la Chine et elle. Les Anglais ont réuni, dans ce but, comme nous l'avons dit, des forces imposantes de terre et de mer pour appuyer ces négociations d'un ordre nouveau qu'ils se proposent d'ouvrir avec le céleste empire. Les mesures hostiles annoncées par le gouvernement de la reine ont mis en émoi le parlement, qui n'a approuvé qu'à une bien faible majorité (neuf voix) la conduite tenue par le ministère dans la direction des grands intérêts qui lui sont confiés.

L'Angleterre a décidé que la suspension de son commerce avec la Chine ne serait que momentanée, et elle espère que l'arrivée de l'expédition formidable qui a été préparée à cet effet suffira pour faire accepter à l'empereur les conditions qu'on aura soin d'offrir avant de pousser les choses aux dernières extrémités, conditions qui auraient pour résultat d'asseoir les futures relations des deux puissances sur des bases plus conformes à la dignité de l'Angleterre et à ses intérêts. Il serait possible, c'est du moins l'opinion de plusieurs personnes qui ont été à même d'étudier le caractère chinois (2), que les Anglais rencontrassent de plus sérieux obstacles qu'ils ne l'ont supposé. Mais en Chine comme ailleurs l'énergie, l'intelligence et la science militaire

(1) La quantité d'opium récoltée au Bengale et livrable en 1839 a atteint 22,000 caisses. 18,992 caisses sont livrables en 1840. La France est intéressée, quoique indirectement, au commerce de l'opium; les stipulations des derniers traités interdisent toute culture du pavot dans les possessions françaises de l'Inde, moyennant une redevance annuelle d'un million de francs que la compagnie paie au gouvernement français; indépendamment de ce tribut en espèces, l'administration de Chandernagor a droit à 200 caisses d'opium, à prendre au prix moyen des ventes réalisées par la compagnie.

(2) M. Adolphe Barrot, *Voyage en Chine*, livraison du 15 novembre 1839 de la *Revue des deux Mondes*.

peuvent faire beaucoup; l'or répandu à propos peut faire le reste. Les principaux griefs qui ont été mis en avant pour justifier les mesures hostiles de la Grande-Bretagne sont énumérés dans un document rédigé par le capitaine Elliot, surintendant du commerce anglais en Chine, dans l'intention de le soumettre à la cour céleste. Nous ne citerons que les derniers paragraphes de cette pièce, dont la date est, du reste, antérieure de plusieurs mois à la rupture définitive (1). Faisant allusion à la violation des promesses faites par le commissaire impérial *Lin*, après la cession des vingt mille caisses d'opium appartenant au commerce anglais en Chine, le capitaine Elliot s'exprime ainsi :

« Peut-on opérer une grande réforme morale et politique en sacrifiant tous les principes de vérité, de modération et de justice? ou peut-on penser que ces mesures spoliatrices anéantiront le commerce de l'opium? De telles espérances sont futiles, et l'empereur a été trompé.

« Mais, s'est-on demandé de l'autre côté, les intentions sages et justes de l'empereur ne peuvent-elles pas et ne doivent-elles pas être remplies? Assurément, elles pourraient et devraient l'être.

« Il est certain, cependant, que les dernières mesures du commissaire ont retardé l'accomplissement de la volonté impériale, ont donné une immense impulsion au trafic de l'opium, qui était, plusieurs mois avant son arrivée, dans un état de stagnation, et ont ébranlé la prospérité de ces provinces florissantes.

« Il est probable que le résultat de ces mesures sera de semer l'agitation sur toutes les côtes de l'empire, de ruiner des milliers de familles étrangères et indigènes, et d'interrompre les relations de paix qui ont existé depuis près de deux siècles entre la cour céleste et l'Angleterre.

« Les marchands et les navires de la nation anglaise ne se rendent pas à Canton et à Whampoa, parce que toute protection leur est refusée au mépris des gracieux commandemens de l'empereur, parce que l'on a caché la vérité à sa majesté impériale, parce qu'il n'y a plus de sûreté pour une poignée d'hommes sans défense, si ces hommes se mettaient à la merci du gouvernement de Canton, parce qu'il serait dérogatoire à la dignité de leur souveraine et de leur nation d'oublier toutes les insultes et outrages dont ils ont été l'objet, avant que justice entière ait été rendue, et jusqu'à ce que toutes les relations commerciales et autres aient été placées sur un pied honorable et sûr, tant pour cet empire que pour l'Angleterre. Le temps approche; la gracieuse souveraine de la nation anglaise fera connaître la vérité au sage et auguste prince qui occupe le trône de cet empire, et toutes choses seront réglées selon les principes de la plus juste raison.

(1) Les dernières dépêches du surintendant reçues par lord Palmerston paraissent être du 6 décembre, et sont parvenues à Londres le 27 mars dernier avec les dépêches du mois de novembre.

« Elliot et les hommes de sa nation en Chine soumettent les expressions de leur plus profonde vénération pour le grand empereur. »

Un ancien employé de la compagnie des Indes à Canton, M. Hamilton Lindsay, a publié, sur la question de Chine, un petit écrit où, de son point de vue, il résume nettement les principales circonstances du démêlé entre les autorités chinoises et le surintendant. Les conclusions de M. Lindsay, tout exclusivement *anglaises* qu'elles puissent être, nous semblent indiquer avec assez de probabilité la marche que le gouvernement de la reine suivra pour arriver au but : nous les reproduirons donc avant de terminer ce que nous avons à dire, quant à présent, sur cette immense question.

Selon M. Lindsay, les conditions à imposer au céleste empire sont les suivantes :

1° Indemnité pour la valeur de l'opium livré par le capitaine Elliot, et pour toutes les pertes éprouvées par les sujets anglais, par suite de la cessation de commerce;

2° Satisfaction de l'insulte faite à sa majesté dans la personne de son représentant.

Voilà pour le passé. Quant à l'avenir, le premier point et le plus important à obtenir pour le maintien de la bonne intelligence est un libre accès à la cour impériale, ce qui ne peut se faire que par la résidence d'un ambassadeur à Pékin. Ceci sera désagréable aux Chinois; mais comme on peut montrer un précédent dans l'établissement d'une mission russe qui a résidé long-temps à Pékin, le gouvernement chinois pourrait céder sans se compromettre et s'avilir aux yeux de la nation. Ce point une fois obtenu, on arriverait naturellement à la conclusion d'un traité de commerce ouvrant aux Anglais un ou plusieurs ports du nord, et établissant un système défini de règlemens pour les relations futures. Bien des gens en Angleterre pensent que la possession de quelque île sur la côte de Chine, où les sujets de sa majesté britannique pourraient faire le commerce sous la protection du pavillon national, serait une chose désirable. De grandes et sérieuses objections, selon M. Lindsay, se présentent à l'adoption de cette mesure. Rien ne tendrait autant à dégrader le gouvernement impérial, aux yeux du peuple chinois, que la demande d'une telle concession, qui, même en ne considérant que les intérêts anglais, aurait une tendance funeste. Le but des Anglais en Chine

doit être, non un agrandissement territorial, mais le maintien des relations commerciales, et il serait à craindre qu'une fois le drapeau britannique planté sur un territoire enlevé au céleste empire, des circonstances ne vinssent forcer les Anglais à reculer les limites de ce territoire, et commencer ainsi en Chine la répétition de ce qui s'est passé dans l'Inde anglaise. Rien ne serait plus aisé que de précipiter cet empire dans la confusion et l'anarchie, car il y règne beaucoup de mécontentement, et la dynastie actuelle n'est rien moins que solidement assise sur le trône. Il suffira de donner au gouvernement chinois une leçon sévère. M. Lindsay opine pour qu'on fasse sauter tous les forts à l'embouchure de la rivière de Canton, ce qui sera l'ouvrage d'un jour pour une escadre anglaise telle que celle qui, probablement, est dans les mers de Chine au moment où nous écrivons. Un grand point, selon M. Lindsay, serait de s'emparer du commissaire Lin, qui réside fréquemment au Bogue, ou de tout autre mandarin de haut rang, qui servirait merveilleusement pour nouer des négociations utiles avec l'empereur. Après avoir fait preuve de force, on serait libre de montrer une modération et une réserve qui ne pourraient plus être attribuées à la crainte. Si le gouvernement impérial n'était pas suffisamment humilié pour souscrire aux demandes des Anglais, il faudrait recourir à un blocus de la côte, blocus qui comprendrait les ports de Canton, d'Amoy, de Ningpo et de Shanghae.

Voilà le plan de M. Lindsay. Il a au moins le mérite d'être exposé avec franchise et d'indiquer d'honnêtes convictions. L'opinion de cet ancien fonctionnaire n'est certes pas favorable au caractère du gouvernement chinois; en revanche, il pense beaucoup plus de bien des Chinois en général, qu'on n'aurait pu s'y attendre. M. Lindsay termine son exposé par les considérations et les détails suivans, qu'il nous a paru intéressant de reproduire :

« Mon but, en présentant cette brochure au public, a été de prouver que, dans les hostilités pendantes, la justice était de notre côté. Je ne suis point mu par des motifs de vengeance ou d'animosité contre les Chinois; loin de là : je trouve que le gouvernement a toujours été injuste et oppressif à l'égard des étrangers, mais j'aime la nation, et je suis convaincu que, sous un système tel que celui que j'espère voir bientôt en vigueur, les relations les plus amicales pourraient exister entre eux et nous. J'ai connu intimement beaucoup de Chinois dans l'intégrité et l'honneur desquels je placerais une confiance aussi entière que dans ceux d'aucun de mes compatriotes. La conduite jalouse du gouvernement s'est opposée jusqu'à ce jour à l'extension des relations sociales;

mais si cet obstacle disparaissait, nous verrions alors les traits plus aimables du caractère chinois dans leur véritable jour.

« Je conclurai en racontant une anecdote relative à un Chinois de mes amis, anecdote qui se rapporte jusqu'à un certain point aux troubles récens et qui lui fait tellement honneur, que j'ai grand plaisir à la rappeler. Cet homme était un très honorable et très intelligent marchand de soieries qui faisait fréquemment le commerce de l'opium. En 1837, il avait pris des engagemens avec notre maison pour livrer, l'année suivante, des soieries à un prix fixé, et avait reçu une somme considérable d'argent en avance. Quand les troubles commencèrent, le nom de mon ami parut sur le livre noir du gouverneur, parmi ceux des principaux spéculateurs en opium, et une forte récompense fut promise pour son arrestation. La saison avançait, et nous n'entendions pas parler de lui; en même temps, le prix des soieries avait haussé, de sorte qu'il n'eût pu remplir son engagement qu'en subissant une perte de 15 pour 100. Je dois avouer que, dans ces circonstances, nous n'avions que peu d'espoir de revoir notre soie ou notre argent, lorsqu'une nuit, en décembre 1838, au moment où la persécution de tous ceux qui étaient enveloppés dans l'affaire de l'opium était à son apogée, un Chinois vint me trouver et m'annonça que mon ami était à Canton et désirait me parler. Je l'accompagnai à une petite boutique chinoise où je trouvai mon ami. Il me dit : « Je suis venu à Canton au péril « de ma vie, pour remplir mes engagemens envers vous et envers mes- « sieurs..... Les soieries que je vous ai promises sont entre les mains d'un tel. « Il faut que vous preniez des arrangemens pour les faire passer par l'en- « tremise d'un marchand hong sans m'exposer, car, si elles sont saisies, ma « mort est certaine. Si elles ne sont pas d'aussi belle qualité que celles que « j'avais promises, mon ami en a davantage à votre disposition; vous pourrez « choisir ce que vous voudrez, et je paierai, s'il y a lieu, la différence en valeur. » J'avoue que je fus vivement touché de cette conduite si honorable, et je le pressai fortement de ne pas perdre un instant pour retourner dans le lieu qui lui servait d'asile et qui se trouvait dans une province éloignée. Le lendemain, je vis le Chinois auquel il m'avait adressé, et je reçus de lui toute la soie qu'il devait me remettre et qui se trouva de la plus belle qualité. Je suis heureux de pouvoir dire que mon ami échappa aux griffes de l'inquisition chinoise, et qu'il était en sûreté d'après les derniers avis que j'ai reçus.

« Un trait pareil fait également honneur à l'individu et à la nation, et je crois fermement que de tels hommes sont nombreux en Chine. Que nous obtenions seulement liberté et sûreté dans nos relations avec la Chine, et les deux peuples en retireront de grands avantages. »

Nous pensons, avec M. Lindsay, qu'il est à désirer que les relations de l'Angleterre avec le céleste empire prennent un caractère de dignité, de libéralité et de justice *qu'elles n'ont pas eu jusqu'à ce*

jour; mais nous pensons aussi, avec ou sans M. Lindsay, que le temps est venu pour les autres nations européennes, et pour la France surtout, de prendre une part active, régulière, durable au commerce de la Chine. Nous espérons, dans tous les cas, que la France observera attentivement la marche des évènemens, depuis les bouches de l'Indus jusqu'à Canton et au-delà; qu'elle n'oubliera pas que les produits de ses manufactures peuvent chercher et doivent trouver de nouveaux débouchés dans l'extrême Orient; que des marchandises de peu de volume, expédiées de Marseille, pourront bientôt, quelque merveilleux que cela paraisse, arriver à Bombay ou à Karatchi en trente jours, à Loudianah en six semaines; que le commerce des îles de la Sonde et des mers de Chine doit nécessairement recevoir une impulsion nouvelle et salutaire des évènemens mêmes qui semblent devoir entraver le commerce de l'Angleterre dans ces parages; qu'il y a place dans ces spéculations pour nous comme pour les Américains; qu'en un mot la France doit se présenter dans les mers de l'Inde et de la Chine, partout où l'avenir de ses relations commerciales l'invite à faire flotter son pavillon.

A. DE JANCIGNY.

POÈTES

ET

ROMANCIERS MODERNES

DE L'ALLEMAGNE.

I.

CHAMISSO.

En 1827, je me trouvais à Berlin. Des amis me conduisirent dans une réunion littéraire qui se tenait tous les mercredis au milieu d'un jardin, sous de beaux arbres, et portait le nom sans prétention de *Société du Mercredi*. Une idée originale avait présidé à sa fondation : on devait s'occuper de toutes les productions littéraires à mesure qu'elles paraîtraient; les ouvrages des membres du club étaient seuls exceptés, il ne pouvait jamais en être question. Les fondateurs avaient voulu éviter les préoccupations égoïstes et les querelles vaniteuses qui troublent trop souvent les associations de ce genre et les corrompent. La pensée d'une institution si désintéressée d'amour-propre ne pouvait guère être conçue qu'en Allemagne, et encore je crois que la *Société du Mercredi* n'existe plus.

J'étais donc un mercredi dans le jardin où l'on se rassemblait chaque semaine. Là se trouvaient plusieurs hommes, jeunes la plupart, et ayant déjà presque tous un nom dans les lettres : le poète tragique Raupach, Stieglitz, Holtei, Willibald Alexis, qui venait de tromper le public à une imitation de Walter Scott, et dont la renommée devait grandir encore; Uchteritz, auteur d'*Alexandre et Darius;* et près d'eux des amis plus mûrs, Varnhagen, homme du monde, homme de goût, mari de la célèbre Rahel; Hitzig, le docte criminaliste, et le biographe populaire de Werner et de Hoffman. Ce dernier me mit en rapport avec un de ses amis qui, plus que personne dans la société, avait ce que nous appelons en France une tournure allemande; il était grand et mince, de longs cheveux descendaient et flottaient sur ses épaules, son visage offrait une singulière expression de candeur et de fermeté, quelque chose de doux et de fort, de paresseux et d'ardent. La conversation s'engagea entre nous en allemand; mon interlocuteur parlait avec une énergie d'expression remarquable, mais, à ce qu'il me semblait, avec un peu d'effort et un accent nouveau pour moi (1). Moi, je construisais à la sueur de mon front ces laborieuses périodes allemandes dont chacune ressemble aux pyramides vivantes que forment, en s'entassant les uns sur les autres, les divers membres d'une famille d'équilibristes, les petits mots expressifs, les particules qui déterminent le sens, se juchant au sommet de la période, comme les enfans sont hissés à la pointe de la pyramide. Tout à coup un de ceux qui assistaient à notre dialogue partit d'un éclat de rire, et nous dit : Messieurs, mettez-vous à l'aise, et parlez français. — Le personnage au long corps et aux longs cheveux était mon compatriote; c'était l'homme excellent, singulièrement doué par la nature et long-temps persécuté par le sort, dont je vais retracer la vie agitée; c'était un émigré picard et un officier prussien, un gentilhomme et un *libéral,* un poète et un botaniste, qui avait fait un roman fantastique et le tour du monde; c'était un Allemand né en France, c'était Chamisso.

Louis-Charles-Adélaïde de Chamisso, qui remplaça le second de ses prénoms par celui d'Adelbert, naquit au commencement de l'année 1781, en Champagne, au château de Boncourt, d'une famille noble et originaire de la Lorraine. Cette famille s'était alliée à plusieurs

(1) Chamisso, qui a écrit l'allemand avec une grande perfection, ne s'est jamais débarrassé de quelques gallicismes, comme *nach mir* (selon moi). On ne pouvait lui entendre dire trois phrases sans s'apercevoir qu'il était Français.

maisons régnantes; on y conservait l'épée que le maréchal de Villars avait donnée au grand-père de Chamisso, âgé de quinze ans; on y conservait aussi une autre épée à laquelle se rattachait un touchant souvenir de vaillance et de fidélité. Le 10 août, les deux frères aînés de Chamisso, Hippolyte et Charles, se trouvaient auprès de Louis XVI. Charles, blessé en défendant le roi, fut sauvé par un homme du peuple; peu de temps après, il reçut une épée qu'avait portée l'infortuné monarque, et un billet ainsi conçu :

« Je recommande à mon frère M. de Chamisso, un de mes fidèles serviteurs; il a plusieurs fois exposé sa vie pour moi.

« LOUIS. »

Telle fut l'origine de celui à qui sont consacrées ces pages : un manoir champenois, une famille antique et dévouée aux vieux souvenirs. Cette origine n'annonçait point la carrière qu'il devait parcourir. On ne se doutait pas à Boncourt, en 1781, que le gentilhomme qui venait d'y naître serait un poète et un prosateur allemand distingué, et traduirait dans la langue de Goethe les chansons de Béranger.

Chamisso, dans son enfance, était habituellement pensif et silencieux. Lui-même nous apprend qu'il avait déjà les goûts du naturaliste et les rêveries du poète. « J'observais les insectes, je cherchais de nouvelles plantes, je passais les nuits orageuses devant une fenêtre ouverte, à contempler et à réfléchir. » La révolution détruisit Boncourt et fit sortir de France Chamisso avec sa famille; il avait alors neuf ans. A treize ans, il étudiait le dessin et la miniature à Wurtzbourg. A quinze ans, après avoir été quelque temps élève peintre à la manufacture royale de porcelaine de Berlin, il devint page de la reine de Prusse. A dix-sept ans, il entra au service : trois ans après (1801), il était lieutenant, et sa famille revenait en France. La première occupation du jeune officier prussien fut d'apprendre à fond l'allemand, car celui qui devait s'illustrer dans cette langue ne la savait pas encore très bien à l'âge de vingt ans. C'est ce que prouve un essai de tragédie en prose (*le Comte de Comminge*), qui remonte à cette époque. Mais en même temps on y sent, dit M. Hitzig, biographe et ami de Chamisso, « une certaine habileté d'expression et un entraînement involontaire vers le rhythme. La prose, sans que l'auteur s'en aperçoive, passe au vers. » Chamisso n'était pas encore écrivain; il était déjà poète.

C'est qu'il était amoureux, amoureux d'une jeune veuve française

nommée Cerès Duvernay. Les vers qu'il composa dans cette langue, pour l'objet de sa passion, sont aussi mauvais et aussi exaltés qu'il convient à un premier amour. Un jour, Mme Cerès Duvernay ayant laissé tomber un bouquet de pensées, Chamisso voulut le lui rendre; on le lui donna. Cet incident, peu extraordinaire, lui inspira les vers suivans, qui le sont beaucoup. Je ne les cite que pour montrer à quel point notre compatriote était déjà Allemand par le tour de l'imagination, même dans ses vers français.

Bientôt je sentis cette fleur
Devenir graine dans mon cœur,
Et cette graine se répandre,
Lever, et croître, et me surprendre,
Remplir le jardin de mon cœur.
Depuis ce jour mille *pensées*
Malgré moi troublent mes journées,
Fleurissent pendant mon sommeil,
Se flétrissent à mon réveil,
Renaissent avec ton image...

Ce fantastique madrigal semble traduit de l'allemand. Chamisso faisait passer dans cette langue les vers coquets et assez plats que lui adressait en français Mme Cerès Duvernay. Sa langue adoptive était donc comme l'idiome naturel de son imagination et de son cœur. Il s'y sentait dès-lors plus à l'aise que dans sa langue maternelle.

Bientôt il se trouva faire partie d'un petit cercle de jeunes poètes alors obscurs, et qui la plupart sont devenus des hommes distingués dans divers genres. Parmi eux étaient Robert, Varnhagen, Koreff, Delafoye, aujourd'hui professeur de chimie à Caen, et enfin le plus fidèle ami de Chamisso, celui qui a publié ses lettres et sa biographie, Hitzig. Les jeunes amis entreprirent de concert un Almanach des Muses, publication qui leur semblait d'une grande importance et qui leur procura bientôt l'ineffable bonheur d'avoir des admirateurs, des admiratrices et des ennemis. Les fondateurs du *Livre Vert* (c'était le nom du recueil) furent séparés par la divergence de leurs carrières. Chamisso, resté seul à Berlin, leur écrivait souvent, et ce commerce, surtout avec les plus chers, ne fut jamais interrompu à travers les phases d'une vie errante.

La guerre allait commencer contre la France, et Chamisso exprime ainsi le vague besoin d'action qui tourmentait le jeune lieutenant : « Je me frapperais du poing; être un gars de vingt-quatre ans, et

n'avoir pas vécu, et n'avoir rien fait, rien souffert, rien goûté, n'être rien et n'avoir rien acquis, absolument rien dans ce misérable, misérable monde. » En attendant une occupation plus sérieuse, le *Livre Vert* l'absorbait tout entier. Il avait aussi des projets d'étude et d'université. Le savant futur et le futur poète s'annonçaient de loin par des instincts confus. Mais ces projets n'étaient point du goût de la famille de Chamisso. Voici ce que lui écrivait sa mère, femme, du reste, d'un grand sens et d'une admirable tendresse pour ses enfans :

« Rêvez-vous quand vous parlez des universités de Saxe? La science est sans doute une fort belle chose, mais c'est lorsqu'elle peut nous être utile; et, je vous en prie, à quoi pourraient vous servir tous les *us* de l'univers ou pour votre bonheur ou pour votre utilité? Craignez-vous de ne pas rencontrer assez de tableaux de mauvaises mœurs et d'irréligion pour désirer aller dans la réunion complète de l'un et de l'autre en admirer les merveilleux effets? Donnez-vous à la littérature, elle amuse l'esprit, et c'est de cela surtout que vous avez besoin: elle l'orne et donne des passe-temps agréables; mais, pour l'esprit de l'école, je trouve que ce qu'on peut faire de mieux est de l'oublier et d'y renoncer bien vite quand on en sort; ce n'est donc pas la peine de l'aller acheter si chèrement. »

L'ouverture de la campagne mit fin aux irrésolutions de Chamisso, mais il conserva toujours ses goûts littéraires; durant des marches pénibles, il était constamment occupé du cher *Almanach vert*. Son Homère ne le quittait point, et il entremêlait, dans ses lettres, des phrases grecques aux effusions de l'amitié. Les grands évènemens du jour tiennent peu de place dans cette correspondance; Chamisso vit uniquement avec son imagination, ses souvenirs, ses rêveries et le peu de livres qu'il peut se procurer. « Je lis, dit-il, l'Écriture avec soin et avec une grande édification; j'ai lu l'évangile de saint Matthieu, et je le compare avec l'évangile de saint Jean. Les versets 14, 22 et suivans de saint Matthieu m'ont frappé. Si nous prenons ici nos quartiers d'hiver, je deviendrai théologien. J'ai une espérance, une espérance charmante, je pourrai peut-être faire venir des livres de la bibliothèque de Goettingue. » J'imagine qu'il n'y avait pas dans l'armée française un lieutenant dont la correspondance ressemblât à celle de Chamisso. Courier pourrait faire exception pour Homère, mais Courier ne lisait point saint Matthieu.

La carrière militaire de Chamisso fut terminée par un évènement qui lui causa une profonde affliction. Il serait peut-être trop sévère de lui faire un reproche d'avoir consenti à porter les armes contre les

Français. On doit se rappeler qu'il avait quitté la France à neuf ans, que la reconnaissance et l'honneur l'attachaient au pays qui lui avait donné du pain et une épée (1). Mais quelque jugement que l'on porte sur le parti qu'avait pris Chamisso, ou plutôt que la destinée avait pris pour lui, on doit rendre justice à la noble douleur dont il fit preuve lors de la reddition trop prompte d'une place (Hameln), qu'il eût voulu défendre. Dans une longue lettre, il raconte et déplore une faiblesse contre laquelle il proteste énergiquement; il voit, dans cette honte qu'il subit avec rage et désespoir, une punition du rôle qu'il avait accepté, après bien des combats, avec répugnance et avec un sombre pressentiment.

Chamisso obtint un passeport pour la France, où était sa famille; mais, avant de partir, il écrivait à Hitzig : « Je suis Allemand dans le cœur et pour la vie. » Et il disait vrai. Jamais il ne fut indifférent au sort de la France; mais par sa nature intime il appartenait à l'Allemagne. Sa candeur, sa naïveté, la gaucherie de ses manières, sa disposition à la fois studieuse et rêveuse, le goût des voyages ou d'une vie paisible dans un petit cercle d'amis, l'originalité de ses idées toujours un peu enveloppées d'une expression forte, mais pénible, tout en lui, jusqu'à l'aspect de sa personne, était allemand plus que français. Devait-il cette empreinte germanique à l'origine lorraine de sa famille? Je ne sais; mais vraiment il semblait prédestiné au rôle qu'il a rempli. Le hasard l'a rendu plutôt que donné à l'Allemagne. Cette fois, la nature avait préparé l'ouvrage du sort.

Arraché à sa patrie de choix, et ne pouvant jeter racine dans l'autre, Chamisso passa plusieurs années dans cette situation maladive de l'ame que traversent les hommes d'imagination dont les circonstances ou une vocation impérieuse n'ont pas encore déterminé la carrière. Durant ces jours remplis par des projets sans suite, des tentatives sans résultats, des travaux entrepris et interrompus, germait silencieusement le poète. Les années qui semblent complètement perdues sont souvent celles qui laissent le plus de traces dans l'ame. Alors elle vit en elle et pour elle-même, plus tard elle vit au dehors et pour le bruit; beaucoup ne se sont mis à écrire que quand ils ont eu fini de vivre; et ce que le monde a admiré dans leurs ouvrages, c'étaient les débris, et, si j'osais le dire, les rognures de leur vie intérieure aux époques ignorées.

La famille de Chamisso voulait le fixer en France, il fut même

(1) « Ici le sol, là les hommes, me sont étrangers, s'écriait-il douloureusement; je ne puis être satisfait nulle part. »

question de mariage; il parle d'une aimable jeune fille avec force biens au soleil. Mais son heure n'était pas venue, son inquiétude ne pouvait encore se fixer et s'asseoir, il avait besoin de faire le tour du monde pour gagner l'appétit du repos. D'ailleurs, son ame se tournait toujours du côté de l'Allemagne, où étaient les amis de son premier âge, ses souvenirs, ses habitudes, et vers laquelle, malgré son attachement pour une famille qui en était digne, le reportaient sans cesse les penchans et les besoins de sa nature.

Il revint à Berlin, mais ses amis étaient absens et dispersés; il y passa trois ans sans occupation déterminée, dans un état de mécontentement intérieur et d'abattement auquel le sage Hitzig ne voyait qu'un remède : faire une folie pour avoir à la réparer, et retrouver par là de l'activité et un but. Chamisso lui-même peint assez poétiquement, dans une lettre datée de Berlin 1808, cet état de malaise et de langueur qui l'accablait. « Je serais heureux de me sentir lié et de savoir précisément ce que j'aurais à exiger de moi; car le vide dans lequel les évènemens me laissent flottant, de sorte que mes ailes s'affaissent comme celles de Satan dans Milton; ce vide me fatigue mortellement et me plonge en un sommeil engourdissant pareil à celui qu'on éprouve dans les hautes régions de l'atmosphère. » Chamisso souffrait de la position fausse que lui faisait sa naissance. Étranger au milieu de l'élan libérateur de l'Allemagne, auquel il ne pouvait prendre part, il se sentait avec colère languir dans l'inaction, et, comme il le disait avec une énergie un peu grossière, « au milieu de toute cette fermentation, tomber en pourriture sans même donner de fumier! »

En 1810, Chamisso fut appelé en France pour y occuper une place de professeur au collége de Napoléonville. Ce voyage le mit en rapport avec M. de Barante, préfet de la Vendée, et Mme de Staël, qui habitait alors le château de Chaumont, si pittoresquement placé sur la rive gauche de la Loire, entre Blois et Amboise.

Chamisso, avec sa rudesse, sa sauvagerie et sa pipe, faisait une singulière figure dans cette société spirituelle, élégante, romanesque, qui avait été la société de Coppet. Pourtant on appréciait l'élévation de son ame, la simplicité de son cœur, l'originalité de son esprit. Pour lui, il était là un peu étonné, un peu contraint et à demi séduit, comme un Scythe dans Athènes. Il a exprimé avec une vivacité assez brusque l'impression que faisait sur lui la femme extraordinaire dont le hasard l'avait rapproché. « En somme, Mme de Staël me plaît plus que l'Allemand (Schlegel); elle a un sentiment plus vrai de la

vie, bien qu'elle s'entende moins que lui à la disséquer; elle a aussi plus de vie, plus de passion (*mehr lieb' im leibe*); elle a les bonnes qualités du Français, la légèreté des manières, l'art de vivre, la grace.» — Et ailleurs : « Mme de Staël est un être extraordinaire. Elle réunit le sérieux allemand, l'ardeur méridionale, les manières françaises. Elle est sincère, ouverte, passionnée, jalouse, tout enthousiasme; elle ne comprend que par l'ame. Le sentiment de la peinture lui manque; la musique est tout pour elle; elle ne vit que dans les sons; il faut qu'on fasse de la musique près d'elle quand elle écrit, et au fond elle n'écrit que de la musique. La géométrie de la vie a ici peu de succès. Mme de Staël est également enthousiaste de la chevalerie et de la liberté. Elle est du grand monde et une franche aristocrate; elle le sait elle-même, et tout ce qu'elle sait, elle le dit à ses amis; c'est un personnage de tragédie. Elle a besoin de recevoir, de donner ou de jeter bas des couronnes; elle a été élevée dans les régions où se formaient les orages politiques qui ont décidé du sort de la terre. Il lui faudrait au moins entendre le bruit des voitures de Paris. Elle dépérit dans cet exil.»

Il fallut quitter Chaumont. Un jour, le cor féodal qu'on sonnait pour annoncer l'arrivée de ceux qui se présentaient sur la rive droite du fleuve, annonça une visite. C'était le propriétaire du château, qu'on croyait en Amérique, et qui revenait chez lui, ne s'attendant pas à y trouver si bonne et si nombreuse compagnie. On l'invita à dîner, et on partit le lendemain pour Fossé, près de Blois. A Fossé, l'on conserva les habitudes de Chaumont. Le soir, tandis qu'un Italien jouait de la guitare, Mme de Staël et ses amis, assis autour d'une table, jouaient à la *petite poste;* ce jeu consistait à s'écrire des billets qui se croisaient rapidement, et procuraient à chacun le plaisir d'avoir un ou plusieurs tête-à-tête par écrit; car on aimait beaucoup les tête-à-tête : il y avait dans le jardin l'*allée des explications*.

M. de Barante appela bientôt près de lui Chamisso dans le chef-lieu du département de la Vendée, dans la ville nouvelle à laquelle Napoléon avait donné son nom. Chamisso devait aider le futur traducteur de Schiller dans ses travaux sur la littérature allemande. Il trouva à Napoléonville un grand repos et une hospitalité pleine de grace sous le toit du jeune préfet, dans lequel il reconnaissait déjà la supériorité que les années ont mûrie. Chamisso remplissait les loisirs que lui laissaient des fonctions peu assujétissantes en lisant nos vieux fabliaux et nos romans de chevalerie. Cette portion de notre littérature semble avoir été celle qu'il goûtait le plus. Il pous-

sait même l'admiration pour nos *mystères*, en général assez insipides, jusqu'à comparer le dialogue d'Isaac et d'Abraham au moment du sacrifice avec les plus divines productions des Grecs. Déjà il s'était occupé à chercher en France des chants populaires. Il s'attachait à imiter Marot, comme plus tard il devait imiter Béranger, et Marot prenait en allemand une teinte mélancolique.

Ich bin nicht mehr was sonst ich war.

Son véritable instinct poétique se montrait par son admiration pour Uhland, dont il a souvent approché dans ses ballades. « Après Gœthe, disait-il, aucun poète n'a autant agi sur moi. »

Dans une situation douce et facile, mais sans indépendance et sans avenir, Chamisso n'était pas moins inquiet, moins malade de l'ame et de la tête que par le passé. « Pour être heureux, s'écriait-il, il faut être empereur, artiste, amoureux ou imbécile. » Chamisso n'était rien de tout cela. Il est certaines dispositions chagrines où les contrariétés deviennent des distractions et des soulagemens. Chamisso travaillait à une traduction de l'ouvrage d'Auguste Schlegel sur l'art dramatique. Le libraire fit faillite. « Je me tourmente de cela, dit le traducteur traversé dans son entreprise, et il est bon, vrai Dieu! que je me tourmente à cause de quelque chose, sans quoi je me tourmenterais à cause de rien, ce qui est la pire manière de se tourmenter. »

Le désir de revoir ses amis de Berlin, le rêve du bonheur domestique le poursuivaient. Jamais il n'y eut de mélancolie moins égoïste et plus honnête que la sienne. Au mois de septembre 1811, il avait été rejoindre à Coppet Mme de Staël, pour lui dire adieu avant de quitter la France. Il trouvait là une tristesse égale à sa tristesse. Aussi sa première lettre, datée de Coppet, respire une mélancolie toujours plus profonde. « Je suis vraiment accablé d'une fatigue mortelle. Ce mois et le mois suivant, toute ma vie glissera et m'échappera sans que j'arrive à rien. L'année s'envieillit, les arbres jaunissent, bientôt la neige nouvelle argentera la cime des montagnes. Un mot encore de mes rapports avec mon hôtesse. La quitter en ce moment, ne pas attendre que son sort se dénoue, serait vraiment difficile, car elle est bien malheureuse; la malédiction atteint ceux qu'elle aime, tous ses amis sont repoussés loin d'elle.... » En effet, la persécution qui s'acharnait sur une femme de génie venait de frapper deux personnes qui lui étaient bien chères; coupables de leur courageuse amitié,

Mme Récamier et M. Matthieu de Montmorency avaient été exilés pour n'avoir pas fui son exil.

Chamisso continue ainsi : « Mme de Staël estime et apprécie mon caractère. » C'était vrai. Il ajoute (et avec quelle candeur!) : « La première fois que je me trouvai vivre près d'elle, elle *ressentit pour moi un grand attrait*. Cette fois je l'ai trouvée engagée dans une relation qui l'éloignait entièrement de moi ; j'ai reculé avec fierté, et nous avons été froids l'un pour l'autre. Elle m'appelle orgueilleux ; il est vrai que je me mets en défense contre elle comme contre une force supérieure ; elle estime aussi cela en moi. »

Ces paroles, des vers français (1) que Chamisso adressa, avant de s'éloigner, à l'illustre fugitive, et qui sont empreints de quelque amertume, donnent lieu de penser que, trompé par cette coquetterie romanesque habituelle à l'auteur de *Corinne*, et qu'elle regardait comme le savoir-vivre de l'imagination, Chamisso s'était un peu exagéré l'impression qu'il avait précédemment produite. Mais une nuance de dépit naïvement montré n'empêchait point Chamisso de sympathiser noblement avec les douleurs de celle qui en était l'objet ; et si l'on sourit en l'entendant parler ingénuement de l'*attrait* qu'on a ressenti pour sa personne, en le voyant fier, sensible... et *même un peu farouche*, on ne peut que s'intéresser à lui et l'honorer.

Cette époque est marquée aussi dans la vie de Chamisso par ses premières études dans une science à laquelle cette vie devait plus tard être consacrée : la botanique. Le Jura et les Alpes l'invitaient à de poétiques herborisations. Il fit en 1812 un voyage pédestre en Suisse, hésita un moment devant les séductions de l'Italie, puis tourna court, affamé de l'Allemagne, y rentra, éprouva la plus grande joie qu'il pût avoir, celle d'embrasser ses amis, et se mit à étudier l'anatomie avec fureur. Le goût de l'histoire naturelle devenait chez lui de plus en plus dominant ; la pensée de se rendre capable de prendre part à

(1) C'est un rondeau, dont voici le commencement et la fin :

J'ai vu la Grèce et retourne en Scythie,
Dans mes forêts je retourne cacher
Mes fiers dédains et ma mélancolie.
. . . .
Désabusé je connais ma folie,
Je vois les fleurs tomber et se sécher;
Je vois déjà ma jeunesse flétrie
Vers son déclin dans l'ombre se pencher,
Et sans jouir, pour tout prix de la vie,
J'ai vu !

un voyage scientifique commençait à diriger vers un but moins vague les errantes études de Chamisso.

Les évènemens de 1813 vinrent douloureusement agiter celui qui a écrit : « Je n'avais alors plus de patrie, ou bien je n'avais pas encore de patrie. » Il se sentit Français pour souffrir des désastres de Russie. Au milieu du mouvement guerrier de l'Allemagne, parfois il s'écriait : « Non, ce temps n'a pas pour moi une épée ! » Dans d'autres momens il se sentait décidé à défendre sa terre adoptive : « Si l'on en vient à une guerre de paysans, je pourrais y prendre part ; *pro aris et focis*, je ne refuserai pas de périr avec vous. » Pouvait-il tenir un autre langage ?

Ce fut dans ce temps si triste, que, pour amuser les enfans de son ami Hitzig, il écrivit *Pierre Schlemihl*, le plus populaire de ses ouvrages en Allemagne et en Angleterre, et le plus connu en France. L'idée de cette nouvelle est bizarre : c'est l'histoire d'un homme qui a vendu son ombre. Les circonstances de ce singulier marché sont racontées au début de la merveilleuse histoire d'une manière très piquante. Pierre Schlemihl, pauvre diable qui a une lettre de recommandation pour un riche personnage, arrive dans la maison de campagne de celui-ci. Il le trouve dans son parc, entouré d'une société brillante à la suite de laquelle le nouveau venu se glisse timidement, sans que personne prenne garde à lui. Une belle dame se blesse légèrement la main en voulant cueillir une rose ; aussitôt un petit homme maigre et silencieux tire sans mot dire de sa poche un morceau de taffetas d'Angleterre et le présente avec une profonde révérence. La belle dame prend le morceau de taffetas d'Angleterre ; personne ne songe à remercier le petit homme, l'on continue la promenade commencée, et l'on arrive sur une colline du haut de laquelle on jouit d'une vue superbe et d'où l'on découvre la mer. Un point blanc se montre à l'horizon : « Un télescope ! » s'écrie le richard, et aussitôt le petit homme tire de sa poche l'objet demandé. Schlemihl admire comment un si grand instrument a pu sortir de la poche d'un habit, mais personne ne paraît surpris ; un instant après, quelqu'un remarque combien il serait commode d'avoir là un tapis pour que la société pût s'asseoir et jouir du point de vue. Aussitôt le même petit homme tire de la même poche un magnifique tapis de quarante pieds, sans que personne en paraisse étonné le moins du monde. Mais le soleil devenait incommode ; la belle dame se tourne alors vers le petit homme, et lui demande d'un ton léger si par hasard il n'aurait pas une tente sur lui. Nouvelle révérence, la tente est tirée

de la poche d'où était sorti le tapis. La chose paraît encore toute simple; on déploie la tente, et l'on n'y pense plus. Schlemihl ouvrait de grands yeux; mais quelle fut sa surprise quand, sur le désir exprimé par une personne de la société, le petit homme fouilla encore une fois dans sa poche et en tira trois chevaux sellés et harnachés! A ce coup, Schlemihl s'éloigne épouvanté, croyant avoir rêvé ce qu'il a vu. Ce début est un vrai chef-d'œuvre de plaisanterie dans le genre fantastique; jamais Hoffmann ne réussit mieux à préparer son lecteur à l'impression du merveilleux et ne l'introduisit plus graduellement et plus vivement à la fois au sein de la réalité quotidienne, ce qui est le grand art dans cette sorte de récit.

Bientôt Schlemihl se trouve face à face avec l'étrange personnage dont la conduite n'a paru surprendre que lui. Celui-ci, du ton le plus humble, lui dit, après force révérences : — Pardon de ma hardiesse, mon cher monsieur, mais... vous avez une bien belle ombre; s'il pouvait vous convenir de vous en défaire, je m'en arrangerais volontiers.—Schlemihl est d'abord un peu étonné de la demande; mais pour cette ombre, qui ne lui sert à rien, l'inconnu lui offre le sac merveilleux de Fortunatus d'où l'on peut tirer de l'or sans l'épuiser jamais. Le marché semble bon à Schlemihl; il consent à la proposition. Aussitôt l'acheteur se baisse, et, avec une grande dextérité, enlève du sol l'ombre vendue, la roule soigneusement, la met dans sa poche et disparaît.

Ici commencent les tribulations du pauvre Schlemihl; il s'aperçoit pour la première fois de ce que valait cette ombre, qu'il a possédée long-temps sans en connaître le prix. A chaque pas qu'il fait au soleil, chacun de se récrier : — Qu'a fait ce monsieur de son ombre? Il a beau jeter l'or à pleines mains, il entend toujours dire derrière lui : Comment a-t-il perdu son ombre? qu'est devenue son ombre? que peut être un homme qui n'a pas d'ombre? — Le même malheur le suit partout. Il est parvenu, en ne sortant que le soir ou par un temps couvert, à déguiser ce qui lui manque à celle qu'il veut épouser, et que son mérite, aidé du merveilleux petit sac, a décidée à lui donner sa main. La veille du jour où tous les vœux de Schlemihl doivent être couronnés, il a rassemblé dans un jardin quelques amis. Assis auprès de celle qu'il aime, il s'abandonne aux plus douces rêveries. Tout à coup la lune paraît et dessine une seule ombre sur le gazon. La belle regarde son prétendu avec un étonnement mêlé d'effroi, et jure qu'elle n'épousera jamais un homme qui n'a pas d'ombre. Son domestique vient lui déclarer un jour qu'il ne peut se résigner à servir

un maître qui n'a pas ce qu'il convient à toute personne honorable d'avoir. « On n'est qu'un pauvre diable, dit-il, mais enfin on a une ombre comme tout le monde. » Et il demande son congé.

L'un des incidens les plus plaisans des infortunes de Pierre Schlemihl est celui-ci. Le personnage mystérieux par lequel il a été induit au marché qu'il déplore chaque jour reparaît et veut le porter à donner son ame pour son ombre. Schlemihl résiste; mais le tentateur, pour le séduire, lui offre de lui prêter ce qu'il regrette si vivement. Quelle est la joie du pauvre Schlemihl, rentrant en possession du trésor qu'il avait perdu, quand il voit son ombre reprendre sa place et trotter auprès de lui, car en ce moment il est à cheval, et le perfide acquéreur de son bien marche à ses côtés! Une idée lui vient, piquer son cheval et emporter son ombre au galop; mais la tentative ne réussit pas. L'ombre s'arrête et attend son propriétaire, qui la ramasse et la rend froidement au fugitif désappointé, en l'engageant à prendre les moyens de la mieux conserver.

Cette folie est, selon moi, trop prolongée. Une saillie d'imagination ne peut être la donnée d'un roman dans les règles. La partie sentimentale et pathétique de *Schlemihl* ne touche point le lecteur, qui ne peut prendre au sérieux un malheur aussi extraordinaire. La conception frappe par ce qu'elle a d'inattendu et de nouveau. La fantaisie consent en souriant à s'y prêter pendant quelques minutes; mais bientôt la raison reprend ses droits. Il faut une certaine logique, une certaine conséquence, même dans le merveilleux; il faut de la vraisemblance jusque dans l'impossible, l'Arioste et les *Mille et une Nuits* en font foi; et véritablement le malheur de n'avoir pas d'ombre peut paraître à beaucoup de gens compensé par le bonheur d'être démesurément riche. On ne peut admettre que Schlemihl n'ait d'autre ressource contre son malheur que les bottes de sept lieues qui ne terminent pas très heureusement son histoire, et l'on se demande si, avec le sac de Fortunatus, il n'aurait pas trouvé des serviteurs respectueux, de la considération et d'excellens partis.

Y a-t-il une idée sous ce récit bizarre? Sans faire comme Schlemihl, et courir après une ombre, il me semble qu'on peut supposer à l'auteur l'intention d'exprimer cette vérité, que, dans la société telle qu'elle est, la vertu, le mérite, la fortune même, ne sont pas tout. On a beau être riche, on a besoin encore de quelque chose pour être un personnage dans le monde; il faut un je ne sais quoi, une ombre légère désignée par ces mots vagues, mais qui ont un sens : spécialité, notabilité, position. Pour compter dans la société de nos

jours, où l'on n'est plus classé par le rang, il faut porter un nom connu, ou avoir fait un livre, ou avoir un talent; il faut la mode ou une célébrité, une notoriété, et, comme on dit, une distinction quelconque. C'est là l'ombre dont on ne saurait se passer, pour laquelle le diable nous tente parfois de vendre notre ame, et sans laquelle on ne réussit à rien. L'auteur de *Pierre Schlemihl* a raison de conclure que, lorsqu'on n'a pas d'ombre, il ne faut pas aller au soleil.

Pierre Schlemihl devint promptement populaire. Chamisso jouissait naïvement de son succès; il aimait à voir les enfans courir après une ombre; il n'était pas insensible au plaisir de retrouver son héros à Copenhague, à Pétersbourg et jusqu'au cap de Bonne-Espérance, d'apprendre qu'on avait fait en un an trois éditions de *Pierre Schlemihl* à Londres et une à Boston, qu'on l'avait cité en plein parlement. Hoffmann introduisit l'homme sans ombre dans une de ses fantastiques nouvelles. Une traduction française, à laquelle Chamisso avait mis la main, parut en 1821, mais après avoir subi, de la part de l'éditeur, des mutilations et des changemens qui la rendaient presque méconnaissable aux regards paternels (1).

Revenons à la vie de Chamisso. Il passa la fin de 1813 et le commencement de 1814 occupé d'histoire naturelle, suivant des cours de minéralogie, aidant à classer les crustacés du muséum zoologique de Berlin, et s'exerçant à écrire et à parler le latin pour se préparer à passer sa thèse de docteur. Il voulut prendre part au voyage que le prince de Neuwied devait faire dans le Brésil, et qu'il a depuis exécuté; mais ce projet manqua comme tant d'autres. A chaque entreprise avortée, Chamisso retombait dans une tristesse plus sombre, n'ayant pour se consoler que l'accroissement rapide de son herbier et le succès non moins rapide de *Pierre Schemihl*. Il arrivait au moment où l'on commence à sentir le poids des années, et où l'on se prend à dire comme lui : « Insensiblement nous vieillissons, *et le plus fort est fait.* »

Enfin cette carrière scientifique tant désirée allait s'ouvrir devant ses pas. Un jour, chez Hitzig, il lut par hasard dans un journal l'annonce d'un voyage de découvertes vers le pôle nord qui devait être entrepris sous les auspices du gouvernement russe. Chamisso s'écria en frappant du pied : « Je voudrais être avec ces Russes au pôle nord. — Parles-tu sérieusement? lui dit Hitzig. — Oui, sérieuse-

(1) Une seconde édition, imprimée en 1838, se trouve chez Bossange.

ment. » Et le 15 juillet 1815, Chamisso partait de Berlin pour un voyage de trois années.

Il a publié la relation de ce voyage; elle fut lue avec intérêt par le public, fortune bien rare pour un voyage scientifique. Le prince royal de Prusse, dans une aimable lettre qu'il écrivit à Chamisso, lui exprima tout le plaisir qu'avait fait son voyage dans d'augustes soirées. C'est que l'inspiration vive et originale du poète savait colorer les recherches du naturaliste. L'humeur individuelle de l'auteur donnait un tour piquant au récit toujours un peu monotone d'un voyage autour du monde, c'est-à-dire d'une longue et ennuyeuse navigation dans laquelle on touche à quelques points lointains du globe. Il y mêlait des peintures animées de la vie maritime, des anecdotes et des souvenirs.

« L'existence à bord d'un vaisseau, dit-il, est une existence d'un genre à part. Avez-vous lu dans Jean-Paul la biographie de deux frères jumeaux qui étaient attachés l'un à l'autre par les épaules? C'est quelque chose d'analogue, sinon de tout-à-fait semblable. La vie extérieure est uniforme et vide comme la plane étendue de l'Océan et le bleu du ciel, qui s'appuie sur les vagues. Rien à raconter, point d'évènement, point de journal. Le repas lui-même, qui, sans varier jamais, revient deux fois partager chaque journée, est un ennui plus qu'un plaisir. Il n'y a aucun moyen de se séparer, de s'éviter, d'expliquer un malentendu. Qu'un ami, au lieu du bonjour auquel nous sommes accoutumés, nous dise : *Comment vous portez-vous?* l'on rumine sur cette nouveauté, et l'on s'enfonce dans un noir souci; car, pour mettre la conversation sur ce point, il n'y a pas de place sur le vaisseau. Chacun tour à tour se livre à la mélancolie. »

Un gracieux souvenir de la France attendait Chamisso au Kamtchatka. « Je vis, dit-il, pour la première fois un portrait que j'ai souvent retrouvé depuis sur des vaisseaux américains, et que leur commerce a répandu sur les côtes et dans les îles de l'Océan-Pacifique, le portrait de Mme Récamier, cette aimable amie de Mme de Staël, auprès de laquelle j'avais eu le bonheur de vivre long-temps. Il était peint sur verre par une main chinoise assez délicate. En regardant ce portrait, notre voyage me semblait une plaisante anecdote racontée parfois d'une manière un peu ennuyeuse, et rien de plus. »

En cherchant les traces de Dante à travers l'Italie, j'ai rencontré la même image reproduite par la main de Canova en souvenir de Béatrice; je la retrouve aujourd'hui sur les pas de Chamisso dans une peinture chinoise au Kamtchatka.

Les lettres de Chamisso, datées des latitudes les plus diverses, de Ténériffe, du Chili, de la Californie, de Manille, sont touchantes par la préoccupation constante de ses amitiés, qui le suit sous toutes les constellations du ciel.

La muse ne s'endormait pas en lui sur les mers. Au contraire, les grands spectacles de la nature, l'isolement habituel sur l'Océan, le vide même et l'ennui des longues traversées, favorables à la méditation et aux rêveries, toute une vie entre les flots et le ciel, loin de la terre, parmi les brumes, achevèrent de mûrir l'inspiration dans cette ame errante. Sur le détroit de Behring, Chamisso composait des vers qui semblent se balancer tristement comme des vagues : « La vie, la mort, m'ont dépouillé, mes années se détachent de moi et tombent; ma tête s'incline plus profondément; marchant comme en rêve, je pose mon bâton toujours plus loin, et je m'avance chancelant, plus las que beaucoup ne le croient; je m'avance vers mon but, mon tombeau. »

L'odyssée du poète est terminée. Revenu en 1818, il commença à recueillir en 1819 le fruit de ses longues études et de son long voyage. Il fut nommé docteur honoraire près l'université de Berlin, membre de la *Société des curieux de la nature*, et custode du Jardin Botanique. Enfin sa situation se fixait; il pouvait réaliser le projet qu'il formait depuis long-temps, celui de se marier, d'avoir des enfans, une famille. Chamisso parle souvent de ce désir dans ses lettres; il citait volontiers ce vers de Goethe :

Weiter brignt es kein mensch stellt er sich wie auch er will.

« Nul homme, comme qu'il s'y prenne, ne saurait aller au-delà. »

La mélancolie de Chamisso s'évanouit comme par enchantement au contact de son bonheur. La poésie, qui lui avait inspiré de si sombres accens au temps de sa vie solitaire et voyageuse, ne lui suggérait plus que des chants d'amour et l'expression lyrique d'une joie tantôt recueillie, tantôt éperdue.

Tandis qu'il faisait des vers pour sa jeune femme et qu'il mettait en ordre les herbiers du museum de Berlin, Chamisso ne se souvenait probablement guère de sa qualité d'émigré français. La loi d'indemnité vint la lui rappeler assez agréablement. Il s'agissait d'une somme de 100,000 francs à réclamer. Il fit le voyage de Paris, où il fut très bien accueilli de nos savans, et où il fut doublement heureux, en sa qualité d'Allemand et en sa qualité de Français, de voir *Marie*

Stuart applaudie sur notre scène. Bien qu'intéressé à la loi du milliard pour les émigrés, Chamisso sympathisait vivement avec l'opposition constitutionnelle d'alors. Il écrit à sa femme avec une sorte de triomphe : « Dis à Hitzig que j'ai assisté au convoi du général Foy, cette grande solennité de deuil national, et que j'ai entendu parler près de son tombeau quelques-uns des plus célèbres orateurs ; dis-lui que j'ai assisté également au procès et à l'acquittement du *Constitutionnel*; dis-lui que j'ai passé toute une matinée chez Auguste de Staël entre lui et le général Lafayette. » Cette préoccupation de la France, qui ne cessera point chez Chamisso, comme le prouvent ses lettres jusqu'à la fin et le recueil de ses poésies, pouvait appartenir autant à l'Allemand qu'au Français. Le vif intérêt que l'Allemagne prenait sous la restauration à nos discussions politiques m'a frappé alors au-delà de ce que je puis dire. Ce n'est pas parce qu'il était né à Boncourt que Chamisso assistait avec tant d'émotion au procès du *Constitutionnel* et à l'enterrement du général Foy, c'est parce qu'il venait de Berlin.

Du reste, il n'était pas absorbé dans les grands spectacles que Paris lui présentait au point de perdre de vue un seul détail de son intérieur, car il écrivait aussi à sa femme : « N'oublie pas d'arroser les rosiers ; n'oublie pas de faire lire les enfans ; *n'oublie pas de répandre sur ma fenêtre la pâture pour les moineaux ;* n'oublie pas de soigner les plantes que j'ai plantées. » Le contraste de ces lignes avec celles que j'ai empruntées plus haut à la même correspondance achève de dessiner la figure de Chamisso, analogue à celle de plus d'un Allemand de nos jours : un sentiment exalté des tendances nouvelles et une fidélité touchante aux naïves habitudes de la vie patriarcale des anciens jours. Les journaux français et la tribune française écoutés de loin au sein d'un ménage semblable à ceux que dépeint Auguste Lafontaine, ou mieux encore l'épopée domestique de *Louise*, voilà ce qu'on trouve à chaque pas en Allemagne. Heureux pays, où la politique a encore toute la candeur et toute l'innocence d'un premier amour !

Ce fut après son retour de France que je vis à Berlin Chamisso, en 1827, et que je ressentis pour cet homme excellent et remarquablement doué un attrait de cœur qui ne s'est jamais effacé depuis. Le naturaliste estimé commençait à avoir quelque réputation comme poète. Les pièces de vers que Chamisso avait composées jusqu'à cette époque, sous l'empire de ses diverses impressions et de ses diverses fortunes, parurent en 1827, réunies à une seconde édition de *Pierre Schlemihl*, et, en 1828, Chamisso écrivait en confidence à un ami.

« Je crois presque que je suis un des poètes de l'Allemagne. » L'année suivante, il écrivit, contre certaines tendances exaltées du moment, cinq sonnets intitulés les *Apostoliques;* il publia aussi son beau poème, *Salas y Gomez,* empreint d'un vif souvenir des îles lointaines de l'Océan Pacifique. Il s'y montra supérieur dans l'art de manier la terzine dantesque. Dès ce moment fut fondée sa double réputation d'écrivain éminent en prose et en vers, dans une langue qui n'était point sa langue maternelle : exemple presque unique dans l'histoire des lettres.

Chamisso a laissé deux volumes de poésies détachées. Il est très difficile de donner une idée du mérite qui leur est propre. Le sujet est en général assez peu de chose. C'est presque toujours un fait sans importance, un incident fugitif de la vie de l'auteur, ou un récit qui l'a frappé, quelquefois un évènement du jour; mais, sur ce fond sans étendue et sans nouveauté, il déploie souvent une rare énergie et une remarquable originalité de pinceau. Sa touche est franche, vigoureuse, son vers incisif et bien frappé. Il a su faire vibrer la corde nationale dans les ames allemandes; et, après Uhland, il n'est peut-être pas de poète en Allemagne dont les œuvres soient plus fréquemment données en cadeaux, surtout par les fiancés à leurs fiancées. Entre les nombreuses pièces de vers de Chamisso que je pourrais citer, je choisirai celle qui, selon moi, est son chef-d'œuvre, *le Château de Boncourt;* on se souvient que c'est le nom du manoir où il était né :

« Je me suis reporté en rêve aux jours de mon enfance, et j'ai secoué ma tête grisonnante. Que me voulez-vous, images que je croyais dès long-temps oubliées?

« S'élevant du sein des bois touffus, un château reluit au soleil. Je connais les tours, les créneaux, les ponts de pierre, le portail.

« Les lions des armoiries semblent me regarder avec tendresse. Je salue ces vieux amis, et je m'avance dans la cour féodale.

« Là, le sphinx est couché près de la fontaine; là, le figuier verdoie. Là-bas, derrière ces fenêtres, j'ai songé mon premier songe!

« Je m'avance vers la chapelle du château; je cherche le tombeau de l'aïeul. C'est ici. Ici la vieille armure est suspendue au pilier.

« Mes yeux, qui se voilent, ne lisent plus les lettres de l'épitaphe, quoiqu'une vive lumière brille à travers les vitraux coloriés.

« Ainsi, ô château de mes pères, tu es demeuré debout dans ma mémoire fidèle, et cependant tu as disparu de la terre; la charrue passe sur toi.

« Sois fertile, sol bien aimé, je te bénis avec émotion et avec tendresse; et soit deux fois béni celui qui aujourd'hui fait passer la charrue sur toi! »

Cette pièce, d'une exécution admirable dans l'original, cette pièce restera. Il fallait, pour la faire, la destinée et l'ame de Chamisso; il fallait l'amour ardent du bonheur des hommes de notre temps dans un cœur qui battait encore aux souvenirs d'autrefois. Les premières stances expriment avec une singulière vigueur toute la poésie féodale des vieux souvenirs, et, dans la dernière, on entend comme un cri sublime et pénétrant d'humanité qui touche jusqu'aux larmes.

Je laisse Chamisso se caractériser lui-même comme poète dans quelques lignes manuscrites que je dois à l'obligeance de sa famille :

« C'est toujours parmi nous, dans le fond de nos cœurs, dans notre histoire, dans notre société telle qu'elle est, que je cherche et trouve la poésie...

« J'ai quelquefois puisé dans de vieux contes populaires, des légendes ou traditions. Ces sources purement humaines appartiennent à tous les âges; *la Matrone d'Éphèse* et *Abdallah* nous appartiennent aussi bien qu'aux Latins et aux Orientaux. C'est toujours l'homme que je mets en scène, les secrets du cœur que je cherche à dévoiler, et si je dois à mes voyages d'avoir su peindre avec vérité quelques scènes de la nature, le paysage fut toujours le fond de ce tableau. »

Chamisso avait rapporté de Paris une grande confiance dans le triomphe de la liberté. Chamisso fut toujours un libéral, mais un libéral modéré, comme il le dit positivement : « Depuis que je me suis connu, j'ai été whig. » Il était plein de foi dans l'avenir. Son refrain éternel, avec son ami Delafoye, un peu plus pressé que lui, était : Patience! patience! tout viendra en son temps; le monde continue à marcher d'Orient en Occident; il tourne insensiblement et ne se laissera pas *visser* en arrière. — Il était sans cesse occupé de l'avenir du monde, et regardait souvent vers l'Amérique.

Les journées de juillet produisirent sur lui, comme sur toute l'Allemagne et sur toute l'Europe, ce qu'on pourrait appeler la stupeur de l'enthousiasme. Le 3 août 1830, Chamisso entra chez son ami Hitzig, tenant à la main le journal qui contenait les miraculeuses nouvelles. Il avait traversé les rues, remplies de monde ce jour-là, qui est celui de la fête du roi, dans un négligé plus grand encore qu'à l'ordinaire, en pantoufles, sans chapeau. Il était ivre de joie et d'orgueil; il se rappelait en ce moment qu'il était né Français, et

il triomphait. Quelque temps après, ayant vu près d'Hambourg le pavillon tricolore, il poussa un cri de joie. Confondant ses deux patries dans la généreuse illusion de ses espérances, il voyait déjà la Prusse, alliée de la France, grandir en Allemagne par suite de cette révolution, dont le caractère humain le transportait. Du reste, il jugea avec un bon sens qui ne le quitte jamais lorsqu'il parle des affaires de la France, les difficultés de la nouvelle situation. Dès le 18 août, il écrivait à son ami Delafoye une lettre remarquable et à quelques égards prophétique.

Ce moment marque dans la carrière de Chamisso le point culminant au-delà duquel il n'y a plus qu'à descendre. Quand on a triomphé des obstacles et des traverses de la vie, quand on a obtenu la position qu'on ambitionnait, quand la gloire vous arrive, quand on a une femme et des enfans, des amis qui vous chérissent, on serait heureux.... mais alors il faut mourir!

Depuis la grippe qui régna à Berlin en 1831, la santé de Chamisso fut sensiblement altérée; il devint sujet à une toux fréquente, résultat d'une maladie de poitrine qui devait le conduire au tombeau.

Sa considération s'accroissait toujours. En 1835, il fut nommé membre de l'académie des sciences de Berlin, sur la proposition de M. de Humboldt, dont le glorieux dévouement aux sciences est égalé par le vif intérêt qu'il porte à tous ceux qui les cultivent. Les succès du poète allaient de pair avec ceux du naturaliste. Ce fut alors que le prince royal de Prusse écrivit une lettre affectueuse à Chamisso, pour le remercier de ses œuvres, qu'il venait de publier en quatre volumes, et qui furent accueillies du public avec une bienveillance empressée. Mais les faveurs du public, des princes et des académies arrivaient un peu tard; celui qui en était l'objet n'était pas destiné à en jouir long-temps.

La femme de Chamisso, qui était tombée malade vers le même temps que lui, mourut. Une sœur de la défunte se chargea, à sa place, des soins de la famille, et sert encore de mère à sept enfans aujourd'hui doublement orphelins. Dans les quinze mois qui s'écoulèrent entre la perte de sa femme et sa propre mort, Chamisso ne ralentit rien de son activité scientifique et littéraire. Il travaillait en même temps à deux ouvrages bien différens, et qui montrent quelle fut jusqu'au bout la variété de son talent et de son intelligence. Il publiait une grammaire de la langue hovaï, parlée dans quelques îles de la mer du sud, et, en société avec M. de Gaudy, il traduisait, ou plutôt, comme il l'a dit lui-même, il *germanisait* les chansons de Béran-

ger (1). La tâche était difficile. S'il est un poète national par le génie autant que par les sentimens qu'il exprime, c'est Béranger, et je ne puis accorder à son traducteur que, dans beaucoup de ses peintures de mœurs, il se rapproche du génie allemand plus qu'aucun de nos compatriotes. C'est une louange à laquelle Béranger sans doute n'a jamais prétendu.

La difficulté de l'entreprise tentée par Chamisso et son ami se trahit surtout dans les pièces d'un caractère gai et folâtre. Les habitudes de la langue et de la poésie allemande vont mal à l'enjouement de l'auteur original. Dans la chansonnette intitulée *la Grand'Mère*, à côté de ce refrain :

Combien je regrette
Mon bras si dodu,
Ma jambe bien faite
Et le temps perdu!

M. de Gaudy a placé trois vers allemands que je traduis à mon tour plus fidèlement qu'ils ne l'ont été eux-mêmes du français :

« Je comptais quinze ans à peine, lorsque dans mon cœur timide s'éleva le premier songe de l'amour. »

Chamisso ne *germanise* pas à ce point son auteur. Cependant il cède encore trop souvent à l'influence du langage poétique allemand; par exemple, quand il traduit ainsi le second vers du premier couplet *à mon vieil habit :*

Nicht wahr, mitsammen wandern wir an grab?

« N'est-il pas vrai, nous cheminons ensemble au tombeau? »

Il y a ici une solennité lugubre peu en harmonie avec le sujet et le ton général du morceau. Mais tout à coup je me souviens que les traductions dont je parle occupèrent les dernières années de Chamisso, ces années douloureuses, et je crois surprendre l'expression d'un triste pressentiment dans l'accent sérieux de ce vers mélancolique. Alors je me reproche cette critique légère, et je ne vois plus que le tombeau vers lequel il se sentait alors marcher, et dans lequel aujourd'hui il est descendu. Du reste, Chamisso choisit en général,

(1) *Wir haben unsern author oft mehr verdeutscht als ubersetzt*, préf., pag. 12.

pour sa part dans l'œuvre commune, la traduction des morceaux qui convenaient le mieux au tour de son imagination : *le Juif errant, le Pauvre Jacques, la Femme du Braconnier*, et il parvient souvent à reproduire par son vers ferme et serré l'énergique et vive concision de l'original.

Chamisso conserva jusqu'à la fin de sa vie toute la chaleur d'ame et d'enthousiasme dont la nature l'avait doué. Peu de temps avant sa mort, il fit le voyage de Leipzig, pour parcourir la première station du chemin de fer de Dresde. Il était transporté d'admiration; il appelait la machine à vapeur les *ailes du temps*, ou bien *un animal à sang chaud sans yeux*.

L'année suivante, il ne se sentit plus en état de remplir ses fonctions au jardin des plantes; il avait continué à s'y rendre pendant tout le terrible hiver de 1838, bien que sa maladie se fût par là considérablement aggravée. Une retraite égale à la totalité de ses appointemens lui fut accordée dans les termes les plus honorables et les plus flatteurs; mais il avait trop attendu pour prendre un repos nécessaire, il devait payer son zèle de sa vie, et être le martyr du devoir. Le 9 août 1839, il se coucha plus malade qu'il n'avait été depuis long-temps; la fièvre se déclara bientôt, puis une sorte de délire, dans lequel il parlait diverses langues, et particulièrement la langue hovaï. La nuit qui précéda sa mort, il parla constamment français, ce qui ne lui arrivait que rarement. Les réminiscences du berceau se raniment en présence de la tombe. Il cessa de vivre le 21 août 1839. Je terminerai par un détail attendrissant cette courte notice, dans laquelle j'ai eu pour but autant de faire aimer l'homme que de faire admirer l'écrivain (1). Peu de temps avant sa mort, il composa, pour une vieille blanchisseuse aveugle, deux pièces de vers qui eurent le plus grand succès. Données par l'auteur aux enfans

(1) Il ne m'appartient pas de juger Chamisso comme naturaliste. Le botaniste le plus distingué de l'Allemagne et de la France appréciait son savoir en ce genre; il en a donné des preuves dans un mémoire sur les *potamogeton*. Il a publié en latin un travail zoologique, auquel il attachait de l'importance, sur quelques *animaux de la classe des vers selon Linnée*, un travail sur les plantes nuisibles et usuelles qui croissent dans le nord de l'Allemagne; enfin, les soins assidus qu'il a donnés au jardin des plantes de Berlin et les trésors dont il a libéralement enrichi, sans en rien dire, les herbiers confiés à ses soins, sont des titres qui ont mérité à Chamisso la reconnaissance de sa patrie adoptive. Mais ce genre de détails ne saurait trouver place ici; je renvoie à l'appréciation des mérites de Chamisso comme botaniste, par Schlechtendal; *Linnæa*, année 1839, v. XIII, 1er cahier.

de cette femme et achetées avec empressement, elles assurèrent l'existence de sa malheureuse famille. On y lisait :

« Elle a épargné pour acheter du lin, elle a veillé durant les nuits et filé le lin, le tisserand en a fait de la toile, elle a pris les ciseaux et l'aiguille, de sa propre main elle a cousu son linceul sans tache comme elle.

« Son linceul lui est cher, elle le garde avec soin, c'est l'unique trésor qu'elle ait au monde; elle s'en revêt le dimanche pour aller entendre la parole de Dieu; au retour, elle le serre précieusement jusqu'à ce qu'on vienne la chercher pour l'ensevelir.

« Moi, au déclin de mes jours, puissé-je, comme cette pauvre femme, avoir rempli tous mes devoirs, avoir vécu comme elle, et pouvoir trouver la même joie dans mon linceul ! »

Pieuses et graves paroles auxquelles je me garderai d'ajouter aucune réflexion. Il n'en est point qui n'affaiblît l'effet de cette prière de l'homme de talent demandant à Dieu, après une vie tourmentée, de mourir comme la vieille indigente à laquelle il donnait la touchante aumône de ses vers. Puisse Dieu avoir exaucé le vœu du poète, et avoir envoyé les joies du linceul à celui qui avait eu si peu de joies sur la terre!

J.-J. Ampère.

MARIE D'ENAMBUC.

I.

Sur la côte occidentale de la Martinique, au-delà de cette vaste plage sablonneuse qui s'étend entre l'anse Thomazo et la haute falaise appelée le Morne-aux-Bœufs, il y avait, vers le milieu du XVIIe siècle, une possession dont les limites touchaient d'un côté le rivage et s'avançaient de l'autre jusqu'au pied du Morne-Vert. Ce magnifique domaine appartenait à M. d'Énambuc du Parquet, lieutenant-général du roi de France aux Antilles. M. d'Énambuc était parvenu à une de ces hautes fortunes réservées aux hommes d'élite qui savent poursuivre leur voie à travers tous les obstacles et tous les périls. Cadet d'une noble famille de la Normandie et réduit à une très mince légitime, il était passé aux îles avec le grade d'officier de marine, et, par son courage, son habileté, la fermeté prudente de son caractère, il y avait conquis une autorité indépendante et absolue. Sa puissance égalait celle des princes souverains; sujet du roi de France, il renouvelait en Amérique un de ces pactes féodaux dont aucun exemple n'existait plus dans la mère-patrie : il était seigneur propriétaire de la Martinique, de la Grenade et de Sainte-Lucie. Comme les anciens grands vassaux de la couronne, il avait droit de haute et basse justice dans toute l'étendue de ses domaines; les magistrats qu'il nommait ne relevaient d'aucun parlement; leurs jugemens étaient sans appel, et dans tous les cas, même celui de la

peine de mort, il avait le plus beau droit de la souveraine puissance, le droit de grace. Sous le titre de lieutenant-général du roi de France, il levait des troupes, commandait les expéditions et pouvait faire la guerre à quiconque n'était ni sujet ni allié de son souverain. Il avait des gardes, des officiers, des gentilshommes, il régnait enfin.

Pendant son dernier voyage en France, lorsqu'il était allé recevoir l'investiture de cette grande autorité, M. d'Enambuc avait épousé à Paris une demoiselle pauvre, mais de haute noblesse, et qui tenait par alliance aux meilleures familles du royaume. Ce fut un étrange changement dans la destinée de cette jeune fille; elle quitta son obscure maison de la rue Culture-Sainte-Catherine pour aller à l'autre extrémité du monde chercher une fortune, des honneurs qu'elle n'avait jamais ambitionnés. En arrivant à la Martinique, elle trouva sa maison formée; elle eut des demoiselles, des pages, des gentilshommes, toute une cour; sa suite était aussi nombreuse que celle d'une princesse du sang; il ne lui manquait que le titre. D'abord on l'appela Mme la générale, puis tout simplement Madame, et c'était ainsi qu'on la désignait dans toute l'île, comme on s'était habitué à nommer le lieutenant-général, Monsieur. La jeune femme accepta avec un naïf orgueil tous ces honneurs. Elle avait quinze ans à peine quand elle arriva, et son jeune âge, sa beauté, ses qualités charmantes lui gagnèrent l'affection de toute cette population turbulente et mêlée qui habitait la colonie. Les blancs, les riches créoles lui témoignaient un grand respect; les noirs et tout le pauvre peuple l'appelaient *la petite reine*. Tandis que le général s'occupait de son gouvernement, elle donnait des fêtes au fort Saint-Pierre; ou bien, retirée à son habitation des Mornes, elle s'y reposait dans les molles et somptueuses habitudes de la vie créole.

C'était un délicieux séjour que celui des Mornes. La maison, bâtie en pierres et flanquée de quatre grands pavillons, s'élevait entre deux massifs de caneficiers dont les hautes cimes dépassaient son toit d'ardoise. Bien qu'il n'y eût sous ses murailles ni palissades, ni fossés, elle n'était pas cependant sans quelques moyens de défense; les fenêtres du rez-de-chaussée étaient garnies de solides contrevents, une espèce de herse pouvait au besoin s'abaisser derrière la grande porte, et le vestibule était précédé d'un passage voûté où quelques hommes déterminés auraient suffi pour arrêter une armée. A l'entour de la maison, il y avait un jardin irrégulièrement planté, et clos de tous côtés par une haie de raquettes ou figuiers d'Inde. Cette plante, qui dans les régions tropicales atteint la hauteur d'un

grand arbrisseau, formait un mur naturel plus inexpugnable que les meilleurs retranchemens. Ses larges feuilles charnues et armées de longues épines opposaient une formidable barrière à quiconque eût osé tenter le passage, et son fruit même, tout hérissé de ces dards aigus dont la cruelle piqûre traverse les plus forts vêtemens, semblait défier la main imprudente qui se fût avancée pour le cueillir. Cette redoutable muraille était coupée en un seul endroit par une grille qui faisait face à la porte principale et à travers laquelle on apercevait les allées sinueuses et ombragées du jardin.

Non loin de la maison et en descendant vers la plage, il y avait les cases à nègres, le moulin à sucre et toutes les dépendances d'une vaste exploitation. De magnifiques cultures s'étendaient aux environs et jetaient leurs teintes variées sur ce paysage. Dans les bas-fonds, les cacaoyers croissaient à l'abri du vent qui flétrit leur feuillage délicat; les terrains secs étaient plantés de maïs dont les épis fuselés ont la couleur de l'or, et les champs de cannes à sucre formaient de longs sillons d'une verdure jeune et gaie entre lesquels se balançaient de sveltes bouquets de cocotiers. Mais au-delà de ces riches cultures la terre avait encore tout le luxe sauvage de sa végétation primitive; on ne découvrait aucune trace du travail de l'homme dans les profondes vallées qui séparent les Mornes; partout des bois inextricables coupés par des savanes solitaires et dominés par des montagnes chauves, partout une nature vigoureuse et sombre sur laquelle rayonnait le ciel ardent des Antilles. Quelquefois une fumée blanche s'élevait en longues colonnes du milieu de ces épaisses forêts, ou bien un incendie resplendissait tout à coup au loin et dévorait l'herbe desséchée des savanes : à ces signes, on reconnaissait la présence des sauvages qui vivaient dans l'intérieur de l'île. Ces peuplades étaient remontées vers le haut pays à mesure que les Européens avaient envahi les côtes, mais ce n'était pas sans avoir d'abord essayé de défendre leur territoire. Les premiers colons avaient soutenu contre elles plusieurs combats, les habitations écartées avaient été souvent ravagées et brûlées par ces hordes qu'animait un féroce instinct de vengeance; mais maintenant elles étaient affaiblies et peu redoutées. Quelques relations commerciales s'étaient même établies entre les Caraïbes et les habitans du fort Saint-Pierre. Plus d'une fois de légères pirogues avaient paru sur la rade, et les sauvages qui les montaient avaient salué avec des cris d'étonnement et d'admiration les vaisseaux de haut-bord ancrés au mouillage, les édifices élevés sur la côte, et surtout cette habitation des Mornes, la plus belle et la plus

considérable de toute l'île. Ils contemplaient avec une sorte de stupéfaction la maison à trois étages, le large perron à double escalier et le toit d'ardoises qui reluisait au soleil comme le dos écailleux de quelque gigantesque poisson; mais ils admiraient de loin toutes ces merveilles et ne se hasardaient pas à visiter ces parages, où ils avaient jadis un grand carbet ou village formé par l'agrégation de plusieurs familles. Ils abordaient pour faire leurs échanges et ne quittaient pas la plage. Vers la nuit ils regagnaient leurs pirogues et prenaient le large pour retourner à la côte orientale de l'île, dont ils occupaient encore quelques points.

Le jour de l'Assomption, en l'année 1657, un homme déjà sur le retour de l'âge et une jeune dame étaient assis devant la porte de l'habitation des Mornes, sous un léger tendelet de toile des Indes: c'étaient le général d'Enambuc et sa femme. Un bel enfant de quatre à cinq ans jouait à leurs pieds avec un polichinelle aussi grand que lui, qu'il tâchait de faire tenir à cheval sur le dos d'un petit négrillon, et de temps en temps il laissait là ce rare joujou, récemment apporté de France, pour venir s'accouder sur les genoux de sa mère. Un peu plus loin, trois ou quatre négresses se tenaient debout et chuchotaient gaiement entre elles. Le soleil se couchait, et ses rayons, voilés d'une légère brume, jetaient sur la plage un doux crépuscule; la mer, d'un bleu sombre, déferlait mollement sur le sable; pas une voile ne se montrait dans cette immense étendue; tout était solitaire et muet comme au jour où le navire de Christophe Colomb toucha pour la première fois ces bords inconnus. Apparemment il y avait dans la grandeur mélancolique de cette scène quelque chose qui émut douloureusement la jeune femme, car elle se renfonça avec un geste mélancolique dans son fauteuil de bambou, et murmura en fermant les yeux pour retenir une larme qui tremblait sous ses longs cils : — Mon Dieu! je voudrais être à demain!

— Maman, dit tout à coup l'enfant, c'est votre fête aujourd'hui, pourquoi n'avez-vous point de bouquet? Moi, j'avais un beau bouquet au côté le jour de saint Henri.

Puis, allant vivement vers son père, il ajouta avec l'insistance mutine de son âge : — Maman n'a point de bouquet, elle n'en veut pas; dites-lui donc d'en mettre un; je vais lui en chercher un au jardin.

A ces mots, il jeta là son polichinelle, descendit en sautant le perron, et échappa avec des cris joyeux aux mains des négresses qui accouraient pour veiller sur lui. Mme d'Enambuc se leva et suivit un moment l'enfant des yeux; puis elle revint s'asseoir près de son

mari, et resta là, le coude appuyé au bras du fauteuil où il était à demi étendu. Ces deux visages ainsi rapprochés formaient un étrange et triste contraste. Le général avait alors environ quarante ans; une épaisse chevelure noire couvrait sa tête puissante; sa figure était noble et régulière; mais la maladie avait éteint le chaud coloris de sa peau bronzée par le soleil des tropiques; une pâleur livide commençait à s'étendre sur ses traits amaigris; ses yeux ternes étaient retirés au fond de leurs orbites, et sa haute taille, enveloppée d'une robe de chambre de satin des Indes, ressemblait déjà à un squelette sous son linceul. Sa jeune femme, au contraire, avait ces fraîches couleurs si rares sous le climat ardent des Antilles, et le pur éclat de son teint illuminait sa beauté sereine et douce. Ses yeux d'un bleu mourant, ses cheveux d'un blond pâle retombant en boucles abondantes autour de son visage, donnaient à sa physionomie quelque chose de séraphique. Quand elle croisait les bras sur sa poitrine et s'enveloppait des plis flottans de sa longue robe de mousseline blanche, elle ressemblait à un ange qui vient de replier ses ailes.

— Hélas! dit-elle en se penchant affectueusement vers son mari, nous sommes tristes aujourd'hui; mais j'espère que l'année prochaine nous pourrons célébrer plus gaiement cet anniversaire.

Et comme il ne répondait pas, elle reprit d'un air caressant et presque enfantin : — N'est-ce pas que l'an prochain nous aurons ici beaucoup de monde? Nous danserons, et je veux qu'on parle longtemps du bal que je donnerai aux Mornes. Certainement alors vous ne serez plus malade. Que je serai heureuse quand je vous verrai bien rétabli! Je ne sais plus à quel saint m'adresser quand je vous vois souffrir ainsi; mais vous guérirez, vous guérirez promptement, j'en suis sûre : j'ai tant prié Dieu pour vous! Il me semble que vous êtes mieux ce soir?

— Oui, ma chère Marie, répondit-il d'une voix faible, je suis mieux en effet; le vent frais de la mer m'a fait du bien.

Elle se rapprocha encore, et lui prit la main en souriant d'un air rassuré. Il y eut un moment de silence pendant lequel ils furent préoccupés tous deux de pensées bien différentes : elle, ranimée par l'espoir, oubliait ses inquiétudes passées; lui, frappé d'un pressentiment funeste, regardait l'avenir avec effroi, ou, pour mieux dire, il ne voyait plus d'avenir : il sentait que ses jours étaient comptés, et que leur terme était proche. Les fatigues, les soucis du pouvoir, l'influence d'un climat dévorant, avaient ruiné sa puissante organisation, la mort allait l'arrêter au milieu de sa carrière, et il se détachait

avec un morne désespoir des biens dont il avait espéré jouir encore long-temps.

— Je voudrais voir revenir le docteur, dit Mme d'Enambuc en tournant la tête vers le chemin de Saint-Pierre; il m'avait promis d'être de retour avant la nuit.

— Je n'ai pas besoin de lui, je vous assure, mon enfant, dit le général avec un sourire triste; ne vous inquiétez pas de ce retard; allez, le remède le plus sûr à mon mal, c'est le repos absolu que nous avons ici, c'est la solitude où vous vous êtes enfermée avec moi. Là-bas, il y avait trop de monde autour de nous, trop de gens qui m'obsédaient de leurs soins intéressés. Quand on souffre, on n'est bien que seul avec ceux qu'on aime.

A ces mots, il tourna son visage vers la brise salée qui soufflait du large, et, respirant profondément, il reprit avec une espèce de frisson : — Mon Dieu, Marie, qu'il fait bon, ici! c'est comme une soirée de printemps en France; j'ai presque froid.

— Le printemps de France! répéta la jeune femme avec un long soupir: voilà six ans passés que vous m'avez amenée ici, mais je ne l'ai pas oublié. N'est-ce pas qu'un jour, quand les affaires du pays seront tranquilles, nous ferons un voyage en France, et que j'irai encore cueillir des violettes dans le bois de Vincennes?

— Enfant! murmura le général en passant sa main pâle et amaigrie sur la belle tête blonde qui se penchait vers lui; oui, un jour vous retournerez en France, bientôt peut-être, hélas!...

— Oh! mon ami, que dites-vous! s'écria-t-elle avec effroi; mon Dieu, quelles pensées vous viennent aujourd'hui! Vous êtes mieux, vous êtes bien, le docteur l'a dit.

Les larmes qu'elle retenait avec effort lui coupèrent la parole, elle s'appuya en sanglotant sur l'épaule du malade et murmura : — Mon Dieu! mon Dieu! pourquoi parlez-vous ainsi? vous êtes dans la force de l'âge, ce mal affreux passera; vous avez encore long-temps, bien long-temps à vivre avec votre Marie.

— Oui, oui, mon enfant, dit le général d'une voix brisée, je le sais bien; mais que voulez-vous? il y a six mois que ce mal dure, ces longues souffrances m'ont abattu; parfois je manque de patience et de courage, et puis les affaires du pays m'inquiètent; Dieu sait comment elles vont depuis que je ne m'en occupe plus! Qui sait comment Gorcelas gouverne à ma place!

— C'est un homme de tête; vous l'avez choisi vous-même, et jusqu'ici il ne s'est élevé aucune plainte.

— Qu'en savez-vous, Marie? qui me dira sans crainte, sans prévention, sans arrière-pensée ce qui se passe? Gorcelas n'a pas ma confiance : j'ai cédé, en le nommant mon lieutenant-général, à des considérations, à des influences; mais, si je venais à mourir, Marie, ce n'est pas lui que je chargerais de soutenir vos droits et ceux de mon fils, car ce n'est pas lui qui aurait assez d'habileté, de courage, de désintéressement pour maintenir ici votre autorité et conserver à Henry tout mon héritage. Que deviendriez-vous, grand Dieu! si je venais à vous manquer sans vous laisser un appui, un conseil, un protecteur? Allons, ne pleurez pas ainsi, Marie; tout ce que je dis là n'est qu'une prévision inutile peut-être; je suis mieux, je suis bien, vous le voyez.

— Rentrons, dit-elle en s'efforçant de retenir ses larmes et de chasser les inquiétudes qui venaient de pénétrer pour la première fois jusqu'à son cœur; je crains pour vous la fraîcheur humide du soir.

— Non, répondit-il, elle me ranime au contraire; il y a longtemps que je ne m'étais trouvé aussi bien qu'en ce moment. Je veux me mettre à table avec vous pour souper.

—Décidément, nous faisons fête aujourd'hui, dit-elle avec joie; voici tantôt six mois, mon ami, que vous n'avez soupé, et nous allons célébrer ainsi le premier jour de votre convalescence.

Elle passa sur ses yeux son mouchoir de linon pour effacer toutes les traces de ses larmes et se prit à sourire avec sa sérénité habituelle; mais malgré elle il lui restait au cœur un triste pressentiment, les paroles de son mari l'avaient frappée d'une douleur inattendue et terrible; car, pendant cette maladie lente qui le consumait sous ses yeux, jamais la pensée qu'il pourrait en mourir ne lui était venue. Elle n'avait jamais aimé M. d'Enambuc de passion, elle ne s'était même pas décidée à l'épouser et à le suivre si loin de sa famille et de son pays sans une secrète douleur et de profonds regrets; mais il l'avait tant aimée, il l'avait rendue si heureuse, qu'elle s'était attachée à lui avec une affection profonde, pleine de reconnaissance, de soumission et de respect. En l'entendant pour la première fois manifester ses sinistres prévisions, elle s'était réveillée au milieu de sa sécurité, et une fatale lumière lui montrait tout à coup le danger.

—Eh bien! à quoi songez-vous donc, mon amour? dit le général, inquiet à son tour de la voir pâle et consternée; vous voilà toute rêveuse. Je vous ai affligée avec ma maussade humeur de malade. Allons, ne songeons plus à tout cela. Parlons un peu, je vous prie, des réjouissances qui ont lieu aujourd'hui et auxquelles nous seuls

ne prenons point part. Les illuminations et les danses doivent commencer maintenant à Saint-Pierre. On a distribué double ration dans tous les ateliers, et annoncé un pardon général pour les fautes passées. Aujourd'hui, aucun esclave n'a été mis aux quatre piquets, et tous ont eu du tafia pour boire à la santé de la petite reine.

— Oui, dit-elle en effeuillant le bouquet de jasmin et de roses de Perse que son fils venait de mettre sur ses genoux, grace au ciel, tout le monde est content aujourd'hui dans l'île, tout le monde fait fête.

— Excepté vous, ma pauvre Marie; point de bal, point de souper, point de musique, pas même une sérénade; vous auriez dû permettre au moins que les violons vinssent ici ce soir.

— Je voulais vous en faire la surprise, répondit-elle en souriant, et ils doivent être dans la petite salle, attendant que la nuit soit close pour venir jouer sous les fenêtres,

— Ah! c'est bien! dit le malade avec une toux sèche, je les entendrai avec plaisir.

En ce moment le trot de plusieurs chevaux retentit dans l'avenue qui séparait les cases à nègres de l'habitation, et la sentinelle qui montait la garde devant la grille du jardin cria : *Qui vive!*

— C'est le docteur, enfin! dit Mme d'Enambuc, il ne revient pas seul.

— Sans doute Loinvilliers l'accompagne, répondit le général; voilà près de huit jours que nous ne l'avons vu.

— Vous l'aimez fort, et je lui fais bon accueil par égard pour vous, dit doucement la jeune femme; mais, en vérité, je ne sais ce qui peut vous plaire en lui; c'est un homme froid, taciturne et ne sachant guère son monde. L'avez-vous remarqué l'autre jour, quand je l'ai prié à dîner? Il n'a eu garde de me donner la main pour passer dans la salle; sous prétexte de quitter son épée, il s'est arrêté à la porte de la galerie, et je suis allée me mettre à table toute seule. Une autre fois, vous l'avez engagé à m'accompagner pour faire un tour de jardin, et il n'a pu s'en dispenser; mais pensez-vous qu'il ait seulement avancé son bras pour me l'offrir? Point du tout; il a marché un peu en arrière, sans faire autre cérémonie que de me donner le pas, et sans me dire une parole. Je crois, Dieu me pardonne! que pendant cette silencieuse promenade il récitait tout bas son chapelet.

— Voilà, certes, un jeune gentilhomme fort peu galant, répondit le général d'un air de douce ironie; mais, ma chère Marie, en le jugeant si sévèrement, vous n'avez pas assez considéré peut-être son origine et la vie qu'il a toujours menée. Ce n'est pas sa faute s'il n'a point la

politesse et les belles manières françaises; car, en vérité, où les aurait-il apprises? Il a perdu fort jeune encore son père, le comte Thomas de Loinvilliers, et il a été élevé par sa mère, une Espagnole de Spiritu-Santo, qui lui a donné les habitudes graves et austères de sa nation. Quand il a eu douze ans, elle l'a envoyé à son oncle le commandeur Loinvilliers de Poincy, qui en a fait un honnête homme, un brave soldat, un intrépide marin comme lui, rien de plus.

— Vous avez raison, dit Mme d'Enambuc d'un air convaincu; un homme qui n'a jamais été en France ne peut pas être un bel esprit, un raffiné, ni savoir son monde comme un habitué de la Place-Royale.

— Vous voilà donc revenue de vos préventions, ma chère Marie.

— Vraiment oui, monsieur, répondit-elle avec une charmante bonhomie; voici M. de Loinvilliers : pour réparer mon tort, vous allez voir quel bon accueil je vais lui faire.

La grille du jardin venait de s'ouvrir; deux cavaliers, après avoir mis pied à terre au bout de l'avenue, s'avancèrent suivis de quelques domestiques noirs. L'un était un petit homme grêle, assez laid de visage et déjà d'un âge mûr. Son pourpoint de ratine noire descendait jusqu'au genou sur une ample paire de chausses de la même étoffe et de la même couleur; un rabat de linon, passablement chiffonné, retombait sur sa poitrine, et il était coiffé d'une espèce de chapeau à trois cornes, semblable à celui des pères de la doctrine chrétienne. Il ne portait point de perruque, mais ses cheveux abondans et un peu longs simulaient assez bien cette partie essentielle du costume des membres de la faculté; c'était, avec son rabat, comme un insigne de sa profession, et personne ne s'y trompait; on ne l'abordait jamais qu'en l'appelant monsieur le docteur. Il marchait appuyé sur une petite canne qui, dans sa course à cheval, lui avait servi de cravache, et dont il ne se séparait pas plus que de son tricorne. L'autre personnage était un homme d'environ trente ans, dont la peau avait un reflet si bronzé, qu'on aurait soupçonné en lui un mélange de sang africain, si ses cheveux, d'un noir brillant, son profil aquilin et ses lèvres finement découpées n'eussent clairement prouvé qu'il était de pure race européenne. Sa taille était peu élevée, mais sa démarche avait quelque chose de grave et de hardi tout à la fois. Sa physionomie était d'une sévérité calme, et l'on ne voyait guère sa bouche sourire sous ses moustaches retroussées.

— Monsieur le comte, soyez le bien-venu, dit Mme d'Enambuc en inclinant sa tête avec grace, et vous aussi, mon cher docteur; nous

vous attendions avec impatience, comme doivent vous attendre tous vos malades.

— Mon cher Loinvilliers, dit le général en lui tendant la main avec effusion. Mais il ne put achever, une toux sèche et douloureuse lui coupa la parole.

— Voilà comme on suit mes ordonnances! s'écria brusquement le docteur; on se tient dehors après le coucher du soleil et par une nuit fraîche comme celle-ci encore! Allons, général, il faut rentrer.

— Tout de suite, docteur, répondit le malade d'un air résigné.

— Loango! cria vivement Mme d'Enambuc en se tournant vers la porte.

Un grand nègre parut aussitôt, suivi de trois ou quatre autres esclaves qui l'aidèrent à enlever le fauteuil du général; Marie suivit, appuyée au bras du docteur, et M. Loinvilliers resta un peu en arrière.

— Monsieur, dit Mme d'Enambuc en s'arrêtant pour l'attendre, j'espère que vous êtes venu pour souper avec nous?

— J'aurai cet honneur, madame, répondit-il en s'inclinant d'un air grave et timide.

Un moment après, le maître d'hôtel vint annoncer que le souper était servi. Mme d'Enambuc se leva avec un demi-sourire et avança la main vers Loinvilliers en lui disant d'un air d'autorité toute pleine de grace: — Allons, monsieur!

A ce geste, le comte resta un moment comme indécis; puis il avança aussi la main, et les doigts roses et effilés de Marie touchèrent ses gants de buffle; ce contact le fit frissonner, une légère pâleur couvrit son visage, et il devint tout tremblant. La jeune femme, le voyant ainsi interdit, se prit de rechef à sourire et l'encouragea d'un regard bienveillant.

— Monsieur, dit-elle, c'est une bonne œuvre de visiter ainsi les malades; je vous sais un gré infini d'être venu ce soir au lieu de rester à Saint-Pierre, où, sans doute, vous vous seriez mieux diverti qu'ici.

Ces paroles retentirent jusqu'à l'ame de Loinvilliers et la troublèrent encore plus profondément; pourtant, il n'y répondit que par quelques paroles froides et contraintes. Le docteur s'écria:

— Oui certainement, on s'amuse aujourd'hui à Saint-Pierre. Quand nous sommes partis, les danses commençaient sur la place du mouillage, où l'on a fait un arc de triomphe surmonté d'un transparent au milieu duquel est écrit le beau nom de Marie. Toutes les cases sont

illuminées et pavoisées, c'est un fort beau coup d'œil; aujourd'hui, les milices ont manœuvré devant le fort, tambour battant, enseignes déployées. Les compagnies étaient au complet, et tous ces braves gens ont crié en ôtant leur chapeau devant l'arc de triomphe : Vive madame!

Ces derniers mots parurent causer une émotion de joie au général, et il dit en regardant sa femme avec attendrissement :

— Les habitans vous aiment, Marie; je crois que vous pourrez compter sur leur dévouement et leur fidélité. D'ici à quelque temps, il faudra faire une tournée dans tous les quartiers de l'île.

— Oui, monsieur; dès que vous serez un peu rétabli, nous la ferons ensemble, répondit-elle d'une voix altérée.

Un triste silence suivit ces paroles, chacun avait compris la pensée du général et ses prévisions. Marie baissait les yeux pour cacher les larmes qui roulaient sous ses paupières; M. de Loinvilliers était absorbé dans quelque pensée intérieure, et le docteur observait avec une attention inquiète la physionomie du malade, qui, la tête appuyée au dossier de son fauteuil et les yeux à demi fermés, semblait près de s'endormir. Toutes les fenêtres de la galerie qui servait de salle à manger étaient ouvertes; vingt bougies éclairaient cette vaste pièce meublée, comme toutes celles de l'habitation, avec un mélange singulier de luxe et de simplicité. Les murs et le plafond étaient blanchis à la chaux, sans aucune espèce de tenture ni d'ornement; le parquet, carrelé en pierres de plusieurs couleurs, avait l'apparence d'une grossière mosaïque, et les gros meubles fabriqués dans le pays n'étaient pas d'une forme élégante; mais une magnifique argenterie reluisait sur le buffet d'acajou massif, et un grand lustre de cristal était suspendu aux solives. La table, autour de laquelle venaient de s'asseoir Mme d'Enambuc et ses convives, était couverte du plus beau linge de Flandre et d'une profusion d'admirables porcelaines chinoises. Une douzaine d'esclaves servaient, attentifs au moindre signe; leur livrée était un haut-de-chausse rayé et une veste sans manches qui laissait voir une chemise de nankin dont la couleur jaune pâle faisait ressortir le noir mat de leur peau. Ils portaient au cou un carcan d'argent massif large de deux doigts, sur lequel étaient gravées les armes de M. d'Enambuc; des aiguillettes bleues, dont les ferrets étaient aussi d'argent, flottaient sur leur épaule; mais ils n'avaient point de chaussure, les pieds nus étant la marque essentielle et obligée de leur servitude.

Le souper s'achevait tristement et en silence, lorsque le qui-vive de la sentinelle annonça une nouvelle visite.

— Qui donc peut nous arriver si tard? dit Mme d'Enambuc étonnée et presque inquiète.

Quelques instans après, un esclave vint annoncer que quelqu'un qui arrivait de France, le marquis Henry de Maubray, demandait à être introduit. A ce nom, les joues de Marie devinrent blanches comme le mouchoir qu'elle tenait à la main, et elle dit d'une voix distincte, mais dont l'accent avait quelque chose de sourd et de voilé : M. de Maubray! qu'il entre!.... Puis, contenant son émotion, elle s'approcha du général et lui dit doucement : Vous avez entendu, monsieur? on nous annonce quelqu'un qui vient de France, M. Henry de Maubray, un gentilhomme breton dont la famille était attachée à la cour du feu roi d'Angleterre...

— Elle le connaissait déjà! pensa Loinvilliers, qui avait observé avec une sourde inquiétude l'agitation de Marie et les efforts qu'elle faisait pour la dissimuler.

Le général releva la tête, et dit en regardant autour de lui comme un homme qui cherche à ressaisir ses souvenirs et ses idées après un pénible sommeil : — M. de Maubray? je ne me rappelle pas ce nom-là; ma mémoire s'affaiblit. Vous lui parlerez, Marie; moi, je vais me retirer, je souffre....

— Monsieur, répondit-elle vivement, permettez-moi de vous suivre; puisque vous souffrez, je ne vous quitte pas...

Au moment où elle achevait ces mots, M. de Maubray entra. Son regard parcourut rapidement la salle, et, après avoir salué Marie, il s'arrêta comme s'il eût hésité à reconnaître le général.

— C'est moi, c'est bien moi, monsieur, lui dit le malade avec une espèce de sourire; approchez, je vous prie, car je ne puis pas me lever pour avoir l'honneur de vous recevoir.

M. de Maubray avait changé de visage à l'aspect de cet homme faible et moribond; il tressaillit intérieurement en entendant cette voix lente, qui semblait près de s'éteindre avec le dernier souffle de vie qui animait ce corps débile; mais, surmontant aussitôt son étonnement et son trouble, il s'avança et salua le général avec cette bonne grace un peu fière et cette politesse aisée qui révélait tout d'abord les gens du beau monde et de la cour : — Monsieur, dit-il, j'arrive de France sur *le Saint-Malo*, qui a mouillé hier au Fort-Royal; nous allons sous peu remettre à la voile pour Saint-Domingue, et, avant de repartir, j'ai voulu apporter moi-même à Mme d'Enambuc des nouvelles de sa famille.

En achevant ces mots, il présenta à Marie un paquet de lettres

qu'elle reçut de ses mains sans lever les yeux sur lui, et sans le remercier autrement qu'en inclinant la tête.

— J'espère, monsieur, que *le Saint-Malo* tardera quelques jours à reprendre la mer, dit le général en faisant un effort pour se tourner vers le marquis; jusque-là, je vous prie de me faire l'honneur d'accepter chez moi l'hospitalité, la bonne hospitalité créole...

A cette proposition qu'elle aurait dû pourtant prévoir, Marie regarda le marquis avec une sorte de frayeur, d'anxiété profonde. Il sourit faiblement comme pour la rassurer, et répondit en s'inclinant:

— Je vous remercie, général; demain matin je dois être de retour au Fort-Royal, et à mon grand regret il me faut repartir dans une heure...

— Je n'insiste pas alors. Mais vous devez avoir un appétit de voyageur; au moins vous vous mettrez à table, et vous souperez tout en nous donnant des nouvelles de France.

Le marquis s'inclina de nouveau avec un geste de remerciement et de refus. Bien que ses paroles et sa contenance ne manifestassent aucun trouble, la pâleur de son visage et le son de sa voix décelaient une certaine agitation intérieure qui n'échappa ni à Mme d'Enambuc ni à M. de Loinvilliers. Marie aussi était troublée au fond de l'ame; mais sa propre émotion la rendit maîtresse d'elle-même et lui donna la force de dissimuler tout ce que la présence du marquis avait réveillé en elle de saisissement, de souvenirs, de regrets, d'amère joie. Loinvilliers, morne et attentif, s'était retiré avec le docteur Janson dans l'embrasure d'une fenêtre. Mme d'Enambuc resta assise en face du marquis de Maubray, à quelques pas du général, qui était retombé dans son immobilité et sa somnolence. Marie osa lever alors les yeux sur M. de Maubray : six années d'absence l'avaient bien changé; mais il lui sembla que ce visage bruni par le soleil, amaigri par de longues fatigues, était encore plus fier, plus noble et plus beau. Henry de Maubray avait alors environ trente ans; il appartenait à une famille dont le nom se rattachait aux plus anciennes époques de l'histoire de Bretagne, et tout en lui annonçait cette belle et forte race du Nord, dont le sang ne s'est jamais mêlé à celui des populations méridionales. Ses cheveux, d'un blond vif, retombaient autour de son large front en boucles légèrement frisées. Sa bouche étroite et vermeille avait une expression de froideur hautaine que modifiait singulièrement la douceur presque féminine de son regard. La blancheur animée de son teint s'était à peine altérée sous le climat brûlant de la zone torride, ses yeux étaient d'un bleu sombre

comme ceux de ses aïeux, dont il avait aussi la stature élevée et les formes sveltes. Il y avait dans sa physionomie calme et fière, dans tous les traits de sa puissante organisation, quelque chose qui rappelait les hommes d'un autre âge; on eût dit un de ces rois barbares dont les armées vainquirent les légions romaines, ou bien un de ces bardes que les peuples de l'Armorique vénéraient comme les dieux du savoir et de la poésie. Mais le pauvre gentilhomme n'avait pas retiré d'autre avantage de son illustre origine; l'héritage de ses aïeux était perdu pour lui, et sa tenue annonçait une très modeste fortune. Bien que son ton et ses manières rappelassent qu'il appartenait à la haute société de son temps, son costume n'était pas celui d'un raffiné de la cour d'Anne d'Autriche, et il avait plutôt l'air d'un reître que d'un grand seigneur, avec son pourpoint de rasette grise et son chapeau de feutre, dont le bord relevé portait, au lieu de plume, une cocarde noire.

Marie avait baissé les yeux devant le regard mélancolique et fixe que M. de Maubray arrêtait sur elle, et, comme il ne lui parlait pas, elle essaya de rompre la première ce silence embarrassant pour tous deux.

— Monsieur, dit-elle d'une voix dont le léger tremblement démentait le calme qu'elle essayait de montrer, vous passez sans doute la mer pour la première fois?

— Oui, madame, répondit-il, je viens aux îles dans le dessein de m'y établir; c'est la ressource ordinaire des gens qui, comme moi, n'en ont plus d'autre.

Et comme elle le regardait avec une surprise pleine de tristesse, il ajouta simplement :

— J'ai perdu les débris de ma fortune au service du roi mon maître, et je suis condamné à mort en Angleterre.

— Vous y étiez retourné? s'écria Marie.

— J'y ai passé ces six dernières années, les armes à la main contre le tyran régicide Olivier Cromwell. J'ai été blessé et pris dans une rencontre; mais on ne m'a pas traité en prisonnier de guerre. Condamné comme rebelle à mourir de la main du bourreau, j'allais être pendu lorsque j'ai trouvé moyen de m'échapper des prisons de Leith. Alors je suis revenu en France.

— Oh! mon Dieu! murmura Marie en joignant les mains.

— Je suis retourné à Paris après plus de six ans d'absence, reprit Maubray d'une voix triste, et je suis allé revoir des gens dont je m'étais séparé avec douleur dans le plus cruel moment de ma vie.

— Vous avez vu ma sœur, ma chère Louise! s'écria Marie; c'est elle-même qui vous a remis ces lettres!

A ces mots, sa voix s'altéra; le souvenir de son pays, de sa famille, se mêla dans son ame à tout ce qu'elle avait déjà de trouble et d'attendrissement; elle ne put retenir ses pleurs.

Maubray la regardait avec une sombre joie; il semblait recueillir dans son cœur ces larmes silencieuses.

— Marie! murmura-t-il, si bas qu'elle devina ce nom sur ses lèvres plutôt qu'elle ne l'entendit. Alors, saisie d'un secret remords, elle recula son siége de manière à toucher le fauteuil du général et appuya sa main froide et tremblante sur celle du malade.

— Madame, reprit Maubray, dans quelques momens je vais partir, et bientôt je serai à Saint-Domingue, d'où probablement je ne reviendrai plus, car vous savez la guerre que nous font là-bas les Espagnols.

En ce moment le général se réveilla comme en sursaut et dit en regardant autour de lui :

— Eh bien! Marie, ne devions-nous pas avoir des violons ce soir? Il me semble que vous m'aviez promis une sérénade. Cette musique pourra divertir un moment M. de Maubray, auquel je demande bien pardon d'être de si maussade compagnie.

Mme d'Enambuc fit signe à un esclave qui se tenait à la porte de la salle; un moment après, les violons commencèrent à jouer sous les fenêtres. Alors le docteur et Loinvilliers se rapprochèrent; la musique servit de prétexte pour se dispenser de la conversation que personne, excepté le docteur, n'aurait soutenue sans efforts. Marie, immobile et debout à côté du général, écoutait sans entendre; il lui semblait que le temps passait avec une effroyable rapidité, et pourtant chaque minute lui pesait pendant cette visite qu'elle désirait et tremblait de voir finir. A chaque mouvement de Maubray, elle tressaillait intérieurement, car elle sentait que l'heure s'écoulait et qu'il allait partir.

La musique continuait toujours; après avoir exécuté plusieurs morceaux, les violons jouèrent un air de danse fort à la mode du temps où les frondeurs avaient chassé de Paris le cardinal Mazarin. Marie frissonna en entendant la première mesure de cette joyeuse sarabande; elle lui rappelait une époque unique dans sa vie, son premier pas dans le monde, une fête où elle parut quelque temps avant son mariage. Sans doute ce souvenir frappa aussi M. de Maubray, car il mit une main sur sa poitrine comme un homme qui souffre de quel-

que émotion pénible et violente. Un moment après, il se leva pour prendre congé du général; puis, s'inclinant devant Marie, il lui fit ses adieux et sortit sans l'avoir regardée une dernière fois.

II.

Deux heures plus tard, un silence profond régnait dans l'habitation, les lumières s'étaient éteintes une à une derrière les jalousies de bambou, et, selon l'usage, l'esclave chargé de fermer la porte principale en avait mis les clés au chevet du général. Il était près de minuit; tout dormait, pourtant une faible clarté se montrait encore à la fenêtre de l'un des pavillons, et le rideau de gaze étendu devant le châssis se gonflait mollement au souffle de la brise : c'était la lampe de nuit allumée dans la chambre de Mme d'Enambuc qui répandait ces douteuses lueurs au milieu des plus profondes ténèbres qui eussent depuis long-temps voilé le ciel. La jeune femme venait de se faire déshabiller; un ample peignoir flottait autour de sa taille déliée, et retombait sur ses petits pieds nus posés sur une natte de pite. Pensive et le front baissé, elle roulait machinalement les longues boucles de sa chevelure, et les emprisonnait sous le madras noué autour de sa tête comme un léger turban. Une esclave agenouillée devant elle tenait deux pantoufles de maroquin brodé, si étroites, si fines, qu'elles semblaient ne pouvoir chausser qu'un enfant. Ses autres femmes préparaient tout pour la coucher : l'une déployait le vaste pavillon de gaze qui environnait le lit, l'autre cachait sous un globe de porcelaine la lampe qui devait veiller toute la nuit; une troisième rafraîchissait l'air en agitant un large éventail de feuilles de latanier emmanché d'un bambou. Un moment après, elles se retirèrent; il ne resta près de Marie que l'esclave qui passait la nuit près d'elle, et dormait au pied de son lit. C'était une jeune fille qui ne ressemblait point aux autres femmes esclaves de l'habitation. Ses cheveux d'un noir brillant, ses traits délicats et sa peau d'un bistre clair décelaient une autre origine; elle appartenait à ces tribus sauvages que les Européens avaient chassées, et dont les débris étaient dispersés dans les bois et le long des grèves de la côte orientale de l'île. L'Indienne avait la physionomie triste et le regard inquiet et vague, particulier aux races sauvages; mais son sourire était plus doux, plus intelligent, et il y avait dans toute sa personne une certaine grace nonchalante qui n'appartient qu'aux femmes dont

la vie s'écoule dans des occupations faciles et un certain bien-être matériel. — Palida, dit Mme d'Enambuc avec un long soupir, relève ce rideau, Jésus! ou j'étouffe ici.

L'esclave tira la double gaze qui s'abaissait devant la fenêtre, et revint s'agenouiller aux pieds de Mme d'Enambuc.

— Maîtresse, dit-elle, le ciel est noir du côté de la mer; il y aura peut-être un orage cette nuit.

— Que Dieu garde du mauvais temps les pauvres voyageurs! murmura Mme d'Enambuc en se penchant à la fenêtre.

Le ciel sans étoiles se confondait à l'horizon avec la mer noire et immobile; une sorte de doux bruissement s'élevait du fond des bois et se mêlait au murmure lointain de quelque torrent caché sous des berceaux de lianes. De rapides lueurs traversaient incessamment les ténèbres de cette sombre nuit; c'étaient les fulgores ou mouches luisantes, qui se croisaient dans l'air comme de petits météores et s'allaient perdre à travers le feuillage touffu des caneficiers. Les ananas, les frangipaniers, les jasmins, toute cette moisson de fleurs qui s'épanouissait dans le jardin, exhalait une senteur ambrée à laquelle se mêlait l'humide haleine des bois. Il y avait, dans cette atmosphère tiède et pleine de parfums, quelque chose qui alanguissait l'ame et calmait ses agitations; Marie l'éprouva. Les souvenirs réveillés dans son cœur s'apaisèrent; elle éleva vers le ciel un regard plus calme, et murmura avec une religieuse confiance : — Mon Dieu! rendez heureux celui que je ne dois plus revoir, et faites que j'oublie le temps où il nous fut permis de nous aimer!

Mais cette prière même raviva le souvenir qu'elle voulait étouffer; sa pensée retourna malgré elle au jour où son père lui annonça qu'il avait promis sa main au marquis de Maubray, à cette fête où elle avait paru comme sa fiancée, à leurs amours si promptement traversées par l'inexorable ambition de sa famille, à ce lien brisé avec de si cruels regrets. Ces six années, pendant lesquelles elle avait pourtant vécu consolée, calme et heureuse, s'effacèrent devant ce souvenir, qui revenait tout-puissant après avoir été si long-temps refoulé dans les plus secrets replis de son cœur.

— Oh! mon Dieu! répéta-t-elle épouvantée de sa douleur, éloignez de moi cette pensée!... Ayez pitié, pitié de ma folie, mon Dieu!

En ce moment, l'esclave penchée à la fenêtre se redressa brusquement et demeura immobile, le visage tourné vers le jardin.

— Qu'est-ce donc, Palida? demanda Mme d'Enambuc, tout à coup réveillée de sa rêverie.

— Maîtresse, répondit-elle, c'est étrange! On dirait qu'il y a par ici des peaux rouges...

— Des peaux rouges! s'écria la jeune femme en se levant avec un geste de frayeur; alors les chemins ne sont pas sûrs d'ici au Fort-Royal. Seigneur, mon Dieu!... Mais je suis folle!... Maubray doit être retourné par mer.

Puis, se remettant un peu, elle ajouta : — Tu te trompes, Palida; il n'y a personne là-bas. Pourquoi les sauvages auraient-ils quitté leurs carbets? que viendraient-ils faire ici? Et d'ailleurs, comment peux-tu reconnaître leur présence par une nuit si sombre?

— Je ne les vois certainement pas, maîtresse, répondit Palida; mais ne savez-vous pas qu'on sent une peau rouge plutôt encore qu'on ne l'aperçoit?

En achevant ces mots, elle tourna son visage vers la brise et respira lentement comme pour chercher à reconnaître les émanations qui l'avaient frappée. Ainsi que tous les individus de race sauvage, elle avait des sens doués d'une grande finesse et une sagacité remarquable. Au bout d'un moment, elle dit en quittant la fenêtre :

— La brise est tombée; je ne sens plus rien que l'odeur des ananas et des fleurs de frangipaniers. Si les peaux rouges rôdent par ici, on retrouvera demain la plante de leur pied marquée sur le sable le long de la plage, à moins qu'ils ne fassent comme la tortue quand elle retourne à la mer, et qu'ils n'effacent leurs traces en se retirant.

— Mais ces pauvres idolâtres n'ont pas naturellement la peau plus rouge que toi, Palida, et on ne les reconnaîtrait pas à l'odeur comme les nègres d'Angola, s'ils allaient tous nus, tels que Dieu les a mis au monde.

— Non sans doute, maîtresse; c'est le vêtement qu'ils se font chaque jour qui leur donne cette couleur et cette odeur étrange. Figurez-vous que chaque matin, après s'être baigné à la mer ou dans quelque ruisseau, un Caraïbe ne passe pas moins d'une grande heure à sa toilette. D'abord sa femme lui tresse proprement les cheveux et lui orne la tête de plumes, de verroteries et d'autres brimborions; puis elle lui barbouille tout le corps d'un mélange de roucou et d'huile de palmiste; les plus glorieux se font faire sur cet habit une façon de broderie noire avec le jus de certaines lianes, et, après s'être ainsi accommodés, ils s'imaginent avoir aussi bon air que vous quand vous avez votre robe de satin garnie de dentelles d'argent et votre collier d'émeraudes.

— Et tous les jours ils recommencent cette belle toilette?

— Tous les jours, maîtresse; à la vérité le jus de liane laisse une couleur solide, mais elle disparaît sous les couches de roucou, et au bout de quelques jours il faut recommencer à broder le justaucorps.

— Et les femmes aussi portent cet étrange vêtement?

— Elles n'en ont point d'autre.

— Dis-moi, Palida, est-ce que tu ne préfères pas ta jupe rayée, ton madras des Indes et tes anneaux d'argent à cette abominable parure?

— Oh! oui, maîtresse.

— Et si je te disais de t'en aller, retournerais-tu parmi les peaux rouges?

— Jamais, jamais! on ne peut plus demeurer dans leurs carbets quand on a appris à bien vivre et à prier Dieu.

— Mais tu serais libre.

— Libre, oh! non, non, maîtresse! chez les peaux rouges toutes les femmes sont esclaves et elles ont de mauvais maîtres.

A ces mots, prononcés avec une sombre énergie, Mme d'Enambuc, étonnée, regarda Palida et lui dit : — Tu n'as donc plus de mère?

— Ma mère! répondit-elle d'une voix sourde; elle est morte, et c'est mon père qui l'a tuée!

— Jésus, mon Dieu!

— Oui, maîtresse, et le lendemain une autre prit sa place. C'est que, parmi les peaux rouges, la vie d'une femme ne compte pas plus que celle d'un chien : elles ne naissent que pour travailler et mourir.

— Pauvres créatures! elles seront plus heureuses quand les missionnaires auront converti ces hommes idolâtres.

En ce moment des aboiemens furieux se firent entendre au loin, dans la direction des cases.

— C'est Nankin qui jappe ainsi, dit Palida en retournant à la fenêtre. Jésus! on dirait qu'il flaire des peaux rouges!

— Il les connaît donc?

— Le pauvre animal appartenait à un colon qui demeurait là-bas sous le Morne-à-l'Islet et qui fut tué par les sauvages.

Il y eut un silence, puis Mme d'Enambuc reprit d'un air rassuré : — La grille est fermée, il y a une douzaine d'hommes au corps-de-garde, et la sentinelle est à son poste, prête à lâcher son coup de mousqueton sur quiconque se présentera d'une façon suspecte. Nous pouvons dormir tranquilles...

— Maîtresse, il y a du monde dans le jardin, interrompit Palida; entendez-vous, là-bas, vers le pavillon.

Une idée subite, folle, se présenta à l'esprit de Mme d'Enambuc;

elle crut un moment que Maubray n'était point parti, qu'il avait voulu attendre le jour, caché près d'elle, et qu'avant de s'éloigner il espérait peut-être lui dire un dernier adieu.

— Baisse la jalousie, Palida, dit-elle brusquement; la nuit avance, tâchons de dormir.

L'esclave se pencha pour saisir les cordons qui pendaient en dehors de la fenêtre; au même instant une légère raffale souffla du large et secoua les branches des caneficiers, dont les longues siliques s'entrechoquèrent avec un bruit sec. Palida tourna de nouveau son visage au vent; une lente aspiration souleva sa poitrine; la bouche entr'ouverte, les narines dilatées, elle essaya de reconnaître les subtiles émanations que l'air emportait mêlées à l'arome des fruits et des fleurs. Au bout d'une minute, elle abaissa la jalousie par un brusque mouvement, et dit d'une voix altérée : — Sur mon salut, je ne m'étais pas trompée! Maîtresse, il y a des peaux rouges là-bas!

— Jésus, mon Dieu! il faut donner l'alarme, répondit Mme d'Enambuc en allant vers la fenêtre.

Palida se jeta devant elle.

— N'approchez pas de là, maîtresse! n'approchez pas, s'écria-t-elle; vous serviriez de but à quelque flèche! Soyez sûre que les peaux rouges ont les yeux tournés de ce côté, où l'on doit apercevoir une clarté du dehors.

— Ces gens sont entrés ici par trahison, par surprise. Ils vont nous attaquer, dit Mme d'Enambuc avec terreur. Mon Dieu, ayez pitié de nous!

Elle se précipita hors de sa chambre et traversa en courant la longue galerie qui séparait son appartement de celui du général; mais, avant d'entrer chez son mari, elle s'arrêta.

— Et mon fils! Palida, dit-elle en se retournant : va chercher mon fils, amène-le près de moi!

Le général avait renvoyé les deux esclaves qui veillaient ordinairement près de lui, mais il n'était pas seul. Loinvilliers, assis près de son lit, achevait de lire des papiers qu'il avait apportés de Saint-Pierre. Une seule bougie éclairait ce groupe immobile et projetait dans la chambre une faible lueur.

— Marie! s'écria le général en la voyant entrer pâle et haletante; c'est vous, Marie! encore levée à cette heure? Eh! que se passe-t-il donc?

— Nous sommes en danger, répondit-elle d'une voix à peine arti-

culée; une troupe de Caraïbes entoure l'habitation... Palida les a reconnus... ils sont là... sous ces fenêtres...

— Que dites-vous? interrompit le général en se relevant, voici les clés de la grille, et il est aussi impossible de franchir la haie que d'escalader le fort Saint-Pierre.

En ce moment Palida entra suivie d'une négresse qui portait l'enfant endormi dans ses bras.

— Tu crois que les peaux rouges rôdent par ici? lui dit le général; parle, qu'as-tu vu?

Elle répéta ce qu'elle venait de dire à sa maîtresse. — Tout le monde dort dans l'habitation, ajouta-t-elle; il n'y a personne ni dans la galerie, ni dans les salles d'en bas; les fenêtres sont bien fermées et barricadées en dedans, ainsi que la grande porte.

— C'est bien, dit le général en laissant retomber sa tête pâle et fatiguée sur l'oreiller. Personne n'est sorti, et il n'y a pas à craindre qu'une trahison ait livré l'entrée du jardin aux peaux rouges... Tu as eu une vision, Palida.

— Plût à Dieu! maître, s'écria-t-elle; mais ne vous rendormez pas! Elle s'interrompit subitement; une lueur blafarde venait d'apparaître entre les lames des jalousies.

— Maître, reprit-elle, il y a un orage du côté de la mer; à la lueur des éclairs vous allez voir ce qui se passe là dehors, et si je me suis trompée.

Loinvilliers était déjà à la fenêtre. Un éclair plus resplendissant illumina les airs, et la foudre gronda dans l'éloignement. Au même instant le comte laissa retomber la jalousie qu'il avait relevée d'une main, et dit en montrant une flèche plantée dans la manche de son justaucorps : — C'est vrai! en voici la preuve; ils sont une centaine sous ces fenêtres.

En achevant ces mots, il arracha la flèche qui avait traversé son justaucorps au-dessus du poignet, et ajouta froidement, après en avoir examiné la pointe : — Elle est empoisonnée; la blessure aurait été mortelle.

Palida se rapprocha de la fenêtre. Cachée derrière la jalousie, elle regarda encore dehors à la lueur incessante des éclairs. — Ils ont passé par-dessus la haie, dit-elle avec stupéfaction, voyez!...

En effet, les sauvages avaient franchi ce rempart redoutable par un singulier artifice. Il y avait en dehors du jardin un grand tamarinier dont les branches s'étendaient par-dessus la haie, et se joignaient

à celles d'un caneficier qui déployait au fond de l'allée son feuillage d'un vert foncé. Les Caraïbes avaient passé un à un sur cette espèce de pont aérien, et pénétré sans bruit dans le jardin. Il n'y avait plus à délibérer, il fallait se défendre. Ce n'était pas la première fois que les sauvages attaquaient ainsi par surprise les habitations isolées, et l'on savait de quelle vengeance ils étaient capables.

Le général s'était levé; il vint vers sa femme, qui, assise à l'écart, tenait son fils dans ses bras, et semblait plongée dans une morne stupeur.

— Marie, lui dit-il, vous allez vous retirer dans la galerie avec votre fils... N'approchez pas des fenêtres... Gardez-vous d'essayer de voir ce qui se passera dehors... Marie, promettez-moi de rester là, d'attendre avec courage et résignation que le danger soit passé.

— Ah! monsieur, s'écria-t-elle, et vous?... Vous allez exposer votre vie!

— C'est mon devoir et mon métier.

— Mais mon devoir à moi est d'être près de vous, de ne pas vous quitter....

— Allez, Marie, interrompit le général avec une sorte d'autorité et en lui montrant la porte de la galerie, allez m'attendre, et priez Dieu...

Elle prit la main qu'il lui tendait, la serra contre ses lèvres; puis, relevant la tête, elle lui dit avec un accent plein de soumission, de courage et de fierté : — Oui, monsieur, je vais vous obéir, et soyez assuré que je n'aurai point peur. Je sais que vous sauverez votre femme et votre enfant.... Si vous succombiez en nous défendant, soyez tranquille... je ne tomberais pas vivante aux mains de ces misérables.

Comme elle achevait ces mots, un horrible hourra retentit au dehors, et un choc violent ébranla la grande porte.

— Au guichet! Loinvilliers, au guichet! cria le général.

En un moment tout le monde fut sur pied dans l'habitation. Le général envoya les femmes près de Mme d'Enambuc et fit ses dispositions pour le combat. Il arma ses nègres et les rangea dans des espèces de casemates d'où l'on pouvait défendre à couvert le passage qui précédait le vestibule; puis il vint au guichet avec Loinvilliers.

C'était comme un miracle de voir cet homme miné par la fièvre, affaibli par de si longues souffrances, recouvrer tout à coup ses forces et son énergie en face du danger. En donnant ses ordres, en se préparant à ce terrible combat où il avait pour lui l'avantage de la position, celui des armes, mais où le nombre pouvait l'emporter sur

la discipline, l'expérience du chef et la supériorité des moyens de défense, il avait l'accent aussi ferme, la voix aussi haute que jadis, quand il passait en revue ses milices sur la plage de Saint-Pierre.

La galerie où venaient de se réfugier Mme d'Enambuc et ses femmes était au premier étage, et les fenêtres, qui s'ouvraient sur une partie du jardin appelée le labyrinthe, étaient à trente pieds du sol. Leur élévation semblait rendre inutiles les énormes contrevents qui défendaient celles du rez-de-chaussée; elles n'étaient fermées que par de légères jalousies et par des rideaux de gaze dont le tissu transparent ondulait au souffle de la brise devant leurs immenses châssis. Un silence absolu régnait dans cette vaste pièce, à peine éclairée par le reflet de la lampe suspendue dans l'escalier, et où vingt femmes agenouillées priaient dans les angoisses du désespoir et de la terreur. Une clameur effroyable et incessante résonnait au dehors; c'était le cri de guerre des sauvages. Leurs massues frappaient comme en mesure la lourde porte, et ces coups retentissans avaient des échos dans toutes les parties de l'habitation; c'était un bruit plus menaçant, plus terrible que celui de l'artillerie.

Mme d'Enambuc tenait son fils dans ses bras et priait à voix basse; quiconque l'eût vue si faible et si tremblante un moment auparavant aurait été frappé de ce qu'elle montrait tout à coup de courage et de sang-froid. Cette jeune femme qu'aucun danger n'avait jamais éprouvée, dont la douceur et la timidité allaient jusqu'à la faiblesse, était maintenant une femme forte; le péril de cette situation venait de révéler tout ce qu'il y avait dans son ame d'énergie et de tranquille courage.

— Ma fille, dit-elle en se tournant vers Palida, qui, pâle, immobile, et les genoux en terre, disait ses prières d'une voix précipitée, ma fille, notre vie est entre les mains de Dieu.... Ayons bon courage.... La porte peut tenir encore long-temps. Jésus, mon Dieu! quels cris effroyables!... Ne dirait-on pas une légion de démons autour de nous!... Mais il ne faut pas avoir peur de ces hurlemens; tout ce bruit ne renversera pas les murailles.

En ce moment le docteur Janson entra tout blême et tout effaré.

— Eh bien! eh bien! s'écria-t-il, je viens d'être éveillé par une belle musique, et nous allons avoir une belle nuit, à ce qu'il me paraît!...

— Docteur, s'écria Mme d'Enambuc en se levant, nous allons avoir des blessés! Vous êtes ici heureusement!...

— Heureusement! grommela le docteur en levant les yeux et les mains au ciel d'un air consterné. Enfin, ce ne sera pas la première fois

que j'aurai fait mon métier sur le champ de bataille.... A la vérité, c'était chrétien contre chrétien, et je ne m'étais jamais trouvé en face de ces damnées peaux rouges!...

Une décharge de mousqueterie coupa la parole au docteur Janson; il courut à l'escalier et tâcha de voir ce qui se passait en bas.

— Bon! s'écria-t-il après avoir pris position au fond du vestibule, derrière une porte dont le large panneau lui servait de bouclier; bon! nous avons tiré à bout portant... La moitié de ceux qui ont été touchés ne se relèveront pas.

— Voyez-vous mon mari, docteur? s'écria Mme d'Enambuc penchée sur la rampe; dites-moi si vous le voyez!...

— Il est à couvert ainsi que tous nos gens derrière la porte; ils ont tiré par le vasistas et les meurtrières...

Une nouvelle décharge retentit comme un coup de tonnerre et fit trembler la maison jusque dans ses fondemens; des cris plus épouvantables s'élevèrent au dehors, puis il se fit tout à coup un grand silence.

— Cette fois nous avons balayé la place, s'écria le docteur en avançant la tête hors de sa cachette; loué soit Dieu! l'alarme est donnée au corps-de-garde... Nous devrions entendre des coups de mousquet en dehors de la grille, à moins cependant que le poste n'ait été surpris et égorgé, ce qui est bien possible...

— Et les nègres, monsieur! les nègres! interrompit Mme d'Enambuc frappée d'une soudaine espérance; ils vont venir à notre secours!...

— Mais ils n'ont point d'armes; on n'oserait pas armer les nègres d'atelier, répondit le docteur. Sainte mère de Dieu! pourvu qu'il ne vienne pas à l'esprit des cinq cents esclaves qui sont là-bas de tuer leurs commandeurs et de venir se joindre à ces misérables!...

Une nouvelle clameur plus épouvantable couvrit la voix du docteur, et en même temps la porte fut attaquée avec des coups furieux et précipités, semblables à ceux de ces machines de guerre qui, aussi bien que le canon, faisaient brèche aux murailles. Les ais doublés de fer craquèrent et se fendirent; les panneaux disjoints résistèrent encore un moment, puis la porte tomba sous l'effort puissant qui la brisait. Un cri de victoire retentit jusqu'au ciel, et, presque au même instant, un second cri de surprise et de rage : la herse venait de tomber derrière la porte et opposait aux assaillans ses larges barreaux de fer. Les sauvages attaquèrent ce nouvel obstacle avec furie; ils lancèrent dans le vestibule une grêle de flèches qui n'atteignit personne.

Le docteur avait promptement regagné le premier étage, et, arrêté sur le plus haut palier, il regardait en bas avec une anxiété pleine d'épouvante : — La herse tiendra plus long-temps que la porte!... s'écria-t-il; béni soit celui qui la fit si forte et si solide!... Voyez la bonne grille! elle ne bouge pas plus qu'un roc sous les mains de ces misérables! L'alarme est donnée; on aura entendu le bruit de notre mousqueterie : le tambour bat maintenant du côté de la grande anse et jusqu'au fort Saint-Pierre; il va nous arriver du secours! les milices vont mettre en pièces ces païens, ces cannibales!... nous serons sauvés!...

— Que Dieu et sa sainte mère vous entendent! dit Mme d'Enambuc, debout à la porte de la galerie et tenant toujours son fils dans ses bras.

Il y eut dix minutes d'attente et d'angoisses inexprimables. Le bruit lointain de la foudre se mêlait aux cris sauvages des peaux rouges, qui attaquaient la herse avec des efforts désespérés; de pâles éclairs illuminaient soudainement le ciel et faisaient apparaître au milieu des ténèbres cette multitude d'hommes nus, hurlant, et hideux comme des damnés. Le feu des assiégés ne se ralentissait pas; mais il faisait moins de mal aux assaillans, parce que les coups portaient dans une direction oblique. Deux fois pourtant M. de Loinvilliers s'avança et tira ses pistolets à bout portant sur ceux qui battaient la herse de leurs lourdes massues. La lampe suspendue dans le vestibule ne projetait qu'une demi-clarté dans le passage voûté qui allait devenir un champ de bataille, et à travers les barreaux de la herse on distinguait à peine une masse confuse et mouvante qui se heurtait contre cet obstacle avec une horrible furie. Une foule de morts et de blessés gisaient au bas du perron, et des plaintes lamentables se mêlaient au cri de guerre des sauvages.

— Nous leur avons tué beaucoup de monde, dit le général à M. de Loinvilliers, qui, debout à l'entrée du passage, rechargeait ses armes; n'importe, il faut nous recommander à Dieu; car, s'il ne nous vient point de secours, c'en est fait de nous : la herse ne tiendra pas un quart d'heure de plus.

— Nous défendrons le passage, répondit froidement Loinvilliers.

Comme il disait ces mots, des cris perçans retentirent dans la galerie, et le docteur parut sur l'escalier les mains levées au ciel.

— Les peaux rouges! voilà les peaux rouges à l'escalade! cria-t-il; secours, miséricorde!

Le tumulte était si grand au dehors, qu'on s'entendait à peine; pourtant le général comprit ce geste et cet accent de terreur :

— Loinvilliers! s'écria-t-il, entendez-vous là-haut?

Le comte s'élança et franchit l'escalier, ses pistolets à la main. Un silence effrayant avait succédé à ces cris de détresse; le docteur Janson, adossé contre la rampe, montrait silencieusement de la main l'entrée de la galerie. Loinvilliers regarda autour de lui avec une sorte de frisson, et d'abord il devina plutôt qu'il ne vit ce qui se passait dans cette demi-obscurité, où tout était immobile et muet. C'était une étrange et horrible scène : les esclaves avaient fui à l'autre extrémité de la galerie et se pressaient dans l'angle le plus sombre comme un troupeau surpris par quelque bête fauve; Mme d'Enambuc, seule et debout contre la muraille, couvrait son fils de tout son corps et murmurait des prières inarticulées. A deux pas d'elle, devant une des fenêtres dont la jalousie vacillait encore, un Caraïbe brandissait son redoutable couteau de guerre et jetait autour de lui un regard inquiet et farouche; aucun vêtement ne couvrait sa peau rougeâtre, ses cheveux étaient longs et mêlés comme une crinière; un ornement en forme de croissant reluisait sur sa large poitrine et annonçait sa dignité de chef. Presque au même instant, un autre sauvage parut à la fenêtre et sauta dans la galerie; tous deux aperçurent alors Mme d'Enambuc, et, s'élançant vers elle, ils la saisirent par sa longue chevelure; mais Loinvilliers était là.

— Marie! cria-t-il en parant le coup qui allait la frapper et qu'il reçut dans le bras, Marie, me voici!... Le pistolet qu'il tenait de la main droite lui échappa; mais il fit feu de l'autre à bout portant et l'un des sauvages tomba. Alors commença un combat corps à corps où chaque coup portait et qui ne dura pas deux minutes. Loinvilliers n'avait plus que son poignard, et tout son sang s'écoulait par une horrible blessure; mais il voyait Mme d'Enambuc étendue devant lui comme privée de vie, et il combattait avec le courage aveugle d'un homme au désespoir. Il atteignit son ennemi et le renversa blessé à mort; puis, faisant un dernier effort, il releva les deux cadavres et les jeta par la fenêtre, sur la tête des sauvages qui escaladaient la muraille.

Cependant le docteur était accouru près de Mme d'Enambuc, et il retrouvait, pour la secourir, la présence d'esprit, le sang-froid admirable de sa profession. Vingt sauvages auraient maintenant envahi la galerie, il aurait vu leurs redoutables massues levées sur lui, leurs flèches empoisonnées voler autour de sa tête, qu'il n'aurait pas changé

de place. Penché sur Marie, l'œil fixe et attentif, le visage immobile, il écoutait le souffle irrégulier qui soulevait la poitrine découverte et ensanglantée de la jeune femme.

— Elle est morte! s'écria le comte en se jetant à genoux près de Marie, elle est morte!

— Non, grace au ciel! dit le docteur, je ne lui trouve d'autre blessure qu'une égratignure à l'épaule : c'est le saisissement qui lui a fait perdre connaissance; mais la voilà qui soupire et revient...

— Jésus, mon Dieu! soyez béni! j'ai donc paré le coup! murmura Loinvilliers d'une voix affaiblie; c'est moi qui vais mourir... Une belle fin... j'ai donné ma vie pour elle... Dites-le-lui quelque jour, monsieur...

En achevant ces mots, il tomba sur le parquet, raide et comme mort.

Tandis que ceci se passait dans la galerie, la herse avait été brisée, et les peaux rouges tentaient de franchir le passage; mais on tirait sur eux par les meurtrières. Ils tombaient dès qu'ils étaient entrés, et pas un ne se relevait. On les aurait tous tués ainsi jusqu'au dernier, si l'on avait pu continuer le feu; mais les munitions allaient manquer, il n'y avait plus ni poudre ni balles.

Cependant le tambour battait dans les mornes, et une troupe d'habitans venait du côté de Saint-Pierre. Quand ils furent sur la hauteur qui domine la plage, ils firent une décharge dont le bruit, répété par les échos des mornes, fut entendu même de ceux qui étaient dans les casemates. Les Caraïbes, épouvantés, cherchèrent alors à s'enfuir, mais la haie et les énormes barreaux de la grille leur opposaient de tous côtés d'insurmontables obstacles. Ils essayèrent de regagner la rase campagne par l'espèce de pont aérien sur lequel ils avaient passé pour descendre dans le jardin : quelques-uns à peine parvinrent à s'échapper ainsi. Quand les milices arrivèrent, elles massacrèrent le reste de ces malheureux sous les murs de l'habitation.

Une heure plus tard le jour se levait enfin, et l'on commençait à se reconnaître au milieu de ces horribles débris. Les miliciens bivouaquaient dans le jardin, et les esclaves du grand atelier, leur commandeur en tête, creusaient des fossés le long de la plage et enterraient les morts. Une scène encore plus lugubre se passait dans l'intérieur de l'habitation : le général était étendu sur son lit; les forces et l'animation qu'il avait retrouvées au moment du danger s'éteignaient rapidement en lui; il avait consumé dans cette nuit d'angoisses les restes de sa vie; pâle, immobile, affaissé sur lui-même, il dormait

d'un sommeil qui ressemblait à la mort. Marie était assise près de lui, et de temps en temps elle portait machinalement la main à sa poitrine légèrement blessée. Son regard fixe, sans larmes, presque sans expression, décelait cette morne fatigue qui succède aux émotions violentes et douloureuses. Le docteur Janson, debout au chevet du malade, observait d'un regard sombre et attentif les progrès de cette agonie que son art ne pouvait même prolonger. Les gens de la maison se tenaient à distance, silencieux et consternés.

Tout à coup le général se souleva par un brusque mouvement.

— Marie! cria-t-il d'une voix brève et haletante.

— Me voici! répondit la jeune femme en se dressant épouvantée; me voici!

Le général tourna vers elle son regard terne et vitreux en répétant:

— Marie! ma chère Marie, venez là, que je vous voie! et mon fils?

Palida lui présenta l'enfant dont il toucha la tête blonde comme pour le bénir, puis il reprit : Où est Loinvilliers?

— Il est là, dans la galerie, répondit le docteur.

— Vous répondez de sa vie? dit le malade avec effort.

— J'en réponds sur la mienne.

— Qu'il vienne alors, qu'il vienne sur-le-champ, murmura le général en retombant affaissé.

Un moment après Loinvilliers s'avança soutenu par deux esclaves; il était d'une pâleur livide, mais son regard animé, vivant, annonçait que la mort s'était déjà retirée de lui. Le général lui fit signe d'avancer sa main, et, la serrant dans la sienne, il dit d'une voix entrecoupée, mais distincte : — Je n'ai plus le temps de vous parler, Loinvilliers... Le père Du Tertre va venir : il faut donner à Dieu seul ces derniers momens...

Marie cacha son visage sur l'oreiller avec un cri sourd; puis, se tournant vers le médecin, elle lui dit : — Cela n'est pas possible! on ne meurt pas ainsi! Il a encore plusieurs jours de vie! vous m'en avez répondu hier, docteur!

Le médecin se retira un peu en arrière du malade et baissa tristement la tête. Mme d'Enambuc se rassit; elle ne croyait pas que son mari fût près de mourir, et elle se mit à prier Dieu pour lui.

— Loinvilliers, reprit le général d'une voix haletante et si basse, que le comte, penché sur lui, put à peine l'entendre; Loinvilliers, vous savez ce que je vous ai dit hier soir... Je me fie à votre loyauté, à votre courage... Je vous laisse à ma place... Vous gouvernerez pen-

dant la minorité de mon fils, conjointement avec sa mère... Vous lui conserverez mon héritage...

Il se tut, et, faisant un dernier effort, il tourna les yeux vers Marie en ajoutant : — Et quelque jour, Loinvilliers, vous épouserez ma veuve...

Le visage du comte devint encore plus pâle; il se pencha sur le lit avec une faible exclamation. Le général était retombé la tête renversée en arrière; sa main n'avait pas laissé aller celle du comte; ses souffrances semblaient s'apaiser : un souffle plus lent soulevait sa poitrine; ses traits avaient repris leur sérénité; on eût dit qu'il dormait.

Marie n'avait rien entendu ; la fatigue émoussait toutes ses facultés; elle ne voyait plus que confusément ce qui se passait autour d'elle; ses inquiétudes affreuses, sa douleur même, s'éteignaient dans cet anéantissement complet du corps et de l'ame. Loinvilliers, debout en face d'elle, de l'autre côté du lit, la regardait d'un œil fixe, éperdu, et serrait dans ses deux mains la main du mourant avec une effroyable expression de joie.

Au bout de quelques minutes, le docteur, qui s'était retiré un peu à l'écart pour laisser toute liberté à ce dernier entretien, se rapprocha d'un air inquiet et écarta le rideau; dès qu'il eut jeté les yeux sur le général, il s'écria en prenant vivement le bras de Loinvilliers : — Monsieur, il faut emmener Mme d'Enambuc! Relevez-vous! retirez-vous! ne voyez-vous pas que tout est fini?

Mme Ch. Reybaud.

(*La fin au prochain numéro.*)

ANTONIO PEREZ.

FRAGMENT OUBLIÉ
DE NOTRE HISTOIRE LITTÉRAIRE.

L'orgueil espagnol a écrit peu de mémoires; la grandeur et l'éclat de l'histoire nationale ont absorbé les prétentions individuelles. Gonzalve et Cortès, Pizarre et Charles-Quint, Philippe II et le duc d'Albe, ne se sont ni justifiés ni vantés. Une fierté silencieuse enveloppe leur vie et leur mort. En Espagne, les gens de lettres eux-mêmes et les artistes, assez enclins à la vanité chez tous les peuples, se sont contentés de l'orgueil; point de Benvenuto Cellini qui s'amuse à sculpter ses vices dans une phrase d'or et de bronze, ni de Bassompierre qui nous apprenne que tel jour, sur le Pont-au-Change, telle femme d'orfèvre lui fit un signe d'amour, ni de Jean-Jacques Rousseau invitant le monde à écouter sa confession personnelle. *Obras, y no palabras!* « Des actions, dit Corneille, et non pas des paroles! » Il y a un homme en Espagne qui enivre sa vie entière du plus héroïque roman, se battant contre les Turcs, courant la mer, conspirant contre les Algériens; il ne songe point à écrire les mémoires de tant d'actions nobles et extraordinaires. Les jours de la maturité venus, ce héros, qui n'a pas un maravedis pour nourrir sa famille, fait un

livre de raillerie contre l'héroïsme, et ce livre, qui lui donne du pain et de la gloire, porte le nom de *Miguel Cervantes y Saavedra*. L'idée ne lui vient pas de trafiquer de ses aventures, de vendre son passé et de débiter en détail ses exploits. C'est la faute de cet orgueil muet, si les faits nous manquent absolument sur la vie du grand Calderon, de Gabriel Tellez le satirique, et même de ce bavard si fécond, Lope de Vega, objet de trop d'admirations modernes. Je pense que les grandeurs altières et exclusives de ce pays ont contribué à sa décadence; de même, certains individus, doués de qualités dangereuses, maladroites, odieuses au vulgaire, appellent sur leurs têtes le malheur ou l'obscurité.

Au milieu de cette littérature épique, exempte de vanité, pleine d'orgueil, à demi ensevelie dans sa fierté, aujourd'hui l'une des moins étudiées parmi toutes celles de l'Europe moderne, et l'une des plus dignes d'étude, on découvre cependant un livre consacré à des *mémoires particuliers*. Ce ne sont pas les mémoires de Lopez Ayala, dans lesquels il est à peine question de l'auteur. Le livre dont je parle fut écrit à la fin du XVIe siècle, par un ministre de Philippe II, secrétaire d'état.

Des circonstances étranges, un crime, une intrigue d'amour, l'exil, la persécution et la torture lui arrachèrent sa confession. Antonio Perez, forcé de prendre la plume, raconta sa vie, non dans un récit agréable et bien lié, mais sous forme de plaidoyer et sans suite. Ce fut en France seulement qu'il publia ses mémoires, non pour satisfaire son amour-propre, mais pour se justifier d'un assassinat et pour se venger. Chose plus notable encore, cette publication, précieuse pour l'histoire politique, tient de près à l'une des grandes phases de notre histoire littéraire, comme je le prouverai bientôt.

C'est un très beau livre sous ces deux rapports.

Les *Mémoires* ou *Relations* (1) d'Antonio Perez jettent une double clarté sur la cour de Philippe II, roi d'Espagne, et sur le mouvement des intelligences françaises vers le commencement du XVIIe siècle. Elle est si évidente, si vive et tellement singulière, que l'on s'éton-

(1) *Relaciones de Antonio Perez*, secretario de estado, que fue del rey de España don Philippe II, deste nombre, 1602-1624. — Paris. — Genève. — Londres. — *OEuvres politiques et amoureuses d'Antonio Perez*, traduites par Dalibray, Paris, 1612, id. 1624. — *Ant. Perezii* ad comitem Essexium... Epistolarum centuria una. Parisiis. — *Cartas de Antonio Perez*, Paris. — *Aforismos de Antonio Perez*, Paris, quatre éd. — *Sentences notables*, extraites des œuvres de dom Antonio Perez, etc., id., par Gautier, Paris.

nera bientôt de l'oubli profond dans lequel le livre et l'auteur sont tombés. Ce sera merveille que cette obscurité aux yeux des bonnes gens qui croient encore que les choses de ce monde sont naïves et justes, et que le hasard ne s'amuse point à mêler, comme il plaît à sa folie, le grand écheveau des choses humaines. Perez tua un homme pour obéir à Philippe; Perez enleva au roi sa maîtresse; Perez souleva une province contre Philippe II; il lutta cinq années contre ce roi terrible. Six éditions de son livre parurent à Genève, Paris et Londres; on en fit des extraits séparés; on le traduisit en français; on publia les *sentences* détachées et *aphorismes* tirés de la narration de Perez, d'abord en espagnol, puis en français et en espagnol, puis en latin, avec glose, sans glose, in-8° et in-4°. Ce fut le premier livre *traduit de l'espagnol* qui devint populaire parmi nous. Tout le monde lisait Perez. Cet incontestable succès de curiosité et d'admiration occupa les premières années du XVIIe siècle. L'éloquent exilé avait donné l'impulsion castillane à cet esprit français que le moindre souffle fait vibrer, et qui se laisse entraîner avec tant de facilité et de force vers des régions inconnues. Alors l'Espagnole Anne d'Autriche épouse Louis XIII; tout devient espagnol en France. Perez, à qui Henri IV a fait une pension, meurt à Paris. On ne pense plus à cet homme, qui vient de citer Philippe II et la cour d'Espagne à la barre des nations et des rois, et d'ouvrir une voie nouvelle au mouvement rapide des esprits français.

Si l'on ne considère son livre, auquel il faut joindre ses *Lettres latines et espagnoles* (1), réimprimées quatre fois et adressées la plupart au comte d'Essex, son ami, que comme document historique, on ne peut en nier l'importance. L'absence de mémoires particuliers rend très obscures, dans leurs détails, toutes les annales espagnoles. Vous ne commencez à bien comprendre le fond et les idées de la cour d'Espagne qu'après l'accession de la maison de Bourbon, lorsque des plumes étrangères se plaisent à en tracer le portrait bizarre. Vers la fin du règne de Philippe II, Antonio Perez fait exception et comble une lacune. Voici, dans son livre, le XVIe siècle en Espagne; Philippe II tout entier, ses amis, ses maîtresses, son confesseur, le peuple, les grands, l'héroïsme des femmes, les mœurs secrètes de la cour, les sentimens publics, les mouvemens des masses. Perez exilé ne craint rien. Point d'inquisition, point d'alcades. La cour de France le protége, et il se venge. Cette éloquente série de plaidoyers,

(1) *Cartas de Antonio Perez*, trois éditions, 1604 à 1615.

qui malheureusement s'interrompent, divaguent, se brisent, reprennent leur cours, s'interrompent encore et ne forment pas une chaîne assez ferme, une narration assez complète pour mériter un rang parmi les livres d'histoire; ce récit, aussi vrai, aussi profond dans son genre que les inexorables mémoires du duc de Saint-Simon, le Tacite de la France causeuse, présentent Philippe II sous les couleurs les plus ingénues, les plus lumineuses et les plus terribles. Vous écoutez ce roi, vous le voyez, vous le suivez; vous avez ses lettres, ses billets confidentiels, ses paroles, et jusqu'à ses gestes. L'étude est belle; c'est le sublime de la peur. On pénètre avec Perez tout au fond de cette caverne, l'ame d'un lâche. Philippe II tremble toujours, soupçonne sans cesse, fait tuer ceux qu'il craint, livre aux tribunaux ses séides, et se place, dans les mémoires de Perez, comme un caractère si complet et si sanglant, qu'on regrette, avec le ministre espagnol, le Tacite qui a manqué à ce Tibère (1). Il joue, dans le drame que nous allons développer, un rôle plus significatif que dans le *Don Carlos* de Schiller. Sa lâcheté inexorable y frappe maîtresse, rival, ennemi, bourreau, et en même temps les libertés d'une province, tout cela d'un coup.

Beau fragment de l'histoire moderne, je l'ai déjà dit.

La victime principale de Philippe dans cette affaire, c'est Perez. Il n'a pas voulu écrire l'histoire, et n'a été attentif qu'à se justifier. Ses plaidoyers vengeurs, imprimés hors d'Espagne, en France, réimprimés à Genève, traduits par un mauvais écrivain, Dalibray, ont exercé une influence rapide et surtout littéraire. On détacha de l'œuvre d'Antonio Perez, suivant la pédantesque coutume de ce temps, les sentences et les aphorismes que le conseiller d'état y avait semés.

(1) « Que hiziera Cornelio Tacito, si topara con los papeles de Antonio Perez? — « Cuyo intento fue escrivir naturales de principes, y sus afectos, y inclinaçiones, « porque no se creyessen los hombres, que eran otra cosa que hombres. De gran « provecho para el genero humano. Que ecrivir traças de estado, intelligencias, « consejos, empresas, execuçiones, victorias, reynos gañodos, ò perdidos, no es ense- « ñar naturales de principes,... con la pobreza nasçida de sus passiones intestinas. » (*Relaçiones de A. Perez*, secretario de estado; Geneva, 1624, pag. 59.)

« Qu'aurait fait Cornelius Tacitus, s'il eût trouvé sous sa main les papiers d'Antonio Perez? — Son intention fut d'écrire le naturel des rois, leurs caractères, leurs passions, leurs penchans, afin de prouver aux hommes que ce n'étaient que des hommes. Chose de grand profit au genre humain! de narrer les intrigues d'état, les desseins, les entreprises, les victoires, les royaumes conquis ou perdus; c'est peu de chose. Il faut étudier l'homme dans le prince, et montrer la pauvreté des passions secrètes, même chez les rois. » (ANT. PEREZ.)

Publiés en espagnol à Paris, traduits, commentés et abrégés, ils émurent singulièrement les ames, intéressées par la destinée d'Antonio et frappées de l'énergie castillane, de la gravité sentencieuse, du laconisme pompeux, qui se révélaient ainsi pour la première fois chez nous. C'était chose inconnue et de saveur nouvelle.

Une certaine gravité orientale y respirait. Elle charma la facilité de nos esprits, et ce don particulier d'imitation intelligente qui est le bon côté de la mobilité nationale. Courtisans et gens de robe admirèrent à l'envi ces *maximes d'état*, sentencieuses leçons données par un homme que de longs malheurs et l'expérience des grandes affaires avaient éprouvé. Si vous joignez aux *Relaciones Cartas y Aforismos* d'Antoine Perez, les préceptes solennels de Baltazar Gracian, que Balzac imita de si près, les *Proverbes castillans* traduits deux ans plus tard par Maxime Oudin, et les *Contes et Nouvelles* de Marie de Zayas, vous verrez poindre ainsi chez nous, de 1602 à 1630, le premier rayon du génie cornélien; vous saisirez à la source le premier flot de cette inondation espagnole, dont le réfugié Perez fut évidemment l'initiateur, dont Corneille fut le dieu, que la régence espagnole d'Anne d'Autriche fit dominer jusqu'en 1650, et qui alla se perdre, non sans laisser des traces énergiques de son passage, sous le trône de Louis XIV et parmi la grande forêt de talens achevés qui abritaient et couronnaient ce trône.

Avant d'expliquer la valeur littéraire de l'œuvre et son influence, racontons l'histoire d'Antonio Perez.

Antonio Perez, appartenant à une grande famille de Montréal de Ariza, petit-fils d'un secrétaire de l'inquisition, fils de Gonzalo Perez, secrétaire d'état de Charles-Quint, fut présenté à Philippe II, roi d'Espagne, par Ruy-Gomez de Sylva, mari de cette belle et célèbre princesse d'Éboli. Philippe II, *el Prudente,* ainsi que les théologiens du temps le qualifiaient, conciliait l'usage et l'abus de toutes les voluptés, la pratique des affaires les plus compliquées, les desseins les plus cachés et les plus ambitieux, l'emploi de tous les crimes utiles, et la dévotion la plus superstitieuse. A peine Antonio eut-il mis le pied à la cour, les faveurs du roi l'accablèrent. Secrétaire d'état à vingt-cinq ans, protonotaire de Sicile, recevant en outre de la caisse royale une pension de 12,000 et une autre de 4,000 ducats, il n'explique point dans ses mémoires la cause de cette rapide et extraordinaire élévation; mais il est facile de suppléer à son silence. La princesse d'Éboli avait inspiré au roi une passion vive, et Ruy-Gomez, son mari, était trop habile pour n'être pas aveugle. Protectrice d'An-

tonio Perez, dont la jeunesse, le talent et l'amour avaient touché son cœur, elle dominait à la fois Philippe II par son ascendant personnel, par son mari complaisant et par le secrétaire du monarque, dévoué à ses intérêts et épris de sa beauté. Elle était ainsi l'épouse nominale de Ruy-Gomez, la maîtresse aimée d'Antonio et la favorite intéressée de Philippe. Au milieu de ses desseins tragiques et de ses intrigues gigantesques, ce roi terrible était triplement dupe. D'une part, une femme belle et qu'il aimait; d'une autre, cet époux courtisan qui fermait les yeux sur l'adultère; enfin, Antonio Perez, confident de l'amour du roi et amant heureux de la princesse, formaient autour de Philippe II, trois fois trompé, le voile le plus épais et le plus dramatiquement tissu que l'on puisse imaginer.

Philippe II ne se doutait pas qu'on le jouait; il portait ses soupçons ailleurs. Don Juan d'Autriche, son frère bâtard, l'effrayait beaucoup. Il suivait d'un œil ombrageux l'ambition guerrière de ce jeune homme, qui n'avait voulu subir ni l'obscurité du monastère, ni la vie efféminée de la cour. Chacune des victoires de don Juan ajoutait à son épouvante, qui augmentait sans cesse le nombre des espions autour de don Juan. Ces derniers, dont plusieurs dépêches sont conservées dans les mémoires de Perez, s'adressaient directement au jeune secrétaire d'état, qui se contentait de tromper son maître dans une intrigue amoureuse, et compensait par une fidélité et un zèle à toute épreuve sa trahison domestique; leurs lettres chiffrées, qu'un ecclésiastique transcrivait en caractères ordinaires, étaient commentées par Antonio et le roi : cet ecclésiastique se nommait *Escobar*. Il est curieux de voir l'Escobar de Pascal engagé dans toutes ces affaires tortueuses, et chargé par Philippe II de déchiffrer les dépêches de ses espions. Groupez donc ces cinq figures : Escobar, Philippe II, la princesse, Ruy-Gomez, le secrétaire amoureux, vous composerez un tableau sans pareil, auquel il ne manque rien que le peintre.

Tandis que don Juan remportait au loin des victoires, les hommes placés auprès de lui par Philippe II, à titre de conseillers intimes, étaient pour le monarque (on le pense bien) l'objet d'un choix spécial et d'une attention inquiète. La moindre préférence de leur part, apparente ou réelle, en faveur de don Juan, déterminait leur rappel. Ainsi don Juan de Soto fut remplacé par Escovedo, son ennemi. Celui-ci, homme délié, ayant de grands appuis à la cour, avait dénoncé Soto comme trop fidèle au héros de Lépante. Sous cette apparence de dévouement envers Philippe II, Escovedo espérait faire marcher rapidement sa fortune, tromper les ombrages éternels

du frère couronné et servir activement les intérêts du frère bâtard. Il présuma trop. Pendant qu'il jouait auprès de Philippe le rôle d'espion de son frère, et auprès de don Juan celui de conseiller loyal, Philippe, aidé du révérend Escobar et de Perez, lisait, dans son cabinet de l'Aranjuez, les messages secrets d'Escovedo à la cour de Rome et au duc de Guise, sollicités l'une et l'autre en faveur de don Juan contre Philippe.

On n'éclata point en reproches; on ne prévint pas Escovedo. Seulement on le fit venir à Madrid, où on le retint sous divers prétextes et où le roi l'accueillit bien, sans lui permettre de retourner près de don Juan. Escovedo s'étonna d'abord; puis il comprit le sort qui lui était réservé; se mettant à observer de près la cour et les hommes qui l'environnaient, il découvrit sans peine l'intimité du secrétaire d'état et de la favorite. Cette découverte le rassura. Il y vit une chance de salut et une arme puissante : il espéra enchaîner à lui par la terreur le secrétaire particulier, l'homme le plus influent du royaume; mais dans ce même instant Antonio Perez recevait deux confidences contraires et se trouvait chargé de deux affaires singulièrement opposées.

Escovedo lui disait d'une part : « Vous trompez le roi, je le sais. La princesse vous aime et vous l'aimez; j'en ai les preuves. Ainsi je vous tiens à ma merci. Ménagez-moi, et je vous épargnerai. Défendez-moi contre mes ennemis, je serai votre ami. » D'autre part, Philippe II, décidé à se défaire d'Escovedo sans bruit et sans éclat, *sin juycio, y sin preceder prision*, disait à Perez : « Vous ferez tuer cet homme, par qui et quand vous voudrez, pourvu que ce soit en secret. Et je vous l'ordonne. »

En effet, au détour d'une rue, le soir, Escovedo fut frappé de coups de poignard et périt. Les assassins, gagés par Perez, soldés par Philippe, l'avaient frappé à mort. Action atroce « dont le code absolu de l'obéissance envers le roi me faisait un devoir, » dit Perez, mais que Dieu vengea et qu'Antonio paya des calamités de toute sa vie! Celui-ci, dans ses mémoires imprimés, convenant du meurtre, mais sans repentir et sans scrupules, l'impute tout entier à son maître (1), « qui seul y avait intérêt. » Cela n'est pas exact. Escovedo tué débarrassait Perez d'un observateur trop clairvoyant et d'un ennemi trop dangereux; l'instrument, prétendu aveugle, des vengeances royales était aussi l'artisan de sa propre sécurité. Mais, pour juger avec une

(1) « Comitiò la execucion de la muerte à Antonio Perez, como a persona, que era depositario y sabidor de las causas y motivos d'ella etc. » (Pag. 4, in-4°.)

équité entière cette obéissance sanglante de Perez, il faut envisager la situation qu'il s'était créée : les menaces d'Escovedo, son habileté et son audace, la connaissance que le jeune secrétaire avait acquise du caractère de Philippe, les bruits qui s'étaient déjà répandus sur la liaison de la favorite et du secrétaire d'état, enfin toutes les terreurs et tout le danger du moment, l'autorité de l'ordre royal auquel nul ne résistait, et la ruine menaçante et prochaine de la princesse et d'Antonio.

Le meurtre d'Escovedo, qui semblait mettre Perez à l'abri de tout danger, précipita cette ruine. La famille du mort s'émut, et la curiosité publique chercha quels étaient ceux à qui la mort de l'homme assassiné pouvait être de quelque avantage. On se rappela les railleries dont Escovedo ne s'était pas fait faute sur les amours du secrétaire et de la favorite. L'opinion accusa ces deux personnes. Les espions du roi lui rapportèrent ces bruits. Alors la situation de Perez changea tout à coup. Les soupçons de Philippe s'allumant au témoignage des espions et du bruit public, il reconnut la triple fraude dont sa maîtresse, son courtisan et son confident l'avaient investi. Ces trois personnes qu'il fallait perdre possédaient tant de secrets royaux, qu'on ne pouvait les perdre à la fois et tout à coup. Philippe attendit, et de tous ces personnages, si passionnés, si fourbes, si ardens, si redoutables, il n'était pas le moins embarrassé.

Le fils et la veuve du mort lui demandaient vengeance; Perez lui demandait protection contre ses accusateurs; la princesse calomniée exigeait satisfaction. Les Escovedo voulaient qu'on leur permît de traîner le meurtrier en justice; Antonio Perez, accusé, rappelait à Philippe que le meurtrier, c'était le roi, et la favorite ne comprenait point la froideur et la haine qui succédaient à tant d'amour. Aux lettres suppliantes de Perez, Philippe répondait par des billets équivoques, qui témoignaient de son embarras : « J'espère que cela n'ira pas plus loin... J'espère que tout finira bien... *En attendant, prenez garde à vous...* (1). » Toutes ces lettres originales de Philippe le caractérisent profondément, et l'on doit les ranger parmi les plus curieux monumens de l'histoire moderne. Il faut voir avec quelle patience infinie le roi prépare sa vengeance, n'opposant rien à la princesse que de la froideur, ni à Antonio Perez que des paroles énigmatiques et de l'embarras, engageant l'un et l'autre à se taire, parais-

(1) « Espero que se ha de concluyr muy bien;... espero. que esto no passara adelante... y entretanto que vay vos traed cuydado de vos! »

sant vouloir les réconcilier avec leurs ennemis, se tirant à force de ruse du pas difficile dans lequel il était engagé; employant, pour la conduite de toute cette intrigue, son confesseur, Fray Diego de Chaves, celui-là même qui mena don Carlos à la mort, et finissant par jeter l'altière favorite qui l'avait trompé dans une forteresse, et Antonio Perez en prison. Mais la prison de Perez ne fut point cruelle; Philippe avait trop de prudence pour irriter le maître d'un secret si redoutable. Le roi semblait céder aux obsessions des Escovedo. Tout laissait croire au secrétaire d'état que le roi satisfaisait aux nécessités d'une situation malheureuse, et voulait détourner, en la servant à demi, la colère de la famille offensée. La charge d'Antonio lui était conservée; ses amis lui rendaient visite; on le gardait seulement à vue dans sa maison. Pendant huit mois, les choses se passèrent ainsi. Au milieu de cette mansuétude apparente, on instruisait sans bruit un procès contre Perez, tout-à-fait étranger à l'accusation de meurtre, et relatif à d'autres faits de nature fort légère, détournés de leur vrai sens, transformés en crimes d'état, et frappés de condamnations pécuniaires et corporelles, sans aucun rapport avec le peu de gravité des charges. Philippe II tuait son adversaire avec la plus grande douceur; il le saignait à blanc, sans paraître seulement le toucher, en lui ouvrant la plus petite veine du monde. Antonio s'en apercevait; il éleva la voix, on resserra sa prison; il s'enfuit, prit asile dans une église, on l'en arracha. Sa femme, alors enceinte, fut jetée dans un cachot. Pour achever de le vaincre, on lui fit subir la torture. Dans ce même instant, le roi, par un petit billet, lui *mandait encore d'avoir courage*, qu'*on ne l'abandonnait pas*, que *tout irait mieux*, *et que surtout il se gardât bien d'avouer qu'Escovedo eût été tué par son ordre*. Mais le plus aveugle eût ouvert les yeux sur les intentions de Philippe. Antonio déclara aux gens qui le torturaient, qu'il avait commandé le meurtre, mais cela par ordre exprès du roi, qu'il en possédait encore les preuves, que plus de cent lettres du roi à lui et de lui au roi, toutes apostillées et commentées par ce dernier, étaient demeurées en sa possession, que le vénérable Escobar, qui avait déchiffré les lettres d'Escovedo, le savait aussi, et qu'il invoquait en faveur de sa véracité, en faveur d'une confession involontaire enfin arrachée par tant de douleurs, le jugement de Dieu et des hommes.

Il eût été absurde d'attendre alors les résultats de la vengeance royale. Doña Joana Coello, sa femme, qui montra pendant toutes les persécutions de son mari une constance héroïque, le fait évader de la prison. Un ami, Gil De Mesa, lui fraie la route. A neuf heures du soir,

il rencontre les alguazils dans la rue, cause avec eux et n'est pas reconnu. Enfin il atteint les frontières de l'Aragon, pays libre encore sous l'autorité monarchique, et dont le premier privilége soumet le roi lui-même à l'autorité des lois locales. Pendant que les portes de Saragosse s'ouvraient à lui et lui offraient un asile, on précipitait dans un cachot sa fille, ses enfans en bas âge, et sa femme grosse de huit mois. Malgré sa dissimulation habituelle, Philippe II laissait voir une inquiétude farouche. Il n'avait pu tuer ni le secret, ni le maître du secret. Son *fou*, en titre d'office, s'écria comme il se mettait à table :

« Pourquoi êtes-vous si triste, père? Antonio Perez s'est sauvé; tout le monde s'en réjouit, réjouissez-vous! »

Le roi essaya tour à tour de l'indulgence et de la cruauté : il fit relâcher, pendant quelques jours, doña Joana et doña Gregoria, femme et fille de Perez. Il faut lire, dans l'éloquente narration de Perez, les scènes héroïques, d'une profondeur et d'une énergie plus que tragique, qui se passèrent entre ces femmes et les persécuteurs d'Antonio. Doña Joana avait quelques parentes religieuses dans le couvent des dominicaines à Madrid. Elle savait que le confesseur du roi, l'un des principaux instigateurs de la persécution, Fray Diego de Chaves, devait s'y rendre un certain jour, et elle l'y attendit; comme il passait devant le maître-autel de l'église, elle l'arrêta, lui rappelant la parole qu'il lui avait souvent donnée de sauver Perez, lui demandant justice à grands cris, et lui représentant l'atrocité et l'injustice dont son mari était victime. « Mais il restait sourd, dit Antonio, car son ame était sourde. » — « Alors, voyant le saint-sacrement sur l'autel et se tournant vers lui : « Dieu, dit-elle, qui entends tout et qui vois tout, je te demande justice de cet homme, justice de cette iniquité, justice et témoignage en ma faveur! » Le prêtre resta pâle, muet, comme frappé de la foudre, et après quelques momens de stupeur il s'écria : « Qu'on fasse venir la mère prieure et les principales personnes du couvent, qu'elles viennent toutes et qu'on les appelle. » Quand elles furent venues, on s'approcha de la grille du chœur, et le prêtre protesta devant elles des efforts qu'il avait tentés auprès du roi, de ses bons sentimens pour Perez, et de l'impuissance où il était de contraindre la volonté royale. — Mais (c'est Antonio qui parle), il n'y a tel maître au monde que la douleur et la fidélité. Joana répondit au confesseur : « Ce que vous pouvez? je vais vous le dire : lui refuser l'absolution et rentrer dans votre cellule jusqu'à ce qu'il fasse justice. Vous serez là plus grand que vous n'êtes ici. Vous êtes confesseur, le

roi coupable, moi offensée; et, bien qu'il ait la couronne sur la tête, je vous dis que vous êtes plus puissant que lui! » — Le confesseur se tut, la vérité frappe à mort. »

Telles sont les paroles d'Antonio Perez, dont toute la narration est empreinte de cette énergique grandeur. Mais revenons à son histoire.

Perez avait bien deviné que le peuple aragonnais, jaloux de sa liberté, mécontent de Philippe, défendrait au prix de son sang la vie de l'homme qui venait lui demander protection. Philippe et ses ministres ourdirent plusieurs intrigues nouvelles pour détacher Perez de ses nouveaux protecteurs, et ce fut en vain; témoins subornés, argent répandu, diplomates mis en campagne, ne firent qu'aigrir les esprits; bientôt Antonio Perez devint le véritable chef de toute la population soulevée. L'inquisition, pour servir les intérêts du roi, voulut s'emparer de lui et le transféra dans le vieux palais des rois maures, l'Aljufera, qui était devenu son palais; on plaça des monceaux de laine autour de l'Aljufera, que le peuple menaça de brûler si on ne lui rendait Antonio Perez. Il fut ramené en triomphe dans la maison qu'il occupait, et tous les citoyens s'armèrent en faveur de la justice et de l'exilé. On avait confisqué ses domaines et ses revenus; il fut nourri par le peuple; « une fruitière dont la robe, dit-il, avait plus de reprises que de trame, et qui avait plus d'enfans que sa robe de reprises, vendait ses pommes et ses oranges à deux pas de ma maison; elle m'apportait régulièrement tous les jours un panier de fruits, et je fus très étonné de trouver un matin, sous les fruits, dix réaux, les seuls sans doute qu'elle possédât. » Les alcades mis en fuite ou tués, le vice-roi forcé de subir la loi populaire, les portes et les remparts gardés par les jeunes gens, ne laissaient plus au roi d'autre moyen d'étouffer la révolte, que de faire marcher une armée; Perez monta à cheval avec son fidèle ami Gil De Mesa, et se retira, comme disent les Espagnols, « sur la montagne. » Il reparut ensuite à Saragosse; mais bientôt, l'armée de Philippe s'approchant, il fallut qu'une seconde fois Perez et son ami allassent vivre à l'abri des rochers voisins. De là, il passa en France, séjourna quelque temps à Pau, où Catherine de Bourbon l'accueillit fort bien, et alla trouver Henri IV, qui goûta sa conversation, son esprit et son expérience, et lui assura une pension. Il voyagea ensuite en Angleterre, obtint la protection d'Élisabeth et l'amitié du comte d'Essex, et passa le reste de sa vie à Paris, occupé à rédiger et à publier les mémoires, curieux à plus d'un titre, qui obtinrent le succès popu-

laire dont nous avons parlé. Il se vengeait ainsi du monarque espagnol, qui voulut trois fois le faire assassiner, et qui n'y réussit pas; la première de ces tentatives est fort singulière dans ses détails : « une Béarnaise, dit Perez, belle, galante et hardie, reçut du roi d'Espagne dix mille écus et six chevaux magnifiques pour qu'elle attirât chez elle le fugitif et le remît entre les mains des envoyés de Philippe; elle promit tout; mais son bon naturel l'emportant sur les offres du roi, et l'amour, *qui est à l'intérêt ce que l'or est au cuivre*, lui donnant un conseil favorable à l'exilé, elle découvrit à Perez lui-même le complot dont on lui avait confié l'exécution. » — Deux assassins, convaincus pour le même fait, furent pendus à Londres; et un ancien ennemi de Perez, un gentilhomme nommé De Mur y Pinilla, se chargea plus tard de cet office atroce pour satisfaire sa vengeance. Il fut roué à Paris, comme le rapporte L'Estoile dans son journal. « Le vendredi 19 janvier 1596, fut roué un Hespagnol en la place de Grève de Paris, atteint et convaincu d'avoir voulu tuer don Antonio Perez, secrétaire du roi d'Hespagne, qui, dès long-temps, suivait la cour, estant bien venu de Sa Majesté pour lui avoir découvert plusieurs conseils et menées du roi d'Hespagne, contre sa personne et son estat. — Lorsqu'on lui donna la gehenne, on lui trouva cent doublons dans un coin de ses chausses, dont il y eut procès entre M. Rappin et le bourreau, à qui les aurait, soutenant l'un et l'autre que ledit argent leur appartenait (1) ».

Telle fut l'étrange et aventureuse vie, qui, racontée avec une verve pleine de force et une éloquence peu réglée, mais naturelle et ardente, produisit en France une sensation aujourd'hui effacée. Elle fut très réelle, comme le prouvent les nombreuses éditions, les extraits et les traductions dont nous avons parlé. Perez a mal coordonné ses mémoires; mais la finesse, le sens politique, la connaissance du monde et du cœur y abondent. Balzac, qui ne cite jamais les auteurs dont il dérobe les pensées, lui a emprunté plus d'un axiome. Quelques-unes de ses maximes retentissent encore dans l'airain puissant de Corneille. La publication de ses *Relaciones* et la traduction détestable de Dalibray précédèrent et annoncèrent la fusion des deux génies, espagnol et français, qui s'opéra au commencement du XVII[e] siècle. On n'avait pas encore songé à imiter l'Espagne intellectuelle. Au XVI[e] siècle, elle dominait l'Europe épouvantée; Charles-Quint recevait des mains de la fortune deux empires dans le Nouveau-Monde, terminait

(1) *Journal de Henri IV*, année 1596, janvier.

soixante-dix guerres à son avantage, remportait quarante victoires glorieuses, étouffait les révoltes d'Allemagne, chassait les trois cent mille Turcs qui assiégeaient Vienne, et les deux cent seize mille hommes de Barberousse, et finissait par fabriquer des cages et des horloges dans une cellule. L'imitation étrangère ne s'attache à un peuple dominateur qu'après son triomphe politique. Nous eûmes des Balzac et des Corneille au moment où l'Espagne, malgré les efforts de Philippe II, s'affaissa sur elle-même. Ce fut alors que le banni, le meurtrier, le secrétaire d'état Perez écrivit sa défense et fit pénétrer chez nous le premier jet de l'influence espagnole.

Le commencement des influences, le premier moment de leur apparition et de leur pouvoir est chose difficile à observer. Elles s'insinuent par des fissures minimes et inaperçues. Les grandes causes éclatent au loin par des évènemens qui remuent ce monde, par les révolutions des empires et les chocs de la civilisation. Mais des circonstances délicates et facilement oubliées amènent le résultat définitif et décident ce que l'on peut nommer l'inoculation intellectuelle des peuples. Au moment où l'Europe admire Louis XIV et tremble devant lui, elle n'imite encore ni Boileau, ni Racine; cependant une belle duchesse qui a aimé Louis XIV tient, dans un petit coin de Londres, une ruelle française que Saint-Évremont dirige; c'est là le foyer français de l'Angleterre nouvelle, c'est la source première qui alimentera un jour toute la littérature britannique, à demi française sous les règnes de Charles II, de Guillaume et d'Anne. Le génie de Shakspeare replie ses ailes et refoule ses rayons; l'esprit délicat de Saint-Évremont et celui de Boileau planent sur la littérature anglaise du XVIIIe siècle; elle aura pour expression Pope et Adisson, intelligences qui sympathisent avec celles de Gassendi, de Fontenelle et de Molière.

Notre littérature, sans jamais perdre son caractère propre, a subi la loi inévitable, la loi féconde des assimilations, des influences, des alliances et des imitations. Sa sève, toujours caustique et raisonneuse, s'est constamment enrichie par ce procédé de greffe savante et facile qui rajeunit et propage les civilisations. Elle a été italienne, grecque, espagnole et latine. Les évènemens auxquels se rattachent ces révolutions littéraires sont fort curieux à étudier; leur étude offre autant de difficulté que d'attrait. Il en est de graves et d'apparens, sur lesquels personne ne se trompe, et qui frappent tous les yeux. Ainsi, l'influence italienne, qui date de 1450, et se propage en France à travers le XVIe siècle tout entier, émane évidemment des guerres de Charles VIII et de Louis XII en Italie. L'histoire de cette influence

n'a pas été écrite, et ses matériaux les plus curieux se trouvent enfouis dans le petit pamphlet de Henri Estienne, sur le *langage français italianisé*, dans les poésies de Marot, dans les lettres et documens en prose dus à quelques membres de la célèbre pléiade. L'introduction de la sève espagnole, inoculation bizarre, peu conforme à notre génie national; ce mélange de pompe sonore, de circonlocutions hasardées, d'ornemens prétentieux, de sentences gourmées, d'inventions fortes et de pensées énergiques, que l'on voit surgir dès le règne de Henri IV et qui se développe magnifiquement avec Pierre Corneille, pour traverser les rodomontades de Cyrano et les facéties de Scarron, n'a pas une généalogie aussi facile à déduire et à analyser. Malherbe et Desportes ne sont pas encore imprégnés de cette saveur castillane; chez Montaigne, on n'en trouve pas la moindre trace. Sous Anne d'Autriche et sa régence, on voit le cardinal de Richelieu, Mme de Motteville et Cyrano écrire *espagnolesquement*, Thomas Corneille emprunter quinze volumes de drames aux Espagnols, Pierre Corneille leur emprunter mieux que cela, le fonds héroïque de leur génie national. Balzac imite Baltazar Gracian; les nouvelles de Scarron tout espagnoles, non-seulement de style, mais d'origine, ravissent tous les esprits. A peine Louis XIV règne-t-il, ce rayon venu de Castille disparaît; la Grèce domine et corrige à la fois les graces prétentieuses et mignardes de l'Italie et le luxe altier des Castillans. Ce dernier disparaît tout à coup, sans que l'on sache par quelle voie il s'est introduit ni comment il s'est éclipsé.

J'ai dit que Perez, dont l'éloquence est précisément celle de Corneille, avait eu grande part à ce mouvement. L'influence espagnole n'a certes pas été créée par Antonio Perez, mais elle a été importée en France par lui, par ce meurtre si dramatique, par ce tissu de fourberies et de violences que Perez racontait à nos ancêtres et que nous avons redit tout à l'heure d'après lui. Le bannissement d'Antonio a donc été l'*accident nécessaire* qui devait greffer le génie de l'Espagne sur celui de la France.

Ceux-ci penseront que je fais l'histoire littéraire beaucoup trop romanesque, ceux-là jugeront que je fais le roman trop littéraire. Je convoquerai les uns et les autres, et je ne pourrai m'empêcher de leur dire :

« La synthèse littéraire vous déplaît; je pense que vous avez grand tort. Vous y voyez la confusion qui brouille tout; j'y vois l'ordre qui compare tout. Mes amis inconnus, et vous, mes ennemis, dont je ne me soucie guère, je crains que la plupart des idées de ce siècle ne soient des erreurs, entre autres l'idée généralement régnante aujourd'hui, que

tout est faux et que tout est vrai, selon le titre de la comédie espagnole : *Todo es verdad y todo mentira;* cette idée-là me semble particulièrement fausse. — Amis inconnus, et vous ennemis plus oubliés encore, une autre idée fausse et qui a été grandissant depuis cent cinquante années, est celle-ci : que, pour arriver à la connaissance approfondie des objets, il s'agit seulement de les isoler; que l'étude se concentre dans l'analyse; qu'il s'agit de séparer et non de comparer; enfin, que les seuls instrumens au moyen desquels on découvre la vérité, s'il y en a une, sont la loupe et le scalpel. Souveraine erreur, maîtresse et impératrice de quelques millions d'erreurs, ô mes contemporains! de quelque appareil esthétique qu'il vous plaise de les recouvrir et les déguiser! »

« Je pense, tout au rebours, qu'il y a une vérité, unique et grande, en littérature comme en morale, et que son essence se rencontre dans les rapports des objets entre eux, non dans les objets isolés. Vous avez fait, ô modernes analystes, des histoires des mathématiques, en dehors de l'histoire des arts et du commerce. Vous avez écrit sur la musique, isolée de la poésie et de la religion. Vous avez barbouillé des pages sans fin sur les annales littéraires en dehors de la politique et du mouvement des nations. Pour analyser une fleur, vous l'avez arrachée du sol, vous l'avez privée du soleil, vous l'avez découpée dans ses dernières fibres. Vous êtes descendus jusque dans les extrêmes résultats de la décomposition qui ne vous a pas appris grand'chose, et de l'isolement qui n'a pu vous révéler que les secrets de la mort. Alors les esprits justes, qui sont les grands esprits, ont reconnu qu'ils tombaient dans des profondeurs sans issue et sans lumière, qu'ils se plongeaient vivans dans un puits où la vérité n'est pas; qu'ils couraient risque de ne rien connaître en ne comparant rien, et que la science des rapports, la grande harmonie universelle, clé magique de tout ce qui est vie, amour, force et avenir, manquait à la science contemporaine. La sévérité des études exactes ramena donc à cette vérité les vastes et justes intelligences de Laplace et de Cuvier. La même vérité éclaira Schlegel, Goethe et Coleridge. Chez nous, il n'y a eu que combat, et les plus rares esprits, au lieu de gravir péniblement et résolument ces Alpes délicieuses et charmantes qui mènent à la vérité littéraire, ont fait le coup de fusil dans les rocs et les halliers comme des *bandoleros* et des *guerillas*. Triste chose, pauvre résultat d'une lutte universelle, déplorable copie de la lutte politique! Cela sert quelques ambitieux et nuit à la vérité comme à l'art. Sacrifice malheureux des esprits les plus délicats, les plus éner-

giques et les plus élevés! C'est très bien de combattre. C'est encore plus beau de créer. L'escrime est chose fort estimable et qui met en relief l'adresse et la vigueur; mais se diriger vers un but et l'atteindre est un plus digne objet de l'énergie humaine. Créez donc, mes amis, et comparez les créations antiques pour en saisir le sens, ce qui est encore une création. Étudiez les rapports et les influences qui ont croisé, dans tous les siècles, le tissu de la civilisation.

« C'est mieux que l'histoire littéraire; c'est l'histoire de l'esprit humain. Parmi les anciens écrivains qui s'en sont mêlés, la plupart ont tracé de vagues nuages; d'autres se sont contentés de dates et de titres. La grande caverne littéraire au fond de laquelle Ginguené a déposé les squelettes de plus de cent mille volumes italiens, n'apprend rien au philosophe : c'est un ossuaire complet, utile, soigneusement étiqueté. Mais il y a, dans le cours éternel de l'intelligence humaine, quelque chose de vivant et de lumineux qui manque à ce bon et savant ouvrage, comme à celui de Tiraboschi et aux essais de Simonde Sismondi sur les littératures méridionales. A considérer les races humaines dans leur masse et leur progrès, on ne peut nier qu'elles ne possèdent un génie qui varie, s'étend, s'accroît, se ramifie, se modifie, s'altère, se mêle; chaque œuvre humaine de l'intelligence est un flot, et chacune des vagues concourt à la grande et majestueuse unité qui s'avance sous l'œil de Dieu, réflétant le ciel et les rivages. »

PHILARÈTE CHASLES.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mai 1840.

La translation en France des restes mortels de Napoléon est résolue; c'est là l'évènement du jour, l'évènement que toutes les opinions fidèles à notre monarchie ont salué avec la même émotion et avec la même reconnaissance pour le roi qui a voulu si noblement accomplir ce vœu national, et pour le cabinet qui s'est associé à la pensée du roi et l'a si habilement réalisée. Dieu soit loué! il est donc toujours des pensées généreuses, de nobles résolutions qui peuvent remuer tous les cœurs et faire taire un instant nos dissentimens politiques et nos passions tracassières!

L'Angleterre a accueilli avec un empressement qui l'honore la demande de la France, et les franches et nobles paroles du gouvernement anglais sont un gage nouveau de cette ferme alliance qui assure, avec la paix du monde, la prospérité et la grandeur des deux nations.

Au milieu de l'émotion, de la satisfaction générale, nous n'avons pu apercevoir qu'une seule crainte, disons mieux, qu'un doute de quelques esprits timorés. Ils se demandaient si ces pieux et solennels devoirs rendus aux cendres du héros populaire, si l'enthousiasme si légitime qu'on réveille, si les grands souvenirs qu'on évoque ne pouvaient pas agiter les esprits, troubler quelques imaginations, offrir quelque prise à de coupables intrigues.

Le gouvernement n'a pas partagé ces scrupules et ces craintes. Il s'est abandonné, et nous l'en remercions, au bon sens du pays. Il ne s'est pas trompé; car, pour répéter les belles et nobles paroles de M. de Rémusat, il y a une chose, une seule, qui ne redoute pas la comparaison avec la gloire : c'est la liberté.

Le moyen le plus sûr et le plus digne de faire rentrer dans le néant de vaines prétentions, c'est de montrer dans toute sa grandeur la gloire de celui qui, représentant inimitable d'une époque accomplie, ne peut avoir de successeurs.

Les chambres ont dans cette quinzaine fixé toute leur attention sur les affaires du pays.

La chambre des députés a réglé tellement quellement les intérêts opposés des trois sucres, le sucre indigène, le sucre colonial et le sucre étranger. Si elle n'a pas fait mieux, c'est que désormais il était impossible de bien faire. Des erreurs et des préjugés malheureusement trop répandus avaient laissé à une industrie artificielle le temps de croître, de s'étendre, de se créer des partisans, une clientelle. Le gouvernement jouait depuis quelques années un singulier rôle aux yeux de tous ceux qui avaient quelques connaissances d'économie politique. Il frappait d'un droit fort élevé une matière d'ailleurs éminemment imposable, et cela non plus pour remplir ses caisses, mais pour forcer l'argent des consommateurs à entrer dans les poches d'un certain nombre de propriétaires.

Le gouvernement ne l'ignorait pas. Il faut avoir le courage de le dire : toutes les administrations qui se sont succédées ont envisagé les questions économiques d'un point de vue assez élevé, assez étendu. Le gouvernement est moins dominé que la chambre par les intérêts de localité, par les préjugés de clochers. Le gouvernement avait plus d'une fois essayé sans succès d'arrêter les empiètemens des planteurs de betteraves sur le trésor public. Il avait échoué; grace à l'intérêt tout particulier, tout local des sucreries indigènes, nos colonies se mouraient, nos navires ne trouvaient plus de fret, notre production manquait de débouchés, notre marine de matelots de long cours, et le trésor s'appauvrissait de plus en plus. Il a fallu que le désordre devînt criant, scandaleux, pour qu'une mesure sérieuse fût enfin adoptée, pour qu'un intérêt local ne triomphât pas de l'évidence.

Quelle brèche n'aurait-on pas ouverte en allouant aux fabricans de sucre indigène une indemnité? Une indemnité parce qu'ils ont jugé à propos de se livrer à une industrie factice, à une industrie qui n'aurait jamais existé sans l'impôt! une indemnité parce que l'état leur a permis pendant trop long-temps de faire leurs affaires aux dépens du trésor public!

Le gouvernement a adopté le seul expédient qui fût aujourd'hui praticable. Ce n'est pas une solution définitive de la question; mais du moins les inconvéniens les plus graves de l'état de choses existant seront écartés pour quelque temps, jusqu'à ce que la lutte des deux sucres, devenant derechef inégale, replace les combattans dans une position intolérable et violente. Alors, si c'est le sucre indigène qui se meurt, il faudra bien dire aux planteurs de betterave de semer du blé, du colza, de la luzerne, de la garance, et de ne planter des racines que pour les bestiaux; si c'est l'existence des colonies qui est menacée, il faudra affranchir leur commerce, ou, mieux encore peut-être, trancher la question en donnant à l'état le monopole du sucre, à condition qu'il fera entrer dans son débit 80 millions de kilog. de sucre colonial, 40 millions de sucre indigène, et puis, si la consommation excède 120 millions de kilogrammes, il pourra, pour le reste, s'approvisionner où bon lui semblera. On prétend que ce monopole serait entouré d'énormes difficultés d'exécution : c'est

ce qu'on dit toujours de toute chose nouvelle. Des hommes très versés dans ces matières nous ont assuré qu'il ne serait guère plus difficile à exploiter que le monopole du tabac.

Quoi qu'il en soit, pour le moment, la difficulté est résolue; nous ne croyons pas que la chambre des pairs puisse refuser une mesure si conforme à l'esprit d'équité et aux vues conciliatrices de la pairie.

La proposition Remilly, loin d'être oubliée dans les cartons de la chambre, paraît destinée à une fâcheuse célébrité. Il y aura très probablement un débat dont cependant fort peu de personnes se soucient. Mais les uns n'osent pas arrêter cette malheureuse proposition, les autres n'en ont plus le pouvoir. On propose maintenant de mettre à l'*index* pendant une législature tous les députés; l'administration pourra se recruter partout, excepté dans les rangs des hommes que les colléges électoraux auront jugés les plus capables de bien comprendre et de bien diriger les affaires du pays. C'est une épigramme contre le système électif. Ajoutons que la mesure serait dérisoire, tant sont nombreuses les exceptions dont il faudra, bon gré mal gré, l'accompagner. Les députés pourront devenir ministres, sous-secrétaires d'état, directeurs généraux, secrétaires généraux, que sais-je? Mais sont-ils nombreux les députés qui n'aspirent pas aux grandes fonctions politiques, qui ne se préparent pas au ministère? Ce serait donc restreindre la concurrence sur quelques points pour l'étendre sur d'autres; ce serait la plus malheureuse de toutes les applications du système prohibitif. Si elle est adoptée, il faudra, comme correctif, doubler le nombre des ministères et des directions générales.

On dit que la majorité de la commission se propose également d'élargir d'une manière notable le cercle des incompatibilités absolues. S'il s'agit de faire de la chambre un corps de théoriciens et de discoureurs tout-à-fait étrangers au gouvernement et aux affaires, ces diverses propositions sont fort logiques; elles n'ont alors qu'un défaut, c'est d'être insuffisantes, incomplètes.

Il se cache cependant quelque chose de sérieux sous ces élucubrations politiques en apparence quelque peu puériles. Nous y apercevons les préparatifs d'une lutte décisive entre les deux grandes fractions qui divisent la chambre; c'est cette lutte que nous redoutions pour tous et qui nous paraissait pouvoir être évitée. Nous l'avouons avec humilité, mais sans étonnement : nos espérances s'évanouissent, nos vœux ne semblent pas devoir être exaucés. Tous les partis ont conspiré avec succès contre la modération et la prudence politique : les conservateurs, *suum cuique,* les premiers. La gauche, manœuvrant avec plus d'habileté et de mesure qu'elle n'avait coutume d'en montrer, s'est laissé d'abord repousser par les centres en bonne personne, sans trop d'humeur; tout ce qu'elle voulait, c'était que le ministère se crût repoussé comme elle, qu'il se repliât de plus en plus et forcément dans ses rangs, que toute pensée de divorce entre la gauche et lui, d'alliance entre le ministère et les centres, fût définitivement écartée. Il est évident que la gauche, à tort ou à raison, estime aujourd'hui avoir gagné définitivement ce point capital. Aussi croyons-

nous que les mouvemens de la gauche ne tarderont pas à devenir, nous ne disons pas moins calculés, mais plus hardis; évidemment, elle se croit désormais maîtresse du terrain, comme elle croit que les ministres sont fatalement enchaînés à ses destinées. L'avenir, et cet avenir ne peut pas être fort éloigné, nous dira si la gauche a bien établi ses calculs, bien posé les données de son plan de campagne.

La proposition Remilly, dont la gauche ne fait que profiter, ce qui est de bonne guerre, n'est qu'un prélude. La gauche espère en faire sortir une cause de profonde rupture entre le ministère et les centres; elle y voit en même temps le prologue de la réforme électorale. La drame de la réforme serait joué à la session prochaine. Il est réservé pour l'ouverture de la nouvelle année politique. En attendant, dans l'intervalle des deux sessions, la presse, parlant seule à l'opinion publique, aura fait tous ses efforts pour ébranler le système existant, pour préparer les esprits à un nouveau système électif. Un des argumens les plus propres à troubler les consciences consistera à dire, à répéter tous les jours que les conservateurs eux-mêmes reconnaissent les vices de la représentation nationale : témoin la proposition d'un des leurs, la proposition Remilly.

Ainsi la réforme électorale avant tout : c'est là le champ de bataille que la gauche prépare avec soin et habileté; c'est là qu'elle veut entraîner ses adversaires, c'est là qu'elle prend d'avance ses positions et ses points d'appui.

Si elle succombe devant la chambre, elle croit pouvoir rendre le gouvernement impossible, au point de forcer à la dissolution dans le moment le plus favorable pour elle. Alors la question de la réforme se trouvera tout naturellement portée devant les colléges électoraux; elle deviendra le mot d'ordre, le signe de ralliement; il n'y aura plus que deux camps, celui des réformateurs et celui des conservateurs.

La France a-t-elle quelque chose à espérer, n'a-t-elle rien à craindre de cette lutte? Il est permis d'en douter. On pourrait peut-être s'alarmer, s'effrayer, si nous vivions dans une époque d'hommes très puissans et de grandes choses. Il n'en est rien. Chaque siècle a sa taille. Celle du nôtre est connue. Soit en bien, soit en mal, nous ne pouvons rien faire qui dépasse notre petite mesure. Quand on passe des semaines à se disputer sur le sucre de betterave et le prix de revient, on n'est pas des hommes bien redoutables. Conservateurs et réformateurs, ils ont beau grossir leur voix, se provoquer les uns les autres à des combats acharnés, à une guerre à mort; le champ de bataille ne sera pas jonché de cadavres, et après beaucoup de bruit, la paix sera signée de guerre lasse à des conditions tolérables pour tous. On accomplira plus tard, avec moins de dignité, par lassitude, ce que nous demandions aujourd'hui même à la raison, au patriotisme des hommes de toutes les opinions qui comprennent les nécessités du gouvernement et qui veulent comme nous la monarchie et la liberté, notre dynastie et nos institutions, avec ce progrès prudent et mesuré qui prévient les bouleversemens et satisfait les esprits sans les agiter.

La chambre des pairs a élaboré avec soin deux lois importantes, celle sur les ventes d'immeubles par voie de justice, et celle sur les expropriations pour cause d'utilité publique.

Si la première ne fait pas au pays tout le bien qu'il pouvait en attendre, c'est que la chambre se trouvait, dans son travail, entravée par le système hypothécaire en vigueur, système imparfait, dangereux, et qu'on s'empresse de corriger dans tous les pays qui ont d'ailleurs adopté notre Code civil. Le gouvernement n'a pas osé suivre l'ordre logique des idées et présenter la réforme du système hypothécaire avant celle des lois de procédure qui s'y rattachent. Les difficultés de ce travail, qui, nous le reconnaissons, sont très grandes, l'ont effrayé. Toujours est-il que tous les projets, toutes les théories qu'on met en avant dans le but de diriger les capitaux vers le sol, de donner à notre agriculture les moyens qui lui manquent, ne seront que des chimères tant que les propriétaires fonciers ne trouveront pas dans un bon système hypothécaire un puissant moyen de crédit. Jusque-là les capitaux s'éloigneront d'eux, ou ils ne pourront les attirer qu'en compensant les risques des prêteurs par des intérêts ruineux.

La loi sur les expropriations pour cause d'utilité publique a reçu d'utiles modifications. Ce qu'on peut craindre, c'est que tout ce qu'on propose de gagner en rapidité et par la simplification des formes ne soit gagné aux risques et périls des créanciers ayant droit sur les biens expropriés. Il n'y avait qu'un moyen de concilier les intérêts opposés. C'était d'établir comme règle ce que la chambre n'a pas même accordé comme exception, je veux dire la prise de possession des terrains nécessaires aux travaux, dès que l'état aurait déposé une somme plus que suffisante au paiement du prix et des revenus. En transportant alors sur la somme déposée tous les droits qui étaient assis sur le sol, on aurait pu observer toutes les formes et les délais convenables et pourvoir également aux intérêts des propriétaires et à ceux de leurs créanciers et de tous autres intéressés. Sans cela on ne conciliera jamais d'une manière tout-à-fait satisfaisante la rapidité des travaux et le prompt emploi des capitaux avec la protection qui est due à tous les droits adhérens à la propriété.

La chambre des pairs, après avoir élaboré avec le soin et la maturité qu'on lui connaît ces lois importantes, s'est occupée hier de la loi des rentes, en procédant dans ses bureaux à la nomination de la commission. Il n'y a pas, dit-on, dans la commission nommée, un seul partisan de la mesure. Ceux qui n'en contestent pas le droit en contestent l'opportunité. Ce résultat, fort naturel, et qui n'a surpris personne, ôte au travail de la commission, composée d'ailleurs d'hommes les plus distingués à des titres divers, une partie de son importance. Il ne peut s'établir de débat sérieux entre des hommes qui sont au fond tous du même avis. Les uns, il est vrai, reconnaissent à l'état le droit de rembourser que d'autres lui refusent; mais, comme la chambre ne vote pas sur des principes abstraits, ce débat spéculatif ne peut être bien vif dans le sein d'une commission, unanime d'ailleurs à proposer le rejet pur et simple de la loi.

Quoi qu'il en soit, il est plus que probable que la loi sera rejetée, ce qui peut amener sur le marché des rentes de vives oscillations, et ensuite de fâcheuses perturbations; car ce serait un rêve que d'imaginer que la question va disparaître à jamais de notre arène politique. Elle se représentera, et nul ne peut dire dans quelles circonstances, avec quelles conditions. Aussi espérons-nous que les rentiers paisibles, que ceux qui achètent des fonds publics, non pour tenter des coups de bourse, mais pour trouver un placement stable et sûr de leurs capitaux, ne se laisseront pas entraîner à seconder, par leurs achats, le mouvement ascendant qui peut être imprimé à la rente. S'il paraît dur d'être remboursé lorsque la rente est à 110 ou à 112, il serait plus dur encore de recevoir 100 lorsqu'on aurait acheté à 115 ou à 120. Et cependant, s'il est évident, pour beaucoup d'esprits, que l'état doit rembourser ou convertir lorsque la rente est à 110, cette évidence serait bien plus frappante encore pour ces esprits lorsque la rente aurait atteint le prix de 120 fr.

En Algérie, tout marche aussi bien et aussi rapidement qu'on pouvait l'espérer dans une guerre de cette nature. Les détails nous manquent, mais l'ennemi paraît avoir payé chèrement ses tentatives audacieuses sur Alger. Le duc d'Aumale a fait ses premières armes en alliant au courage bouillant de la jeunesse le sang-froid d'un vieux soldat.

La réponse de l'Angleterre, au sujet des restes mortels de l'empereur, prouve à elle seule combien le pays a le droit de se féliciter de l'état de nos relations extérieures. C'est l'amitié de la France qu'on désire, ce sont les liens des deux puissantes nations de l'Occident qu'on veut consolider et rendre de plus en plus intimes et indissolubles.

La médiation de la France, acceptée par le gouvernement britannique et le roi des Deux-Siciles, témoigne également de l'excellente attitude que le cabinet actuel a su prendre en Europe, et de l'influence que nous pouvons exercer dans les transactions diplomatiques. Par un effet du temps nécessaire pour parcourir les distances, les offres de médiation de la France, déjà acceptées par l'Angleterre, arrivaient à Naples, au moment où l'amiral anglais, exécutant les ordres de son gouvernement, capturait les navires napolitains à l'entrée de la baie. Le roi de Naples pouvait voir de ses propres yeux ces actes d'hostilités à l'heure même et du palais où il recevait les communications pacifiques du chargé d'affaires de France, M. d'Haussonville, dont l'active habileté a eu, dit-on, à vaincre, en cette circonstance, des obstacles de plus d'une nature. On nous assure qu'un cabinet, allié de la cour de Naples, désirant écarter la médiation de la France, avait tenté quelques démarches pour faire intervenir le saint-père, dont la parole est puissante sur l'esprit du roi des Deux-Siciles. Le représentant du cabinet auquel nous faisons allusion, n'a pas été assez réservé : quelques expressions d'une satisfaction prématurée, connues du roi de Naples, le déterminèrent à accepter la médiation. Il est juste d'ajouter que le nonce du saint-siége à Naples, jeune prélat de l'esprit le plus distingué, loin de seconder les efforts qu'on tentait à Rome pour écarter la médiation de la France, a contribué de son crédit à la faire accepter.

La question d'Orient est toujours grave et menaçante, bien que, dans ce moment, elle semble se trouver dans une sorte de temps d'arrêt.

Sans doute, lorsqu'on ne regarde qu'à la situation générale de l'Europe, à ces traits saillans qui, dans chaque pays, frappent tous les yeux, on est porté à croire que la paix du monde ne peut être sérieusement troublée par la question d'Orient.

Aucune des grandes puissances ne peut songer de propos délibéré à intervenir en Orient, et à trancher par la force les difficultés qui s'y élèvent. La Russie aurait d'immenses distances à parcourir, non d'Odessa à Constantinople, mais de Constantinople, ou des principautés, au Taurus, si jamais elle songeait à joindre l'armée égyptienne et à occuper les possessions du pacha. Elle a appris à ses dépens, dans ses précédentes campagnes, à combien de fatigues et de maladies mortelles on expose les soldats dans ces expéditions; elle n'a pas hâte sans doute d'en tenter une de plus, occupée qu'elle est en Circassie et dans les déserts des Turcomans. L'Angleterre se trouve avoir sur les bras à la fois la petite affaire de Naples, la grosse affaire de la Chine, le Canada et l'Irlande; enfin elle n'est qu'au début de sa marche dans l'Asie centrale, où ses relations se compliquent de jour en jour. Pourrait-elle être tentée de chercher une grande aventure en Égypte? La France, dont la sollicitude pour la paix du monde est désormais généralement reconnue et appréciée, ne saurait être suspectée de vouloir mettre le feu à la question d'Orient. Bref, chez les puissances européennes, y compris la Russie, la résolution de maintenir la paix n'est pas douteuse. Ainsi les grandes circonstances sont toutes favorables à une solution pacifique.

Peut-être cette solution serait-elle déjà réalisée, si un peu de laisser-aller, un peu de mollesse ne l'avait pas retardée. Peut-être n'avons-nous pas montré toute l'énergie, toute la fermeté nécessaires, énergie et fermeté dont tout le monde, en dernier résultat, nous aurait su gré, même ceux qui en auraient été au premier moment quelque peu froissés.

Car si les grandes circonstances sont toutes favorables au maintien de la paix, les petites circonstances et les incidens peuvent la compromettre d'un instant à l'autre.

C'est là ce qui préoccupe tous les bons esprits, et avant nous, nous le croyons, le chef actuel du cabinet. Le pacha d'Égypte sait qu'à son grand âge il lui faut un prompt dénouement; il sait qu'il ne léguera rien à ses enfans tant que ce dénouement ne sera pas opéré, et la vigueur de son esprit peut l'entraîner d'un moment à l'autre à faire un pas décisif. Cette situation s'aggrave encore par la nature des relations journalières du vice-roi avec le colonel Hodges, consul-général anglais, dont le caractère est une reproduction, même un peu rude, de celui de lord Ponsomby. Ajoutons que l'ordre donné par le gouvernement anglais au colonel Hodges de délivrer des passeports anglais aux officiers de la flotte ottomane n'est pas de nature à calmer Méhémet-Ali.

En somme, on ne peut se dissimuler que la paix de l'Orient peut dépendre d'un mouvement d'humeur du pacha, mouvement d'autant plus à redouter,

qu'il faut toujours tenir compte de l'imprévu, du bizarre même, avec les Orientaux, et qu'il est difficile, dans ces négociations délicates et trop prolongées, de ne rien rencontrer qui blesse un vieillard irascible et puissant.

N'oublions pas que maître d'une flotte et d'une armée considérables, et fier des succès de toute sa vie, il saurait s'ensevelir sous les ruines de son empire, plutôt que de se laisser paisiblement dépouiller des possessions qu'il a habilement et laborieusement conquises. Il faudrait pour les lui arracher une grande guerre que nul ne veut ni ne peut faire. Dès-lors le parti le plus sage pour tous est d'en finir au plus tôt. L'accord de l'Angleterre et de la France nous donne les meilleures espérances. Il y a là un vaste et beau champ ouvert à l'active habileté de notre cabinet et de notre diplomatie.

Un système d'attaques perfides a été organisé contre tous les organes de la presse qui ne sont pas hostiles au ministère. On ne craint pas d'assurer que leur adhésion est le prix d'une transaction d'argent. Ces accusations s'impriment à propos de tout; dernièrement, à l'occasion d'une lettre sur *l'état des sciences en France,* n'a-t-on pas aussi imprimé que *le château l'avait payée?* Il faut mépriser de semblables moyens de terreur; celui qui reculerait devant ce système d'intimidation d'un nouveau genre perdrait toute liberté de mouvement. Pour nous, après avoir donné, une fois pour toutes, le démenti le plus formel à de tels accusateurs, rien ne nous détournera de la ligne que nous croyons devoir suivre. Nous appuyons le ministère dans la mesure de nos opinions; nous le soutenons comme le seul qui nous paraisse dans ce moment pouvoir rendre au gouvernement du pays toute son énergie, et nous persévérerons tant que des faits graves et irrécusables ne viendront pas nous prouver que notre adhésion est incompatible avec nos principes.

A M. LE DIRECTEUR DE LA REVUE DES DEUX MONDES.

Monsieur,

Une lettre adressée par M. Arago à M. de Humboldt, et publiée récemment, contient le passage suivant :

« J'en dirai tout autant de la lettre insérée dans la *Revue des Deux Mondes*.
« Malgré mes instantes prières, l'auteur qui l'a écrite a refusé obstinément de
« livrer son nom à la publicité. En vérité, quel cas pouvais-je faire d'une œuvre
« qu'on n'osait pas avouer? »

Ce passage, qui me concerne, exige quelques éclaircissemens.

Après la publication de la première de mes *Lettres à un Américain sur l'état*

des sciences en France, vous savez, monsieur, que l'on s'est présenté de la part de M. Arago dans les bureaux de la *Revue*, pour demander officiellement le nom de l'auteur de cet écrit. A cela vous avez répondu que, si, malgré l'impartialité dont elle était empreinte, cette lettre avait pu blesser personnellement M. Arago, et, chose qui semblerait impossible, le mettre dans le cas d'exiger une réparation directe, on s'empresserait de lui dire à l'instant le nom de l'auteur; mais que s'il ne s'agissait que de satisfaire une simple curiosité, on ne voyait aucune raison de lui faire connaître officiellement un nom qui était dans toutes les bouches. — Après cette réponse, on n'a plus reçu aucune nouvelle de M. Arago. Cet illustre savant a donc eu tort d'avancer que je *n'osais pas* avouer mon œuvre.

Sans doute, si un écrivain caché sous le voile de l'anonyme lançait des personnalités blessantes sans jamais vouloir se montrer, il serait fortement répréhensible, et l'opinion publique ferait prompte justice de ce procédé. Mais critiquant avec mesure et sachant louer sans restriction, je ne me crois pas dans ce cas, et il me semble que lorsqu'on est prêt à accepter la responsabilité réelle de ses écrits, on n'est plus anonyme. D'ailleurs, il ne faut pas l'oublier, les amis de M. Arago qui m'ont attribué des écrits auxquels je suis étranger, qui m'ont injurié dans les journaux, savaient mon nom, et ils se sont dispensés de signer leurs articles sans imiter ma modération. La critique n'a pas besoin d'être appuyée par un nom lorsqu'elle est juste et impartiale. S'il m'était permis d'invoquer d'illustres exemples, je prendrais la liberté de rappeler à M. Arago que ni Pascal attaquant les jésuites, ni Franklin combattant les partisans de l'esclavage, n'ont cru devoir signer les lettres qu'ils publiaient contre leurs adversaires.

Agréez, etc.

L'AUTEUR DES LETTRES A UN AMÉRICAIN.

Un jeune écrivain breton, M. Aurélien de Courson, chargé par M. Guizot de recherches historiques en Basse-Bretagne, vient de mettre au jour le résultat de ses patientes études. L'*Essai sur l'histoire, la langue et les institutions de la Bretagne armoricaine* (1) est un livre que l'importance du sujet et la manière large dont ce sujet est traité recommandent, non-seulement à ceux qu'intéresse tout ce qui concerne ce noble et curieux pays, mais encore à toutes les personnes qui s'occupent de l'histoire de nos institutions nationales, et qui savent quel est, pour la science, le mérite d'une monographie bien faite.

De toutes les études à faire sur nos anciennes provinces, il n'y en a point

(1) Chez Lenormant, rue de Seine, nº 8.

qui promette de plus heureux résultats que celle des institutions de l'Armorique. En effet, c'est dans ce coin de terre que se sont conservées les traditions, les lois, la langue même des anciens Gaulois. La nationalité celtique s'est maintenue dans l'Armorique malgré la domination romaine, malgré la conquête barbare, malgré les étreintes puissantes de la féodalité; telle est l'énergie de cette race qu'aujourd'hui même elle persiste, au milieu de la civilisation qui l'enveloppe et la pénètre de toutes parts, et qu'elle défend encore pied à pied son langage, dernier trésor des races qui s'éteignent.

Constater cette persistance de la nationalité celtique, la suivre au milieu de toutes les transformations politiques qui ont changé la face de la France, intéresser le lecteur à l'histoire de cette race comme à la biographie d'un seul homme, telle est la noble tâche que s'est proposée M. de Courson, et qu'il a remplie avec un soin pieux et filial qui justifie la devise de son livre : *Sparsa... matris collige membra tuæ.*

Ce qui nous reste de traditions antérieures à la conquête romaine nous montre les Gaulois en général et les Armoricains en particulier dans un état de civilisation analogue à celui des Germains tel que le décrit Tacite. Le sol partagé par tribus ou clans, les nobles environnés de vassaux nommés par César *soldurii* et *mactierns* dans la langue du pays; troupe dévouée qui tient à déshonneur de survivre au chef auquel elle a consacré sa vie; ces chefs indépendans les uns des autres, et ne s'unissant que pour la guerre sous un général (*penteyrn*) librement élu, tel était le gouvernement de l'Armorique, si l'on en croit César. Une telle ressemblance avec l'organisation des Germains suppose, dans les deux races, une parenté des plus étroites et qui demande à être étudiée de plus près qu'on n'a fait jusqu'à ce jour. Cette parenté nous explique comment, tout en repoussant la domination des conquérans germains, l'Armorique parut se prêter aux formes nouvelles de la conquête. Il n'y eut rien de changé dans les usages celtiques qui s'étaient maintenus sous la domination romaine et qui reparurent alors avec un redoublement d'énergie. Le clan breton, c'était, sous un autre nom, le *canton* germain, comme le *plou* (*plebs* en latin) était la *marche*. La condition des personnes ne se prêtant pas moins que la condition du sol aux dénominations germaines, le *mactiern* fut souvent désigné par l'appellation de *fidèle* ou de *vassus dominicus;* mais souvent aussi il conserva son nom breton comme pour nous révéler la persistance des institutions celtiques. Ce nom de *mactiern,* M. de Courson l'a retrouvé dans les cartulaires jusqu'au XIe siècle.

La féodalité eut, dans l'Armorique, une physionomie toute particulière. Le clan, par un développement naturel, devint le fief, et le chef du clan se nomma baron ou vicomte; mais cette transformation ne fut en quelque sorte que nominale, et le fief breton ne ressemble que de loin au fief germain. Les rapports du vassal et du seigneur conservèrent le caractère patriarcal des relations qui unissaient le chef de clan à ses fidèles; aussi n'y eut-il point, contre le baron, cette haine profonde qui, en d'autres provinces, s'éveille encore dans les cœurs au seul nom de féodalité.

L'organisation municipale eut également dans l'Armorique un caractère tout spécial. Les bourgeoisies s'établirent, non point à la suite d'une réaction violente contre la tyrannie féodale, comme nos communes du Nord, mais par le simple et naturel développement de la paroisse, développement d'ordinaire favorisé par l'église dont l'influence en Bretagne fut toujours protectrice et bienveillante. Les administrateurs de la paroisse, les *fabriqueurs* se trouvèrent chargés, non-seulement de gérer les biens de l'église, mais encore les intérêts de la commune tout entière, et, comme le remarque M. de Courson, il n'y eut point d'affranchissement, parce qu'il n'y eut point en Bretagne ce joug pesant de servitude qui écrasait les populations du Nord. De bonne heure, il est question de *bourgeois de noble ancéserie qui ont accoutumé de vivre honnestement et de tenir table franche comme des gentilshommes*, et sur les registres municipaux on voit figurer les noms de la plus ancienne noblesse, des Quélen, des Kersauson, des Kergariou, qui ne dédaignent point les simples fonctions de *miseur* et de *contrôleur*.

Cette union des seigneurs et du reste de la nation devait se maintenir d'autant plus étroite dans la Bretagne que le peuple et les barons, tenus en haleine par l'invasion toujours menaçante de la France, avaient continuellement besoin les uns des autres.

Quand la Bretagne se réunit à la France, les états stipulèrent les conditions de la réunion, et, libres comme par le passé, ils ne permirent au prince d'abroger aucune loi, de lever aucun impôt, de conclure aucun traité sans le consentement exprès des états. Dans ces assemblées, la noblesse ne sépara point sa cause de celle de la bourgeoisie; car cette noblesse n'alla point se perdre dans les cours à la suite des rois : elle resta fidèle à ses antiques manoirs, entourée et armée de ses paysans auxquels elle avait concédé le sol, non point comme à des serfs, mais comme à des hommes libres. Tandis, en effet, que toutes les tenures féodales ont été abolies par la révolution, le domaine congéable, ce contrat libre des deux parts, a été respecté, et seul a survécu à toutes les concessions seigneuriales, comme un monument de l'antique liberté armoricaine. La liberté était si vieille dans ce pays de franchise et de mœurs antiques, que seul peut-être il n'avait pas à gagner à la révolution française, et que les magistrats se refusèrent à enregistrer les lois de la constituante qui anéantissaient la nationalité bretonne sans donner aux habitans de la Domnonée plus de droits que ne leur en avaient laissé leurs aïeux.

Tel est l'intéressant tableau que nous présente le livre de M. de Courson, et nous nous estimerons heureux si cette analyse imparfaite peut engager nos lecteurs à étudier cet ouvrage écrit avec entraînement, et où se révèle à chaque page une connaissance profonde de la langue, des mœurs et du pays que décrit l'auteur. Devant le mérite de si longues et si consciencieuses recherches, nous n'avons pas le courage de faire quelques critiques de détail qui n'intéressent point le fond du livre; nous aurions désiré seulement que M. de Courson dominât plus puissamment son sujet qui l'emporte quelquefois, et

qu'il accusât plus vivement encore les traits de cette nationalité bretonne dont il nous fait suivre avec tant d'intérêt les destinées ; mais ce sont là des défauts qui disparaîtront facilement dans une seconde édition. Disons enfin qu'à une époque où les anciennes nationalités se perdent dans cette unité toute puissante de la civilisation moderne, il est noble, il est beau de consacrer un monument au souvenir de ces races près de disparaître, et qui ont eu, elles aussi, leur grandeur et leur magnificence.

— Un autre livre sur la Bretagne que nous devons signaler à nos lecteurs, ce sont les *Mémoires d'un Sans-Culotte Bas-Breton*, par M. Émile Souvestre. Il est inutile d'ajouter que les deux ouvrages appartiennent à un genre tout-à-fait différent; ce n'est pas de la vieille et paisible Armorique qu'il s'agit dans le livre de M. Souvestre, c'est de la Bretagne moderne, agitée dans son calme austère par les orages de la révolution. Ce n'est pas non plus sur de studieuses recherches que l'auteur appelle notre attention, mais sur des scènes émouvantes, tour à tour pleines de charme et de terreur. Le talent de M. Souvestre a dû se trouver à l'aise en traitant un semblable sujet, et, en effet, il y a de nombreux éloges à donner à la disposition ainsi qu'à l'exécution de son œuvre. On s'intéresse vivement au héros de ces mémoires qui raconte avec une si énergique simplicité les incidens variés de sa vie aventureuse. Plusieurs personnages historiques sont mis en scène dans les *Mémoires d'un Sans-Culotte*, et ces portraits nombreux et divers sont tracés avec une vigueur et une vérité remarquables. On ne peut qu'encourager M. Souvestre à continuer ses études sur la Bretagne sous cette forme dramatique et vive qui répand tant de charme sur l'histoire et qui convient si bien à son talent.

— George Sand vient de publier son drame de *Cosima*. L'auteur l'a fait précéder d'une préface qui offre un piquant caractère de franchise et de fierté. Le public peut maintenant apprécier avec calme et réflexion la nouvelle tentative du célèbre écrivain.

V. de Mars.